

les études du CNC
mars 2013



les coûts de production des films en 2012

films d'initiative française ayant reçu
l'agrément de production en 2012



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr
ISSN : 1951-4743

Fanny Beuré, Benoît Danard, Caroline Jeanneau, Jessica Veyret

Sommaire

Synthèse	5
Méthodologie et structure de l'échantillon.....	8
A. Méthodologie	8
B. Structure de l'échantillon.....	8
a. Les films retenus	9
b. Les films retenus selon leur coût total	11
c. Les caractéristiques techniques des films retenus	13
I. Coûts de production des films de fiction.....	15
A. Structure globale des coûts de production des films de fiction	15
B. Les dépenses de rémunération.....	18
a. Les droits artistiques.....	18
b. Les dépenses de personnel.....	19
c. La rémunération des producteurs	21
d. Les coûts d'interprétation.....	21
e. Les charges sociales	23
C. Les dépenses techniques	24
a. Les moyens techniques	24
b. Les frais de pellicules et laboratoires	26
D. Les dépenses de tournage	27
a. Les dépenses de décors et costumes.....	27
b. Frais de transports, défraiements et régie.....	29
c. Frais d'assurances et divers	30
E. Structure des coûts de production selon le coût total	32
a. Films dont le coût total est inférieur à 1 M€.....	34
b. Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€	36
c. Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€	37
d. Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€	38
e. Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€	39
f. Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€	40
g. Films dont le coût total est supérieur à 15 M€.....	41
II. Localisation des dépenses des films de fiction.....	43
A. Localisation globale des dépenses des films de fiction	43
B. Eclairage sur la localisation des dépenses techniques.....	46
a. Frais de pellicules et laboratoires.....	46
b. Moyens techniques.....	46

C.	Eclairage sur la localisation des dépenses de décors et de costumes	48
D.	Eclairage sur la localisation des dépenses d'assurances et divers	49
E.	Localisation des dépenses de production selon le coût total	49
a.	Films dont le coût total est inférieur à 1 M€.....	51
b.	Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€	52
c.	Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€	53
d.	Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€	54
e.	Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€	55
f.	Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€	56
g.	Films dont le coût total est supérieur à 15 M€.....	57
III.	Crédit d'impôt des films de fiction	58
A.	Méthodologie	58
B.	Présentation de l'échantillon	59
C.	Structure des coûts de production des films.....	60
a.	Structure des coûts de production	60
b.	Localisation des dépenses de production	63
D.	Evaluation du crédit d'impôt.....	66
IV.	Coûts de production des documentaires et des films d'animation	69
A.	Films documentaires.....	69
a.	Structure des coûts de production des films documentaires	70
b.	Localisation des dépenses des films documentaires.....	72
c.	Impact du crédit d'impôt sur les films documentaires	74
B.	Films d'animation.....	75
a.	Structure des coûts de production des films d'animation.....	76
b.	Les dépenses de production des films d'animation sur la période 2003-2012.....	77
c.	Localisation des dépenses des films d'animation.....	78
d.	Impact du crédit d'impôt sur les films d'animation	79
ANNEXES		80
ANNEXE 1 – Dépenses des films de fiction selon le coût total de production.....		80
ANNEXE 2 – Détail des dépenses de droits artistiques en 2012.....		83
ANNEXE 3 – Détail des dépenses de personnel en 2012		87
ANNEXE 4 – Détail des dépenses d'interprétation en 2012		92
ANNEXE 5 – Liste des films ayant reçu l'agrément de production en 2012.....		95
Liste des 166 films de fiction agréés en 2012		95
Liste des 30 films documentaires agréés en 2012		100
Liste des 8 films d'animation agréés en 2012		100
ANNEXE 6 – Descriptif du crédit d'impôt cinéma en vigueur dans sa nouvelle forme depuis le 1 ^{er} janvier 2006		101

Synthèse

Pour la dixième année consécutive, le CNC a réalisé une étude sur la structure des coûts de production des films d'initiative française ayant reçu un agrément de production. Cette étude est réalisée à partir des coûts définitifs des films, c'est-à-dire une fois le tournage du film achevé. L'analyse donne un éclairage sur la répartition des dépenses de fabrication d'un film en fonction de son coût total et sur la localisation des dépenses en France et à l'étranger.

En 2012, 204 films d'initiative française (tous genres confondus) ont obtenu un agrément de production (169 films en 2011), pour un volume de dépenses de 1 055,11 M€, soit une augmentation de 42,7 % par rapport à 2011.

Il convient de rappeler que le périmètre de cette étude est différent de celui du bilan annuel de la production cinématographique qui s'attache à l'année d'agrément des investissements et non à celle de l'agrément de production. Or, il se passe en moyenne 18 mois entre les deux agréments. Ainsi, seuls 1,7 % des films ayant reçu l'agrément de production en 2012 ont obtenu un agrément des investissements préalable la même année et 41,6 % d'entre eux l'ont reçu en 2011. Les analyses qui suivent peuvent ainsi présenter des divergences avec le bilan de la production cinématographique en 2012.

Nouvelle hausse des coûts de production pour la fiction

Le coût moyen des films de fiction progresse de 20,2 % entre 2011 et 2012, à 5,63 M€. Ceci s'explique en partie par la présence de huit fictions au coût supérieur à 15 M€ (contre quatre en 2011), dont trois au coût supérieur à 25 M€ (un seul en 2011). Les films de fiction au coût inférieur à 1 M€ représentent 12,0 % du total en 2012, contre 14,0 % en 2011.

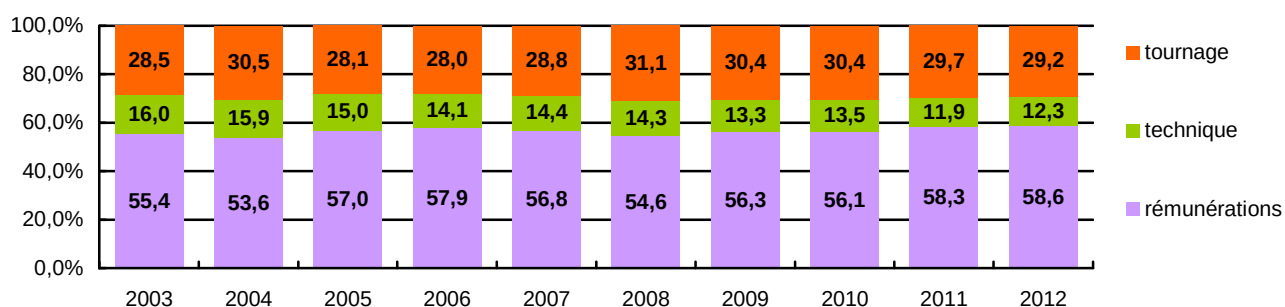
Depuis 2003, le coût moyen des films de fiction progresse en moyenne de 3,1 % par an. Cette augmentation est plus rapide que celle de l'indice des prix à la consommation sur la période (+1,7 % par an en moyenne).

En 2012, le poids des grands postes de coût est stable par rapport à 2011. Les postes relatifs aux rémunérations (hors participations) composent toujours plus de la moitié du coût moyen d'un film (58,6 % en 2012, 58,3 % en 2011). Au sein de cet ensemble, les principaux coûts de fabrication sont le personnel (20,0 % du coût total en 2012, 18,8 % en 2011), les charges sociales (12,5 % du coût total en 2012, 13,0 % en 2011) et l'interprétation (10,9 % du coût total en 2012, 12,1 % en 2011). La part des dépenses de tournage représente 29,2 % des coûts de production des films de fiction en 2012 (29,7 % en 2011), et celle des dépenses techniques 12,3 % (11,9 % en 2011).

Les dépenses de rémunération incluent les droits artistiques, les frais de personnel, les rémunérations des producteurs, les dépenses d'interprétation et les charges sociales.

Entre 2003 et 2012, la structure des dépenses de rémunération évolue très légèrement. En dépit des variations annuelles, les dépenses de personnel et celles relatives aux charges sociales ont un poids stable, composant respectivement environ le tiers et 20 % de l'ensemble des dépenses des rémunérations. En revanche, sur la période, le poids des dépenses de droits artistiques augmente sensiblement (+2,8 points) tandis que celui des dépenses relatives à l'interprétation diminue (-2,2 points).

Principaux postes de coût de production des films de fiction (%)



Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

En 2012, le poids du poste « interprétation » s'élève en moyenne à 10,9 % (12,1 % en 2011). Il augmente avec le coût du film : il est de 7,8 % pour les films à moins de 1 M€ et de 11,8 % pour les films à plus de 7 M€ en 2012. Il dépasse 19 % pour deux des huit films de fiction au coût total supérieur à 15 M€. En 2012, la part des dépenses allouées aux rôles principaux diminue de 0,9 point, à 6,8 % du coût total, soit le plus bas niveau depuis 10 ans. Cette part varie selon le coût du film : en 2012, elle est de 3,7 % pour les films à moins de 1 M€ et de 7,5 % pour les films à plus de 7 M€. Le poids des dépenses allouées aux rôles secondaires baisse également, mais dans une moindre mesure (-0,2 point à 1,4 % du coût total en 2012).

Des coûts fixes parmi les coûts techniques

La part des coûts techniques (« pellicules, laboratoires » et « moyens techniques ») apparaît inversement liée au coût du film. En effet, ces coûts représentent 23,0 % des dépenses totales pour les films à moins de 1 M€ en 2012, contre 11,0 % pour les films à plus de 15 M€. Une partie des frais techniques constitue en effet des coûts fixes qui impactent davantage les films à budget réduit, en raison de l'absence d'économie d'échelle.

L'utilisation du numérique réduit le poids des dépenses techniques

Sur l'ensemble de la période étudiée, le poids des dépenses techniques diminue tendanciellement (12,3 % du coût total des films de fiction en 2012, contre 16,0 % en 2003). La part des moyens techniques s'élève à 8,5 % des coûts totaux des films de fiction en 2012. Elle augmente de 0,8 point par rapport à 2011, mais apparaît plus faible qu'en 2003 (9,0 %) et que la moyenne observée sur l'ensemble des années d'études (9,1 %). Cette baisse tendancielle est à mettre en relation avec l'utilisation, de plus en plus répandue, de matériel numérique de prises de vue. La part des frais de pellicules et de laboratoires diminue à 3,7 % du coût total en 2012, soit le poids le plus faible sur la période étudiée. Cette baisse est également liée au développement de l'usage des techniques numériques.

Progression des dépenses extranationales

En 2012, 109 films, soit 67,5 % des 166 fictions d'initiative française agréées, font l'objet de dépenses à l'étranger (58,8 % en 2011), pour un montant total de 157,98 M€, en hausse de 89,0 % par rapport à 2011. Après 2010, il s'agit du montant de dépenses étrangères le plus élevé depuis la mise en place de l'étude.

Cette situation s'explique d'abord par la hausse des dépenses totales de production de fiction en 2012, à 934,90 M€ (+46,7 %), soit un niveau proche de celui, exceptionnel, de 2010. Par ailleurs, le nombre de films effectuant une partie de leurs dépenses à l'étranger (109 titres) est le plus élevé observé depuis 2003. Cette hausse est également liée à la présence de quelques grosses coproductions internationales : deux films concentrent 18,6 % des dépenses hors de France en 2012 (les deux premiers films comptant le plus de dépenses hors de France en 2011 concentraient 19,4 % du total de ces dépenses).

Parmi les films ayant des dépenses à l'étranger, le montant moyen de dépenses hors de France par film progresse de 38,7 % à 1,45 M€ (1,05 M€ en 2011). En 2012, les dépenses réalisées à l'étranger représentent 16,9 % des dépenses totales de production.

Effet relocalisant du crédit d'impôt cinéma pour les films de fiction

Pour la septième année consécutive, les films bénéficiant du crédit d'impôt (CI) font l'objet d'une analyse spécifique. Les films bénéficiant du crédit d'impôt réalisent 5,0 % de leurs dépenses à l'étranger en 2012, contre 41,1 % pour les films sans crédit d'impôt. L'effet relocalisant du crédit d'impôt est encore plus marqué dans l'analyse des dépenses en fonction des postes pour les films avec crédit d'impôt : plus de 90 % des dépenses sur les postes les plus couramment délocalisés sont réalisés en France. 28,8 % de ces dépenses extranationales sont liées au personnel en 2012, tandis que 13,2 % sont captés par le poste « transports, défraiements et régie ». Viennent ensuite les dépenses d'assurances et divers (12,3 %) les moyens techniques (11,3 %) et les décors et costumes (10,6 %).

Les films bénéficiant du crédit d'impôt en 2012 affichent un coût moyen sensiblement inférieur aux films n'en bénéficiant pas (5,50 M€, contre 7,76 M€). Sur l'ensemble de la période 2005-2012, le montant total de crédit d'impôt atteint 309,68 M€, soit 18,5 % des dépenses totales éligibles et 8,2 % du coût total des films concernés. En 2012, les films bénéficiaires ont reçu en moyenne 496 650 € de crédit d'impôt (437 093 € en 2011).

En appliquant aux films bénéficiaires du crédit d'impôt la part de dépenses en France réalisée par les films qui n'en sont pas bénéficiaires (à savoir 62,5 %), le montant de leurs dépenses en France s'élèverait à 2 367,34 M€ au lieu de 3 637,33 M€. Entre 2005 et 2012, le crédit d'impôt a donc permis de relocaliser 1 269,99 M€ de dépenses sur le territoire national.

Développement des masters numériques 2K ou 4K

En 2012, 59,7 % des films disposant d'un master numérique étaient disponibles au format HD Cam SR (67,2 % en 2011). La proportion de films avec un master numérique 2K ou 4K est en forte hausse, à 63,9 % en 2012 (54,1 % en 2011). Il s'agit, en 2012, du format le plus répandu. En matière de format « son », la grande majorité des masters numériques sont réalisés en 5.1 (88,9 % des films en 2012, 84,7 % en 2011).

Pour la plupart des films, les masters numériques sont destinés à couvrir tous les modes de diffusion, que ce soit la projection numérique en salles, la TVHD, la TNT, le DVD ou encore la vidéo à la demande (VàD). En 2012, 94,4 % des masters numériques sont prévus pour la diffusion en salles, contre seulement 49,3 % en 2010 et 23,8 % en 2008.

Méthodologie et structure de l'échantillon

A. Méthodologie

Le CNC a réalisé une étude sur la structure des coûts de production de l'ensemble des films d'initiative française ayant reçu un agrément de production sur la période 2003-2012. L'analyse, construite à partir des données de l'agrément de production, appréhende les coûts définitifs de production des films. Les devis prévisionnels, communiqués au CNC dans les dossiers d'agrément des investissements, avant tournage, peuvent en effet subir des évolutions non négligeables.

Il convient de rappeler que l'agrément de production peut être délivré de deux façons : soit lorsque l'entreprise de production a reçu des sommes au titre de l'agrément des investissements pour le tournage du film (il permet ainsi de rendre cet octroi définitif), soit directement au titre de la production d'œuvres cinématographiques achevées, lorsque l'agrément des investissements n'est pas requis.

Les fiches de coûts utilisées pour cette analyse sont renseignées de manière déclarative par les entreprises de production et envoyées au service du soutien à la production et à la distribution du CNC. Ces données sont, par conséquent, à considérer avec les précautions d'usage. Les résultats de cette étude livrent un éclairage sur la répartition des coûts de production des films d'initiative française et sur la localisation des dépenses en France ou à l'étranger. Pour la septième année, cette étude présente une analyse spécifique des films bénéficiant du crédit d'impôt.

Les films documentaires ainsi que les longs métrages d'animation font l'objet d'une analyse distincte, compte tenu de la structure de production spécifique à chaque genre.

Il convient de préciser que certaines données relatives à 2011 ont fait l'objet de corrections.

B. Structure de l'échantillon

L'étude porte sur 1 677 films d'initiative française répartis sur dix années d'agrément de production. Certains films ne peuvent être inclus dans l'analyse, faute de détails suffisants sur leurs coûts. C'est le cas de deux titres en 2003 (*Demonlover* et *Skydance*), un en 2005 (*Va, vis et deviens*), trois en 2006 (*Bab' Aziz*, *le prince qui contemplait son âme*, *le Domaine perdu* et *Quelques jours en septembre*) et deux en 2007 (*Barakat* et *Franklin et le trésor du lac*). Aucun film n'a été exclu en 2004 et depuis 2008.

a. Les films retenus

En 2012, 204 films d'initiative française ont obtenu un agrément de production ; il s'agit du nombre annuel de films le plus élevé depuis la mise en place de l'étude. 26 films (12,7 %) ont obtenu directement cet agrément de production, parmi lesquels 13 fictions et 13 documentaires. Parmi les 178 films ayant reçu au préalable un agrément des investissements, 1,7 % l'ont reçu en 2012, 41,6 % en 2011, 48,3 % en 2010 et 8,4 % entre 2004 et 2009.

Le périmètre de cette étude est différent de celui du bilan annuel de la production cinématographique, qui s'attache à l'année d'agrément des investissements. Certaines analyses peuvent ainsi apparaître divergentes entre les deux études.

Les films de l'échantillon

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
fiction	121	125	160	127	142	141	142	160	136	166
documentaire	10	14	21	11	20	23	30	26	27	30
animation	5	3	2	3	4	5	5	4	6	8
total	136	142	183	141	166	169	177	190	169	204

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).

Source : CNC

En 2012, les films d'initiative française cumulent 1 055,11 M€ de dépenses de production, soit une augmentation de 42,7 % par rapport à 2011 et un résultat largement supérieur à la moyenne des dix années d'analyse (827,22 M€).

Cette hausse est en partie imputable à celle du nombre de films ayant reçu l'agrément de production en 2012 (+20,7 % par rapport à 2011). Depuis 2003, le nombre de films d'initiative française agréés progresse en moyenne de 4,6 % par an.

Il est important de souligner que les dépenses totales des films ayant reçu l'agrément de production en 2012 restent inférieures à celles observées en 2010, dont le niveau exceptionnel s'expliquait par la présence de cinq films au coût supérieur à 30 M€ (deux films atteignent ce niveau de coût en 2012).

Coûts totaux de production des films (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
fiction	519,48	738,05	771,38	672,33	636,03	840,04	833,50	940,71	637,18	934,90
documentaire	4,60	11,10	26,00	6,29	20,19	21,09	23,29	87,68	21,56	14,42
animation	35,74	12,68	20,20	29,42	76,09	39,13	48,50	63,93	80,89	105,80
total	559,82	761,83	817,59	708,04	732,30	900,26	905,29	1092,32	739,63	1055,11

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).

Source : CNC.

Un film agréé en 2012 coûte en moyenne 5,17 M€, contre 4,38 M€ pour un film agréé en 2011. Cette augmentation de 18,2 % est le fait de la présence, parmi les films agréés en 2012 de cinq films à plus de 25 M€ (contre 2 en 2011). Depuis 2003, le coût moyen des films d'initiative française agréés progresse en moyenne de 2,6 % par an. Cette augmentation est plus rapide que celle de l'indice des prix à la consommation sur la période (+1,7 % par an en moyenne).

Le coût moyen des films de fiction progresse de 20,2 % entre 2011 et 2012, à 5,63 M€. Ceci s'explique en partie par la présence de huit films au coût supérieur à 15 M€ (contre quatre films à ce niveau en 2011), dont trois au coût supérieur à 25 M€ : *Sur la piste du Marsupilami* (37,82 M€), *Colombiana* (25,81 M€) et *Sur la route* (25,67 M€). En 2011, seul *Rien à déclarer* affichait un budget de cette ampleur (26,40 M€). Le coût médian des films de fiction progresse de 23,9 % entre 2011 et 2012.

En 2012, le coût moyen des documentaires diminue de 39,8 % par rapport à 2011, à 0,48 M€. Cette baisse est liée à l'absence, en 2012, de titre au budget supérieur à 1,5 M€, alors que trois films étaient dans ce cas en 2011 (dont un à plus de 4 M€). Le coût médian d'un film documentaire recule de 39,1 % entre 2011 et 2012.

Le coût moyen des films d'animation est stable (-1,9 %), à 13,22 M€ en 2012. Contrairement à 2010 et 2011, aucun film d'animation n'affiche des dépenses supérieures à 40 M€. Sont néanmoins dénombrés deux titres au coût dépassant les 25 M€ : *Un monstre à Paris* (31,76 M€) et *The Prodiges* (25,11 M€). Le coût médian des films d'animation passe de 4,65 M€ en 2011 à 9,39 M€ en 2012 (+102,1 %).

Coûts moyens de production des films (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
fiction	4,29	5,90	4,82	5,29	4,48	5,96	5,87	5,88	4,69	5,63
documentaire	0,46	0,79	1,24	0,57	1,01	0,92	0,78	3,37	0,80	0,48
animation	7,15	4,23	10,10	9,81	19,02	7,83	9,70	15,98	13,48	13,22
total	4,12	5,36	4,47	5,02	4,41	5,33	5,11	5,75	4,38	5,17

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Coûts médians de production des films (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
fiction	2,92	3,45	3,66	3,29	2,66	3,55	3,89	3,42	3,30	4,08
documentaire	0,33	0,63	0,48	0,40	0,49	0,54	0,49	0,51	0,55	0,33
animation	5,93	3,80	10,10	4,47	8,72	6,90	11,19	6,13	4,65	9,39
total	2,76	2,94	3,45	3,06	2,50	3,16	3,47	3,10	2,88	3,39

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Un peu plus de la moitié (52,0 %) des films d'initiative française ayant obtenu un agrément de production en 2012 sont financés par une ou plusieurs chaînes de télévision en clair, contre 42,0 % en 2011 et 50,0 % en 2010.

Nombre de films financés par une chaîne en clair¹

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
TF1	19	18	29	18	19	23	19	14	19	17
France 2	21	34	29	25	26	25	29	33	26	34
France 3	20	16	23	16	16	29	16	31	15	32
M6	9	15	13	12	16	11	12	15	10	16
Arte	8	12	9	8	6	10	12	8	3	8
total²	74	89	99	75	79	93	84	95	71	106

¹ Ont été financés simultanément par deux chaînes en clair : 3 films en 2003, 6 en 2004, 4 en 2005, 4 en 2006, 4 en 2007, 5 en 2008, 4 en 2009, 6 en 2010, 2 en 2011 et 1 en 2012.

² En raison des films simultanément financés par deux chaînes en clair, le total n'est pas égal à la somme des résultats par chaîne.

Source : CNC

b. Les films retenus selon leur coût total

La part des films au coût inférieur à 1 M€ diminue légèrement: ils composent 22,5 % de la production en 2012, contre 24,9 % en 2011. A l'opposé, le poids des films au coût supérieur à 15 M€ augmente à 5,4 % (3,0 % en 2011). En 2012, les films au budget compris entre 2,5 M€ et 7 M€ représentent 37,3 % de la production (34,3 % en 2011).

Nombre de films selon le coût de production

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	31	30	36	28	36	28	36	36	42	46
1M€ à 2,5 M€	35	32	42	30	47	47	41	45	36	34
2,5 M€ à 4 M€	15	21	31	28	27	24	27	31	28	33
4 M€ à 5,5 M€	22	19	30	16	9	13	11	15	18	21
5,5 M€ à 7 M€	10	15	11	10	13	23	14	15	12	22
7 M€ à 15 M€	19	12	25	20	27	23	38	34	28	37
plus de 15 M€	4	13	8	9	7	11	10	14	5	11
total	136	142	183	141	166	169	177	190	169	204

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Répartition des films selon le coût de production (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	22,8	21,1	19,7	19,9	21,7	16,6	20,3	18,9	24,9	22,5
1M€ à 2,5 M€	25,7	22,5	23,0	21,3	28,3	27,8	23,2	23,7	21,3	16,7
2,5 M€ à 4 M€	11,0	14,8	16,9	19,9	16,3	14,2	15,3	16,3	16,6	16,2
4 M€ à 5,5 M€	16,2	13,4	16,4	11,3	5,4	7,7	6,2	7,9	10,7	10,3
5,5 M€ à 7 M€	7,4	10,6	6,0	7,1	7,8	13,6	7,9	7,9	7,1	10,8
7 M€ à 15 M€	14,0	8,5	13,7	14,2	16,3	13,6	21,5	17,9	16,6	18,1
plus de 15 M€	2,9	9,2	4,4	6,4	4,2	6,5	5,6	7,4	3,0	5,4
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Les coûts moyens des films au budget situé entre 2,5 M€ et 7 M€ sont relativement stables dans le temps. Les films au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ et ceux au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ affichent en 2012 des progressions respectives de leur coût moyen de 4,4 % et de 7,8 % par rapport à 2011.

Entre 2011 et 2012, les films de la tranche de coût la plus faible (moins de 1 M€) enregistrent une très forte baisse de leur coût moyen (-28,2 %, à 0,38 M€). Ceci est en partie imputable à la présence, en 2012, de 13 films produits avec moins de 200 000 € (contre seulement cinq en 2011). Depuis 2003, le budget moyen des films de cette tranche diminue en moyenne de 3,4 % par an. A l'opposé, les films aux coûts les plus élevés (plus de 15 M€) observent une augmentation tendancielle de 3,0 % par an en moyenne depuis 2003.

Coûts moyens des films selon le coût de production (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	0,52	0,57	0,53	0,51	0,50	0,48	0,53	0,51	0,53	0,38
1M€ à 2,5 M€	1,74	1,73	1,62	1,66	1,66	1,78	1,75	1,71	1,67	1,75
2,5 M€ à 4 M€	3,22	3,14	3,30	3,14	3,20	3,25	3,36	3,17	3,19	3,23
4 M€ à 5,5 M€	5,00	4,76	4,75	4,79	4,42	4,66	4,80	4,73	4,66	4,70
5,5 M€ à 7 M€	6,00	6,10	6,01	6,00	6,19	6,15	6,22	6,21	6,22	6,19
7 M€ à 15 M€	10,10	10,01	9,98	10,15	9,92	9,86	9,47	9,91	9,44	10,18
plus de 15 M€	18,11	24,72	21,27	24,04	23,12	26,95	22,34	28,41	28,95	23,63
total	4,12	5,36	4,47	5,02	4,41	5,33	5,11	5,75	4,38	5,17

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Coûts médians des films selon le coût de production (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	0,51	0,58	0,47	0,49	0,47	0,47	0,47	0,51	0,53	0,33
1M€ à 2,5 M€	1,80	1,70	1,54	1,67	1,69	1,81	1,80	1,72	1,60	1,77
2,5 M€ à 4 M€	3,29	3,14	3,49	3,16	3,25	3,33	3,60	3,12	3,13	3,13
4 M€ à 5,5 M€	5,13	4,82	4,81	4,78	4,15	4,61	5,00	4,77	4,56	4,76
5,5 M€ à 7 M€	5,92	5,95	5,89	5,91	6,12	6,13	6,19	6,34	6,31	6,18
7 M€ à 15 M€	9,59	9,61	10,04	9,44	9,89	9,08	9,07	9,43	9,31	9,65
plus de 15 M€	17,16	22,55	21,37	21,57	18,67	17,12	22,94	26,01	24,15	23,70
total	2,76	2,94	3,45	3,06	2,50	3,16	3,47	3,10	2,88	3,39

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Coûts minimums de production des films

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	0,06	0,09	0,11	0,13	0,17	0,03	0,20	0,09	0,03	0,06
1 à 2,5 M€	1,01	1,00	1,00	1,02	1,00	1,02	1,00	1,07	1,01	1,05
2,5 à 4 M€	2,71	2,53	2,51	2,53	2,51	2,61	2,53	2,50	2,53	2,55
4 à 5,5 M€	4,09	4,11	4,04	4,13	4,02	4,16	4,03	4,01	4,06	4,01
5,5 à 7 M€	5,57	5,55	5,55	5,54	5,61	5,52	5,67	5,52	5,57	5,51
7 à 15 M€	7,06	7,23	7,23	7,08	7,14	7,07	7,16	7,01	7,10	7,03
plus de 15 M€	15,95	15,03	16,82	15,01	15,38	15,16	15,03	16,54	15,27	15,47
total	0,06	0,09	0,11	0,13	0,17	0,03	0,20	0,09	0,03	0,06

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

Coûts maximums de production des films

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	1,00	1,00	0,98	0,98	0,99	0,90	0,99	0,96	0,99	0,90
1 à 2,5 M€	2,50	2,49	2,49	2,47	2,49	2,48	2,48	2,49	2,45	2,48
2,5 à 4 M€	3,89	4,00	3,98	3,89	3,97	3,97	3,97	3,97	3,99	3,98
4 à 5,5 M€	5,47	5,42	5,49	5,50	5,28	5,23	5,32	5,45	5,41	5,46
5,5 à 7 M€	6,76	6,94	6,70	6,96	6,74	6,97	6,96	6,94	6,70	6,91
7 à 15 M€	14,47	14,51	14,20	14,99	14,68	13,72	14,54	14,69	12,88	14,73
plus de 15 M€	22,18	57,86	26,12	42,97	54,58	74,98	28,84	57,13	56,40	37,82
total	22,18	57,86	26,12	42,97	54,58	74,98	28,84	57,13	56,40	37,82

Base FIF (tous genres confondus) : 136 films (2003), 142 films (2004), 183 films (2005), 141 films (2006), 166 films (2007), 169 films (2008), 177 films (2009), 190 films (2010), 169 films (2011), 204 films (2012).
Source : CNC.

c. Les caractéristiques techniques des films retenus

Pour la troisième année consécutive, le CNC a souhaité mesurer l'impact des technologies numériques sur la production des films. Ces données proviennent d'un questionnaire envoyé par le CNC aux producteurs de cinéma entre 2006 et 2012. Les résultats présentés doivent être appréhendés avec les précautions d'usage compte tenu des transferts possibles entre les formats numériques.

Parmi les 204 films d'initiative française ayant reçu un agrément de production en 2012, les informations ont été collectées pour 144 films dont 122 films de fiction, 18 documentaires et 4 films d'animation.

Films ayant répondu au questionnaire numérique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
animation	2	2	2	2	4	4
documentaire	6	16	19	21	22	18
fiction	18	87	106	115	111	122
total	26	105	127	138	137	144

Source : CNC

En 2012, 59,7 % des films disposant d'un master numérique étaient disponibles au format HD Cam SR (67,2 % en 2011, 72,5 % en 2010). La proportion de films avec un master numérique 2K ou 4K est en très forte hausse sur les six années étudiées et atteint 63,9 % en 2012 (54,1 % en 2011, 26,8 % en 2010). Il s'agit du format le plus répandu en 2012.

A l'inverse, la part des films disposant d'un master numérique en Digital Béta apparaît en recul (25,0 % en 2012, contre 57,7 % en 2007). Pour un nombre non négligeable de films, il est courant de voir coexister les formats Digital Béta et HD Cam SR (27 films en 2012, 24 films en 2011).

Types de masters numériques disponibles pour les films (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
HD Cam SR	46,2	60,0	60,6	72,5	67,2	59,7
2K ou 4K	7,7	5,7	11,0	26,8	54,7	63,9
Digital Béta	57,7	28,6	18,9	19,6	22,6	25,0
HD Cam	15,4	19,0	17,3	9,4	19,7	20,8
DV	0,0	1,0	1,6	2,2	1,5	0,7
D5	0,0	0,0	0,6	0,5	0,5	0,0

Lecture : 46,2 % des films agréés en 2007 disposaient d'un master numérique réalisé au format HD Cam SR.

Base FIF ayant répondu au questionnaire numérique (tous genres confondus) : 26 films (2007), 105 films (2008), 127 films (2009), 138 films (2010), 137 films (2011), 144 films (2012).

Source : CNC

En matière de format son, la grande majorité des masters numériques sont réalisés en 5.1 (88,9 % des films en 2012, 84,7 % en 2011). En dépit d'une légère tendance à la baisse, l'usage du son stéréo concerne toujours entre 31,9 % et 50,0 % des films agréés chaque année. Un certain nombre de films (36 en 2012) possèdent deux versions sonores, stéréo et 5.1.

Types de format son disponibles pour les films (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Son 5.1	69,2	65,7	68,5	82,6	84,7	88,9
Son Stéréo	50,0	41,9	41,7	40,6	42,3	31,9

Lecture : 69,2 % des films agréés en 2007 disposaient d'un master numérique son au format 5.1.

Base FIF ayant répondu au questionnaire numérique (tous genres confondus) : 26 films (2007), 105 films (2008), 127 films (2009), 138 films (2010), 137 films (2011), 144 films (2012).

Source : CNC

Pour la plupart des films, les masters numériques sont destinés à couvrir tous les modes de diffusion, que ce soit la projection numérique en salles, la diffusion télévisuelle numérique (en haute définition ou non), le DVD ou encore la vidéo à la demande (VàD). En 2012, 94,4 % des masters numériques sont prévus pour la diffusion en salles, contre seulement 49,3 % en 2010 et 23,8 % en 2008. Le master en vue d'une diffusion en haute définition à la télévision concerne 54,2 % des films (62,8 % en 2011, 63,0 % en 2010). Le DVD, première raison de l'existence d'un master numérique il y a quelques années, n'est plus l'unique support de diffusion numérique prévu. Il concerne 54,2 % des films disposant d'un master numérique en 2012, contre 73,1 % en 2007.

Destination des masters numériques réalisés (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
salles	15,4	23,8	23,6	49,3	81,8	94,4
télévision haute définition	53,8	55,2	54,3	63,0	62,8	54,2
télévision numérique	73,1	53,3	57,5	56,5	57,7	54,9
DVD haute définition	34,6	44,8	34,6	45,7	47,4	49,3
DVD	73,1	53,3	52,0	51,4	46,7	54,2
VàD	42,3	35,2	33,1	42,8	40,9	46,5

Lecture : 15,4 % des films agréés en 2007 disposaient d'un master pour la diffusion en salles.

Base FIF ayant répondu au questionnaire numérique (tous genres confondus) : 26 films (2007), 105 films (2008), 127 films (2009), 138 films (2010), 137 films (2011), 144 films (2012).

Source : CNC

En 2012, les producteurs de 48 films (tous genres confondus) ont estimé que la réalisation d'étapes de production en numérique représentaient un surcoût total de 3,31 M€, soit un surcoût moyen de 68 986 € par film (53 films en 2011 pour un surcoût total de 2,34 M€ soit un surcoût moyen de 44 227 € par film). En 2012, 40,1 % de ce surcoût serait généré par l'étalonnage, devant le scan et télécinéma (30,5 %), la mastérisation (19,7 %) et, dans une moindre mesure, la conformation (9,7 %).

I. Coûts de production des films de fiction

A. Structure globale des coûts de production des films de fiction

En 2012, 166 films d'initiative française de fiction ont reçu un agrément de production, soit 30 films de plus qu'en 2011 et le nombre annuel de films le plus élevé depuis la mise en place de l'étude.

Films de fiction selon le coût de production

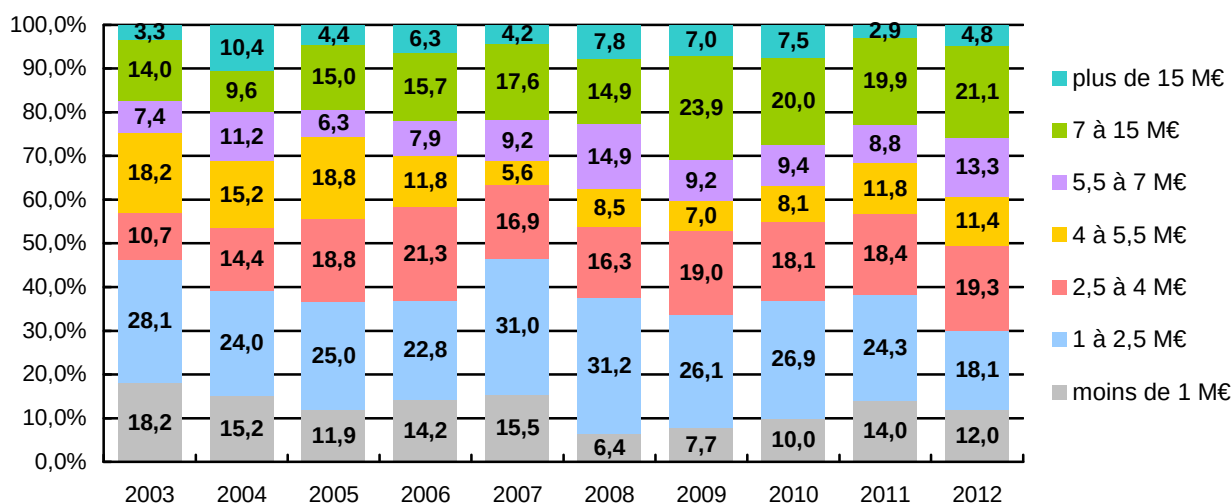
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	22	19	19	18	22	9	11	16	19	20
1 M€ à 2,5 M€	34	30	40	29	44	44	37	43	33	30
2,5 M€ à 4 M€	13	18	30	27	24	23	27	29	25	32
4 M€ à 5,5 M€	22	19	30	15	8	12	10	13	16	19
5,5 M€ à 7 M€	9	14	10	10	13	21	13	15	12	22
7 M€ à 15 M€	17	12	24	20	25	21	34	32	27	35
plus de 15 M€	4	13	7	8	6	11	10	12	4	8
total	121	125	160	127	142	141	142	160	136	166

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

La répartition de ces films selon leur coût évolue légèrement entre 2011 et 2012. La part des films dont le budget est inférieur à 1 M€ diminue de 1,9 point à 12,0 %, tandis que celle des films au budget supérieur à 15 M€ progresse de 1,9 point à 4,8 %. Le poids des films dont le budget est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ passe de 24,3 % en 2011 à 18,1 % en 2012. Dans le même temps, la part des films au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ progresse de 4,5 points à 13,3 %.

Répartition des films de fiction selon le coût de production (%)



Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

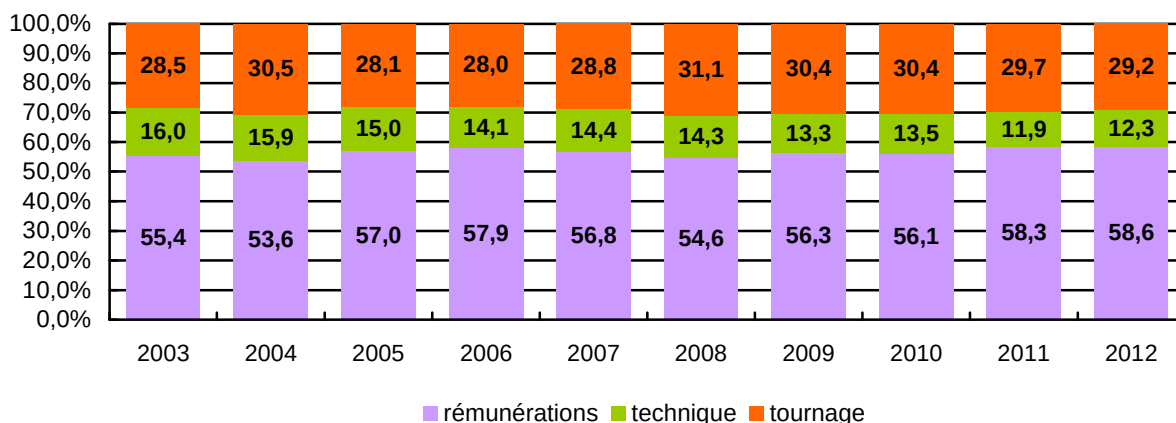
L'ensemble des postes de production se divise en trois catégories :

- les rémunérations regroupant les droits artistiques, le personnel, l'interprétation, les charges sociales et la rémunération du producteur ;
- les coûts techniques constitués des moyens techniques et des dépenses de pellicules et de laboratoires ;
- les coûts de tournage intégrant les décors et costumes, les transports, défraiements, frais de régie, les assurances et divers.

En 2012, le poids des grands postes de coût est stable par rapport à 2011. Les postes relatifs aux rémunérations (hors participations) composent toujours plus de la moitié du coût moyen d'un film (58,6 % en 2012, 58,3 % en 2011). Au sein de cet ensemble, les principaux coûts de fabrication sont : le personnel (20,0 % du coût total en 2012, 18,7 % en 2011), les charges sociales (12,5 % du coût total en 2012, 12,1 % en 2011) et l'interprétation (10,9 % du coût total en 2012, 12,1 % en 2011). La part des dépenses de tournage représente 29,2 % des coûts de production des films de fiction en 2012 (29,7 % en 2011), et celle des dépenses techniques 12,3 % (11,9 % en 2011).

La structure des coûts de production des films de fiction évolue légèrement sur les dix années étudiées : elle présente une baisse des dépenses techniques (-3,8 points entre 2003 et 2012) au profit des rémunérations (+3,1 point) et, dans une bien moindre mesure, des dépenses de tournage (+0,6 point).

Principaux postes de coût de production des films de fiction (%)



Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

Répartition des coûts de production des films de fiction (%)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	7,5	7,6	8,2	9,5	7,7	7,1	8,2	8,9	9,4	9,5
	personnel	19,1	18,4	19,4	18,0	18,9	18,5	19,4	19,7	18,8	20,0
	rémunération producteur	4,8	4,2	4,8	5,6	4,9	4,2	5,0	4,9	5,1	5,5
	interprétation	11,6	11,7	12,5	13,1	12,6	12,9	11,4	10,9	12,1	10,9
	charges sociales	12,5	11,7	12,1	11,7	12,7	12,0	12,2	11,8	13,0	12,5
technique	moyens techniques	9,9	10,9	9,0	9,0	8,8	9,8	8,5	9,0	7,7	8,5
	pellicules-laboratoires	6,1	5,0	6,0	5,1	5,6	4,5	4,7	4,5	4,2	3,7
tournage	décors et costumes	8,0	9,0	7,2	7,5	7,8	8,8	8,3	9,1	7,6	7,1
	transports, défraiements, régie	9,7	9,6	9,2	9,0	9,2	9,8	9,4	9,4	10,2	10,1
	assurances et divers	5,0	6,0	5,8	5,7	6,0	6,8	6,3	5,7	5,7	6,1
	divers ¹	5,8	5,9	5,9	5,9	5,8	5,7	6,4	6,2	6,3	5,9
total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Coûts totaux de production des films de fiction (M€)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	38,87	55,91	63,27	63,94	48,98	59,62	68,72	83,65	59,98	89,22
	personnel	99,20	135,68	149,63	120,95	119,89	155,21	161,34	184,94	119,48	187,00
	rémunération producteur	24,80	30,86	36,96	37,48	31,35	35,48	41,88	45,68	32,47	51,84
	interprétation	60,25	86,66	96,11	88,14	80,18	108,30	95,20	102,52	77,09	102,28
	charges sociales	64,93	86,52	93,54	78,67	80,74	100,47	102,06	111,19	82,55	117,31
technique	moyens techniques	51,45	80,45	69,38	60,83	55,73	82,30	71,06	84,21	49,21	79,59
	pellicules-laboratoires	31,79	36,97	46,00	34,07	35,79	37,80	39,48	42,73	26,84	34,95
tournage	décors et costumes	41,53	66,19	55,90	50,12	49,86	73,57	69,53	85,52	48,66	66,56
	transports, défraiements, régie	50,33	70,75	70,61	60,48	58,24	81,91	78,22	88,25	64,89	94,15
	assurances et divers	26,21	44,36	44,49	38,11	38,09	57,22	52,54	53,78	36,10	56,95
	divers ¹	30,12	43,70	45,49	39,53	37,18	48,16	53,47	58,24	39,92	55,04
total		519,48	738,05	771,38	672,33	636,03	840,04	833,50	940,71	637,18	934,90

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Coût moyen de production des films de fiction (M€)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	0,32	0,45	0,40	0,50	0,34	0,42	0,48	0,52	0,44	0,54
	personnel	0,82	1,09	0,94	0,95	0,84	1,10	1,14	1,16	0,88	1,13
	rémunération producteur	0,20	0,25	0,23	0,30	0,22	0,25	0,29	0,29	0,24	0,31
	interprétation	0,50	0,69	0,60	0,69	0,56	0,77	0,67	0,64	0,57	0,62
	charges sociales	0,54	0,69	0,58	0,62	0,57	0,71	0,72	0,69	0,61	0,71
technique	moyens techniques	0,43	0,64	0,43	0,48	0,39	0,58	0,50	0,53	0,36	0,48
	pellicules-laboratoires	0,26	0,30	0,29	0,27	0,25	0,27	0,28	0,27	0,20	0,21
tournage	décors et costumes	0,34	0,53	0,35	0,39	0,35	0,52	0,49	0,53	0,36	0,40
	transports, défraiements, régie	0,42	0,57	0,44	0,48	0,41	0,58	0,55	0,55	0,48	0,57
	assurances et divers	0,22	0,35	0,28	0,30	0,27	0,41	0,37	0,34	0,27	0,34
	divers ¹	0,25	0,35	0,28	0,31	0,26	0,34	0,38	0,36	0,29	0,33
total		4,29	5,90	4,82	5,29	4,48	5,96	5,87	5,88	4,69	5,63

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

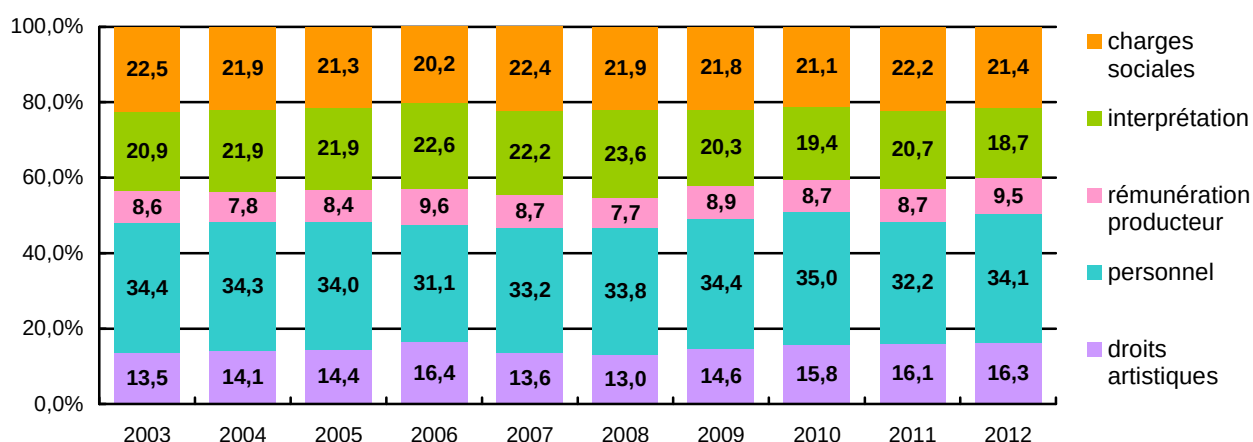
Source : CNC.

B. Les dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération incluent les droits artistiques, les frais de personnel, les rémunérations des producteurs, les dépenses d'interprétation et les charges sociales.

Entre 2003 et 2012, la structure des dépenses de rémunération évolue très légèrement. En dépit des variations annuelles, les dépenses de personnel et celles relatives aux charges sociales ont un poids stable, composant respectivement environ le tiers et 20 % de l'ensemble des dépenses des rémunérations. En revanche, sur la période, le poids des dépenses de droits artistiques augmente sensiblement (+2,8 points) tandis que celui des dépenses relatives à l'interprétation diminue (-2,2 points).

Répartition des dépenses de rémunérations (%)



Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

a. Les droits artistiques¹

En 2012, plus des 80 % des dépenses relatives aux droits artistiques sont captés par quatre sous-postes : le sujet, les coûts d'adaptation et dialogues, les droits d'auteur du réalisateur et les droits musicaux.

En 2012, les dépenses relatives au sujet représentent 25,89 M€, soit le plus haut niveau observé depuis la mise en place de l'étude et 2,8 % du coût total. Ce niveau exceptionnel de dépense s'explique notamment par le fait que quatre films de fiction consacrent plus de 1 M€ à ce poste de coût : *Sur la route*, *Sur la piste du Marsupilami*, *Hollywood* et *Carnage*. Un seul film, *Rien à déclarer*, était dans ce cas en 2011.

Les dépenses relatives aux droits musicaux augmentent de 67,5 % par rapport à 2011, à 17,40 M€. Il s'agit du plus haut niveau observé depuis 2003. Cette progression est en partie imputable au film *Cloclo* qui dépense plus de 1 M€ en droits musicaux. Trois autres films consacrent plus de 400 000 € aux droits musicaux : *Hollywood*, *les Seigneurs* et *Sur la route*.

¹ Le détail des dépenses en droits artistiques par tranche de coût est présenté en annexe 2 page 85.

Entre 2011 et 2012, les dépenses consacrées au poste « agents littéraires et conseils » ont augmenté de 31,0 %, à 5,32 M€. Par rapport à 2003, leur montant a été multiplié par 2,5.

Poids des dépenses de droits artistiques dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
sujet	1,6	2,0	2,2	2,2	2,0	2,3	1,8	2,4	2,8	2,8
adaptation et dialogues	1,0	1,0	1,4	1,4	1,1	0,8	1,3	1,5	1,2	1,6
droits d'auteur du réalisateur	1,6	1,4	1,6	2,8	1,7	1,3	1,6	1,8	1,6	1,5
droits musicaux	1,8	1,5	1,7	1,7	1,5	1,6	1,6	1,5	1,6	1,9
droits divers	0,7	0,6	0,6	0,5	0,8	0,6	0,9	0,8	1,2	0,9
traduction et dactylographie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
frais sur manuscrits	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2	0,2	0,3
frais préliminaires	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
agents littéraires et conseils	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6
droits artistiques : total	7,5	7,6	8,2	9,5	7,7	7,1	8,2	8,9	9,4	9,5

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
sujet	8,42	15,09	16,89	14,71	12,43	19,51	14,78	22,25	17,97	25,89
adaptation et dialogues	5,41	7,60	10,95	9,55	7,08	6,61	11,05	13,66	7,61	14,57
droits d'auteur du réalisateur	8,15	10,39	12,05	18,66	10,53	10,53	12,96	16,80	10,50	14,09
droits musicaux	9,30	11,02	12,76	11,69	9,63	13,33	13,40	14,41	10,39	17,40
droits divers	3,69	4,41	4,82	3,36	4,88	4,64	7,67	7,30	7,62	8,08
traduction et dactylographie	0,54	0,74	0,74	0,52	0,54	0,58	0,76	0,89	0,60	0,91
frais sur manuscrits	0,88	1,71	1,02	1,63	1,10	0,70	3,09	2,07	1,17	2,80
frais préliminaires	0,34	1,23	0,44	0,23	0,07	0,37	0,25	1,34	0,06	0,15
agents littéraires et conseils	2,12	3,72	3,60	3,58	2,72	3,34	4,75	4,93	4,07	5,32
droits artistiques : total	38,87	55,91	63,27	63,94	48,98	59,62	68,72	83,65	59,98	89,22

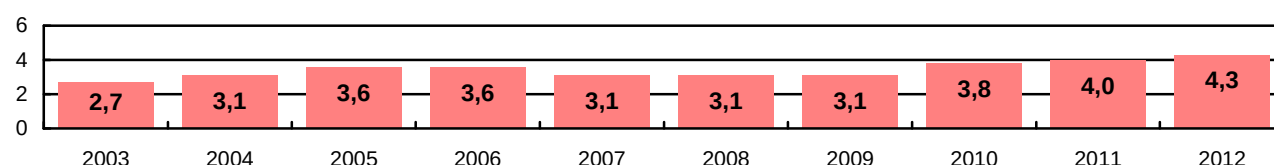
Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

Eclairage sur les dépenses d'écriture

Les dépenses d'écriture (sujet + adaptation et dialogues) concentrent 4,3 % du total des coûts de production (soit 45,4 % des droits artistiques) en 2012. C'est la part la plus élevée depuis 2003. En 2012, sept films consacrent au moins 12 % de leur coût total aux dépenses d'écriture. Il s'agit de : *le Voile brûlé*, *Escort*, *Hollywoo*, *Rives*, *les Lyonnais*, *Carnage* et *Hôtel du paradis*.

Cinq adaptations littéraires figurent parmi les dix films aux dépenses d'écriture les plus élevées en 2012 : deux adaptations de pièces de théâtre (*Carnage*, *le Prénom*), deux adaptations de romans (*Sur la route*, *The Prodiges*) et une adaptation de bande dessinée (*Sur la piste du Marsupilami*).

Part des dépenses d'écriture¹ dans le coût total (%)



¹ Sujet + adaptation et dialogues.

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

b. Les dépenses de personnel¹

En 2012, la majeure partie des dépenses de personnel est allouée à la direction administrative (2,7 % du coût total, soit 25,09 M€), à la rémunération du personnel technique lié au montage et à la finition (2,0 % du total ; 19,02 M€) et à celle de la main-d'œuvre relative au tournage (1,8 % du total ; 16,61 M€). Chaque poste des dépenses de personnel affiche une valeur en progression par rapport à 2011.

Poids des dépenses relatives au personnel dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
réalisateur technicien	1,2	1,1	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1	1,0	1,5	1,4
direction administration	2,4	2,3	2,4	2,4	2,6	2,4	2,5	2,4	2,6	2,7
régie	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7
mise en scène techniciens	1,7	1,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
conseillers spécialisés	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4
prises de vues	1,5	1,4	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4	1,3	1,4	1,6
son	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
costumes	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8
maquillage	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7
ameublement	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9
équipe décoration	1,2	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5	1,4	1,3	1,4	1,4
montage et finition	2,0	1,9	2,0	1,8	2,0	1,9	1,9	1,7	2,0	2,0
main-d'œuvre tournage	1,8	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,6	1,8
main-d'œuvre décors	1,4	1,7	1,4	1,3	1,3	1,1	1,5	1,2	1,0	1,2
divers	1,1	0,9	1,7	0,8	0,9	0,6	1,2	2,6	0,7	1,3
agents artistiques du personnel technique	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
personnel : total	19,1	18,4	19,4	18,0	18,9	18,5	19,4	19,7	18,8	20,0

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

Dépenses relatives au personnel (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
réalisateur technicien	6,41	7,86	8,26	7,99	7,09	8,13	8,98	9,53	9,29	12,94
direction administration	12,38	17,16	18,27	15,93	16,57	20,44	20,95	22,50	16,61	25,09
régie	8,41	10,81	11,84	9,53	9,25	13,06	13,23	14,67	10,29	16,10
mise en scène techniciens	8,67	10,64	12,23	10,69	10,45	13,13	13,51	14,65	11,03	15,92
conseillers spécialisés	2,11	2,54	2,96	2,39	2,57	3,62	2,91	3,31	2,02	3,34
prises de vues	7,87	10,69	11,88	10,30	9,08	12,94	12,00	12,57	9,05	14,58
son	2,98	3,58	4,44	3,63	3,60	4,23	4,11	4,47	3,40	4,86
costumes	3,85	5,23	5,62	4,59	4,62	7,13	7,14	8,00	5,06	7,78
maquillage	3,27	4,53	4,78	4,20	4,34	6,22	5,73	5,85	4,15	6,12
ameublement	4,05	5,99	5,93	5,51	5,31	7,92	7,46	7,58	5,01	8,24
équipe décoration	6,34	10,34	10,39	8,56	8,24	12,64	11,82	12,57	8,99	12,75
montage et finition	10,62	14,10	15,30	12,25	12,76	15,60	15,72	16,43	12,56	19,02
main-d'œuvre tournage	9,16	12,52	13,29	11,16	11,45	15,02	14,98	16,79	10,36	16,61
main-d'œuvre décors	7,03	12,42	11,14	8,51	8,22	9,27	12,23	11,01	6,38	10,77
divers	5,57	6,56	12,76	5,12	5,44	5,25	9,80	24,05	4,53	11,80
agents artistiques du personnel technique	0,49	0,71	0,59	0,59	0,90	0,61	0,77	0,97	0,75	1,08
personnel : total	99,20	135,68	149,63	120,95	119,89	155,21	161,34	184,94	119,48	187,00

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

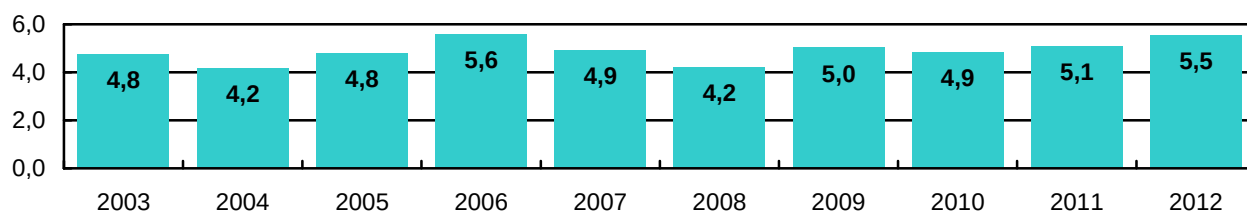
¹ Le détail des dépenses de personnel par tranche de coût est présenté en annexe 3 page 87.

c. La rémunération des producteurs

La part de dépenses liée à la rémunération des producteurs progresse de 0,4 point en 2012, à 5,5 % du coût total des films, soit le niveau le plus élevé depuis 2006. Ces dépenses représentent 51,84 M€ (32,47 M€ en 2011). Onze titres consacrent plus de 1 M€ à ce poste (cinq en 2011, huit en 2010) ; parmi eux, deux films y dédient plus de 2 M€ (aucun film dans ce cas en 2011, un seul en 2010).

En 2012, un peu plus de 16 % des films (soit 27 titres) se partagent 50 % du total des rémunérations des producteurs (24 titres en 2011, 26 en 2010). Il convient de rappeler que ces dépenses ne correspondent pas nécessairement à la seule rémunération du producteur délégué. Elles peuvent couvrir des frais de structure engagés dans la production du film et la rémunération du producteur exécutif.

Part de la rémunération des producteurs dans le coût total (%)

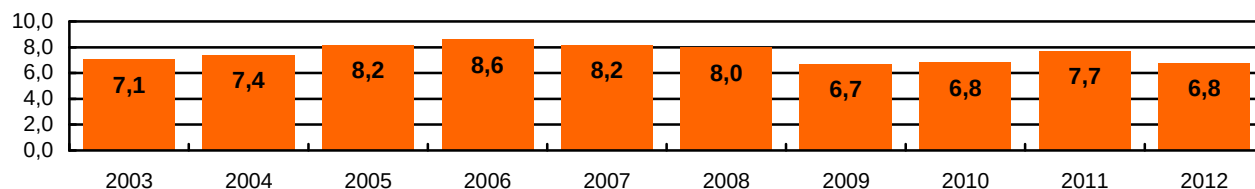


Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

d. Les coûts d'interprétation¹

En 2012, la part des dépenses allouées aux rôles principaux diminue de 0,9 point, à 6,8 % du coût total, soit le plus bas niveau depuis dix ans. Cette part varie selon le coût du film : elle est de 3,7 % pour les films à moins de 1 M€ et de 7,5 % pour les films à plus de 7 M€ en 2012. Le poids des dépenses allouées aux rôles secondaires baisse également, mais dans une moindre mesure (-0,2 point à 1,4 % du coût total). A l'inverse, la part des dépenses de rémunération des petits rôles augmente très légèrement (+0,1 point à 1,7 % du total des dépenses).

Part de la rémunération des rôles principaux dans le coût total (%)



Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

¹ Le détail des dépenses d'interprétation par tranche de coût est présenté en annexe 4 page 92.

Parallèlement, la part des dépenses consacrées aux agents artistiques représente 0,8 % du coût total en 2012, contre 1,0 % en 2011. Depuis 2003, cette part est relativement stable et comprise entre 0,7 % et 1,0 %.

Poids des dépenses relatives à l'interprétation (hors BNC)¹ dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rôles principaux	7,1	7,4	8,2	8,6	8,2	8,0	6,7	6,8	7,7	6,8
rôles secondaires	1,5	1,4	1,3	1,8	1,5	1,6	1,7	1,6	1,6	1,4
petits rôles, doublures, figuration	1,9	1,9	1,8	1,6	1,6	2,0	1,9	1,5	1,6	1,7
personnels artistiques après tournage	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
personnels musique	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
agents artistiques	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	0,8	0,7	1,0	0,8
interprétation: total	11,6	11,7	12,5	13,1	12,6	12,9	11,4	10,9	12,1	10,9

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Le volume financier relatif aux têtes d'affiche s'élève à 63,49 M€ en 2012, contre 49,12 M€ en 2011 (+29,3 %). En 2012, 17 films affectent plus de 1 M€ aux rôles principaux, soit 10,2 % des films de fiction. Ces 17 films cumulent 45,0 % des dépenses totales de ce poste (34,6 % en 2011). Les dix films qui consacrent le plus aux rôles principaux en 2012 pèsent pour 29,3 % des dépenses totales de ce poste ; en 2011, ils représentaient 34,6 % du total.

En 2012, un film, *la Vérité si je mens 3*, dépense plus de 3 M€ pour les rôles principaux (aucun film n'était dans ce cas en 2011, il y en avait deux en 2010) et trois films allouent plus de 2 M€ aux premiers rôles : *les Seigneurs*, *Un bonheur n'arrive jamais seul*, *Carnage* (deux en 2011, comme en 2010).

En 2012, les dépenses relatives aux rôles secondaires augmentent de 32,3 %, à 13,27 M€ (10,03 M€ en 2011). Trois films consacrent plus de 500 000 € à ce poste, comme en 2011. Il s'agit de *Colombiana*, *la Vérité si je mens 3* et *Sur la piste du Marsupilami*.

Entre 2011 et 2012, les dépenses consacrées à la rémunération des petits rôles, doublures et figuration ont augmenté de 52,6 %, à 15,50 M€. Sept films y consacrent plus de 350 000 € et concentrent 19,4 % des dépenses sur ce poste. Il s'agit de : *Cloclo*, *Colombiana*, *les Seigneurs*, *Un bonheur n'arrive jamais seul*, *The Artist*, *les Infidèles*, *Sur la route*.

Dépenses relatives à l'interprétation (hors BNC)¹ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rôles principaux	36,70	54,64	63,24	57,82	51,98	67,14	56,08	64,15	49,12	63,49
rôles secondaires	7,85	10,45	9,94	11,79	9,62	13,54	14,30	14,62	10,03	13,27
petits rôles, doublures, figuration	9,69	13,77	13,79	10,49	10,21	16,75	15,85	14,52	10,16	15,50
personnels artistiques après tournage	0,69	1,01	1,06	0,70	1,53	0,91	0,77	0,93	0,56	1,10
personnels musique	1,08	1,10	1,05	1,32	1,01	1,64	1,33	1,39	1,07	1,78
agents artistiques	4,24	5,68	7,02	6,02	5,83	8,33	6,88	6,91	6,16	7,14
interprétation: total	60,25	86,66	96,11	88,14	80,18	108,30	95,20	102,52	77,09	102,28

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

¹ Les bénéfices non commerciaux (BNC) correspondent la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Ils sont, dans cette étude, comptabilisés dans le poste « droits artistiques » (sous-poste « droits divers »).

e. Les charges sociales

Pour la sixième année consécutive, le détail des charges sociales figure dans cette étude. Ce détail n'est toutefois disponible que pour 110 des 166 films de fiction de 2012. Dans certains cas, il a été reconstitué à partir des devis prévisionnels détaillés. La répartition indiquée ci-après doit donc être considérée avec précaution. Les charges sociales détaillées ne concernent que les charges versées en France.

En 2012 comme les années précédentes, plus de la moitié des charges sociales concernent les techniciens (56,9 % en 2012, 59,0 % en 2011). Plus d'un quart (25,9 %) des charges sociales en France concernent les comédiens, contre 21,2 % en 2011. A l'opposé, celles relatives aux producteurs et aux ouvriers baissent respectivement à 5,0 % et à 5,9 % du total des charges sociales (9,1 % et 7,5 % en 2011). Après une diminution à 1,8 % en 2011, les charges sociales relatives aux auteurs augmentent de nouveau en 2012 à 5,8 % du total des charges sociales.

Le poids des charges sociales en France reste globalement stable à 12,8 % du coût des films concernés (12,5 % en 2011, 11,7 % en 2010).

Répartition des dépenses relatives aux charges sociales versées en France (%)

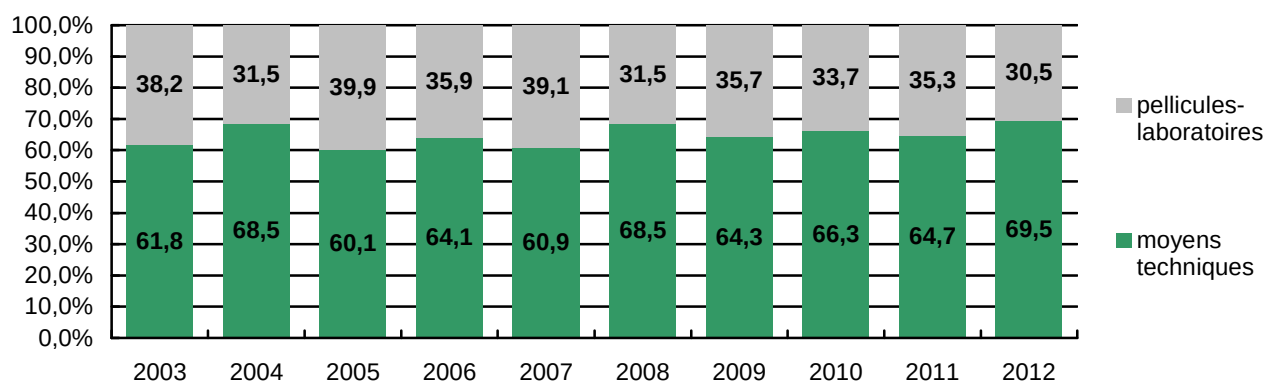
	Dépenses (%)					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
charges sociales auteurs	4,4	1,2	1,0	3,7	1,8	5,8
charges sociales producteurs	9,5	8,5	7,6	9,2	9,1	5,0
charges sociales comédiens	21,6	21,0	21,7	21,7	21,2	25,9
charges sociales ouvriers	10,1	7,5	10,3	7,4	7,5	5,9
charges sociales techniciens	54,4	60,6	58,7	57,6	59,0	56,9
charges sociales divers	0,2	1,2	0,6	0,5	1,4	0,5
charges sociales : total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>part dans le coût des films concernés</i>	<i>12,6</i>	<i>11,2</i>	<i>12,8</i>	<i>11,7</i>	<i>12,5</i>	<i>12,8</i>

Base FIF (fictions) pour lesquels le détail des charges sociales est disponible : 101 films (2007), 110 films (2008), 107 films (2009), 122 films (2010), 91 films (2011), 110 films (2012).
Source : CNC

C. Les dépenses techniques

Les coûts techniques couvrent l'ensemble des moyens techniques et les frais de pellicules et de laboratoires. Sur la période 2003- 2012, avec l'essor des technologies numériques, la part des dépenses destinées aux moyens techniques augmente (+7,7 points à 69,5 %) au détriment de celle des dépenses relatives aux pellicules et aux laboratoires (30,5 % en 2012).

Répartition des dépenses techniques (%)



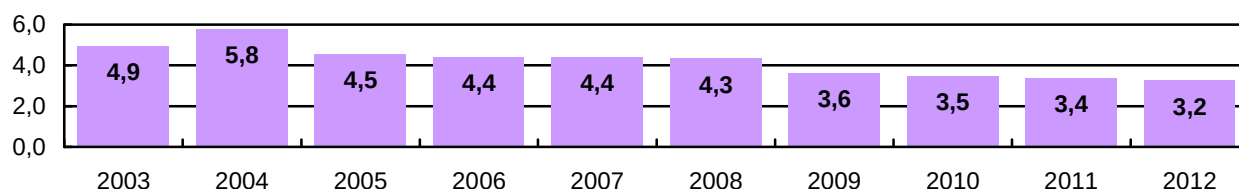
Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

a. Les moyens techniques

En 2012, sur l'ensemble des films, la part des moyens techniques progresse à 8,5 % des coûts totaux des films de fiction (7,7 % en 2011). Cette augmentation est à mettre en lien avec le plus grand nombre de films au coût supérieur à 15 M€ (8 en 2012 contre 4 en 2011), pour lesquels le poids des moyens techniques est plus fort. En dépit de cette progression en valeur, il demeure important de souligner la diminution structurelle du poids des moyens techniques dans le coût total du film, qui passe de 9,9 % en 2003 à 8,5 % en 2012.

Depuis 2004, la part des dépenses de moyens techniques affectée à la postproduction des films (montage, auditorium, postproduction vidéo, génériques et films-annonces) diminue de façon continue, pour s'établir à 3,2 % du coût total en 2012.

Part des dépenses de postproduction¹ dans le coût total (%)



¹ Dépenses relatives aux postes montage, auditorium, postproduction vidéo, génériques et films-annonces.

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Les autres dépenses en moyens techniques se répartissent essentiellement entre les coûts d'éclairage (11,91 M€ en 2012, à 1,3 % du coût total) et le matériel de prises de vue (12,39 M€ en 2012, à 1,3 % du coût total).

Poids des dépenses relatives aux moyens techniques dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
matériel prises de vue "cinéma"	1,4	1,3	1,4	1,3	1,2	1,4	1,3	1,2	1,1	1,2
matériel prises de vue "vidéo"	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
machineries	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8
éclairage	1,4	1,5	1,4	1,2	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3
son	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
montage	2,4	1,9	2,0	1,8	2,1	1,7	1,6	1,4	1,3	1,2
auditorium	1,5	1,4	1,5	1,5	1,4	1,2	1,2	1,2	1,3	1,1
postproduction vidéo	0,5	1,9	0,7	0,6	0,6	1,0	0,5	0,6	0,5	0,6
génériques et films annonces	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
autres prestations	1,1	1,1	0,6	1,1	0,9	1,7	1,3	1,9	0,8	1,6
moyens techniques : total	9,9	10,9	9,0	9,0	8,8	9,8	8,5	9,0	7,7	8,5

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

L'augmentation du poids des moyens techniques dans le coût total observée en 2012 se traduit également par une progression en valeur : 79,59 M€ sont affectés aux moyens techniques, soit une augmentation de 61,7 % par rapport à 2011. Les postes les plus affectés sont la postproduction vidéo (+96,6 %) et les « autres prestations » (+174,2 %).

En 2012, trois films dépenses plus de 3 M€ en moyens techniques : il s'agit de *Sur la piste du Marsupilami* (6,1 M€), *Enter the Void* (4,1 M€) et *Colombiana* (2,3 M€). Aucun film n'était dans ce cas en 2011.

Dépenses relatives aux moyens techniques (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
matériel prises de vue "cinéma"	7,21	9,39	10,75	8,82	7,52	11,78	10,46	11,28	7,20	11,56
matériel prises de vue "vidéo"	0,44	1,77	0,53	0,61	0,59	0,89	0,63	0,65	0,85	0,83
machineries	3,59	5,39	5,11	4,17	3,89	6,16	5,81	6,92	4,68	7,13
éclairage	7,17	10,90	10,93	8,13	8,04	10,44	11,07	12,42	7,61	11,91
son	1,83	2,20	2,50	2,00	2,12	2,29	2,33	2,59	2,08	2,99
montage	12,48	14,28	15,32	11,90	13,44	14,08	13,00	12,88	8,24	11,38
auditorium	7,70	10,15	11,40	9,95	8,72	10,35	9,89	11,14	8,29	10,27
postproduction vidéo	2,78	14,26	5,07	4,28	3,50	8,31	4,31	5,95	2,90	5,69
génériques et films annonces	2,73	3,84	3,21	3,54	2,40	3,50	3,09	2,73	1,97	3,03
autres prestations	5,51	8,26	4,55	7,42	5,51	14,51	10,47	17,63	5,39	14,80
moyens techniques : total	51,45	80,45	69,38	60,83	55,73	82,30	71,06	84,21	49,21	79,59

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

b. Les frais de pellicules et laboratoires

Après une baisse en 2011, l'ensemble des dépenses relatives aux pellicules et aux laboratoires augmente de nouveau en 2012 (+30,2 %, à 34,95 M€). Cette augmentation est notamment due à la progression du nombre de films.

Malgré cette progression en valeur, la part des frais de pellicules et de laboratoires dans le coût total des films diminue de manière régulière sur la période. En 2012, elle est de 3,7 % soit son niveau le plus faible depuis 2003.

Le sous-poste « laboratoires » concentre toujours près des deux tiers (65,1 %) des dépenses de « pellicules et laboratoires » et représente à lui seul 2,4 % du coût total des films en 2012. En revanche, le sous-poste « pellicules » continue de diminuer, à 0,6 % du total des dépenses en 2012. Son poids n'a jamais été aussi bas sur la période étudiée. Ce recul, amorcé en 2008, est corrélé au développement de l'usage des techniques numériques.

Poids des dépenses relatives aux pellicules et aux laboratoires dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
pellicules	1,5	1,2	1,3	1,1	1,3	1,0	1,0	0,9	0,8	0,6
laboratoires	4,0	3,3	4,0	3,2	3,7	2,8	3,2	3,0	2,8	2,4
laboratoire vidéo	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
sous-titrages	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
laboratoire photo	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
pellicules-laboratoires : total	6,1	5,0	6,0	5,1	5,6	4,5	4,7	4,5	4,2	3,7

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Dépenses relatives aux pellicules et aux laboratoires (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
pellicules	7,58	8,90	9,84	7,59	8,04	8,33	8,24	8,69	4,81	5,99
laboratoires	20,63	24,01	31,03	21,72	23,30	23,62	26,31	28,52	17,97	22,76
laboratoires vidéo	2,44	2,97	3,75	3,72	3,72	4,92	4,07	4,50	3,36	4,98
sous-titrages	0,69	0,47	0,80	0,62	0,40	0,64	0,61	0,74	0,58	1,01
laboratoires photo	0,44	0,62	0,58	0,41	0,33	0,29	0,25	0,28	0,12	0,20
pellicules-laboratoires : total	31,79	36,97	46,00	34,07	35,79	37,80	39,48	42,73	26,84	34,95

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

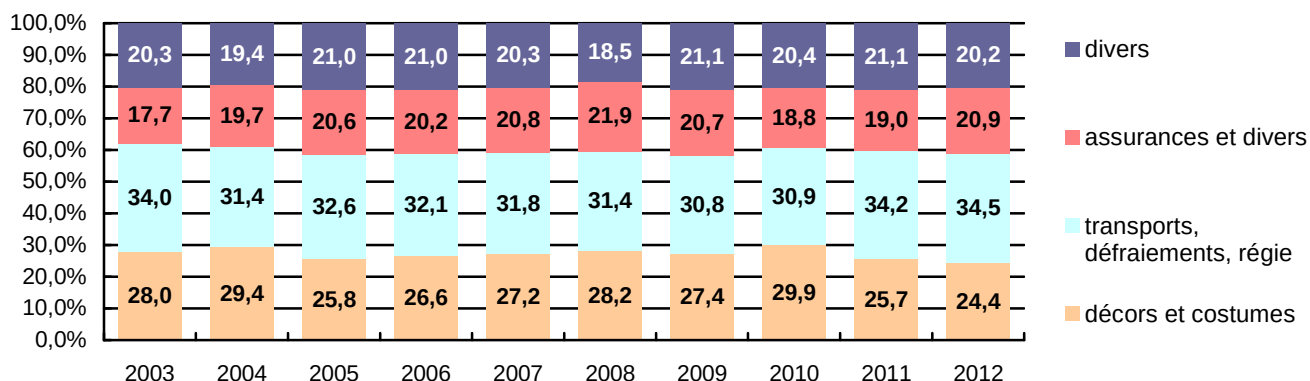
Il est important de souligner que les dépenses relatives aux pellicules et aux laboratoires sont limitées pour les films à très gros budgets : ces dépenses ne franchissent quasiment jamais le seuil de 1 M€ et leur poids décroît à mesure que le coût d'un film augmente. Ainsi, peuvent-elles représenter jusqu'à plus de 15 % du coût total de certains films à moins de 1 M€ et moins de 2 % de celui de films dont le coût est supérieur à 15 M€.

D. Les dépenses de tournage

Les coûts de tournage englobent les frais de décors et costumes, les frais de transports, défraiements et régie, les assurances et frais divers ainsi que les autres coûts.

Sur la période 2003-2012, la part des dépenses d'assurances et divers progresse (+3,2 points), tandis que celle des dépenses de décors et costumes diminue (-3,6 points).

Répartition des dépenses de tournage (%)



¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

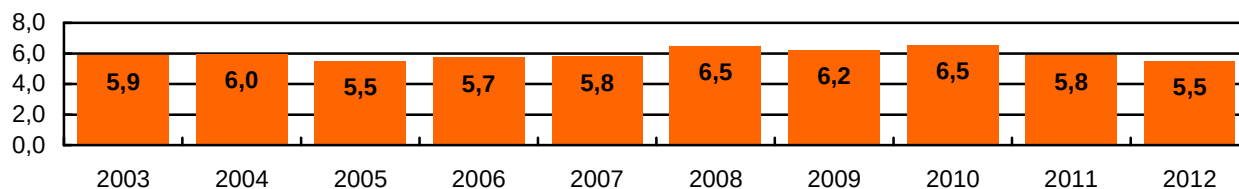
Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

a. Les dépenses de décors et costumes

Comme les années précédentes, les « décors » (studios, décors naturels intérieurs et extérieurs, meubles et accessoires, frais divers et de décoration) concentrent à eux seuls la majeure partie des dépenses de décors et costumes en 2012. Ils représentent 5,5 % du coût total des films, contre 5,8 % en 2011. Le poids des décors naturels intérieurs diminue très légèrement à 2,3 % du coût total (2,4 % en 2011), de même que la part des dépenses de studios et celle des dépenses relatives aux décors naturels extérieurs (respectivement 0,8 % et 0,7 % du coût total en 2012).

Part des dépenses de décors¹ dans le coût total (%)



¹ Les dépenses de « décors » sont celles relatives aux studios, aux décors naturels intérieurs et extérieurs, aux meubles et accessoires, ainsi que les frais divers et de décoration

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Poids des dépenses relatives aux décors et costumes dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
studios	1,1	1,7	1,4	1,6	1,2	1,9	1,1	1,4	0,9	0,8
décors naturels intérieurs	2,3	1,8	2,1	2,0	1,9	2,0	2,6	1,9	2,4	2,3
décors naturels extérieurs	1,0	1,2	0,6	0,8	1,2	1,1	0,9	1,3	0,9	0,7
frais divers et décoration	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,9	0,7	0,7
meubles et accessoires	0,9	0,8	1,0	0,9	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0
moyens de transports jouant	0,6	0,8	0,4	0,5	0,5	0,8	0,7	0,7	0,4	0,4
effets spéciaux	0,4	1,2	0,5	0,4	0,6	0,5	0,5	0,8	0,5	0,3
costumes	1,0	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,7
postiches et maquillage	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
décors et costumes: total	8,0	9,0	7,2	7,5	7,8	8,8	8,3	9,1	7,6	7,1

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Après une baisse en 2011, les dépenses afférentes aux costumes, postiches et maquillage retrouvent en 2012 un niveau proche de celui de 2009, à 7,97 M€ (+34,9 % par rapport à 2011). Cette hausse est l'effet de la présence, parmi les films agréés en 2012, de plusieurs films à budget élevé ayant fortement recours à ce type de dépenses : reconstitutions historiques (*Sur la route*, *Cloclo*, *les Adieux à la Reine*, *The Artist*, *The Lady*) ou adaptations de bandes dessinées (*Sur la piste du Marsupilami*).

Dépenses relatives aux décors et costumes (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
studios	5,89	12,62	10,46	10,83	7,40	15,67	9,39	13,33	5,91	7,64
décors naturels intérieurs	11,69	13,12	16,00	13,17	11,82	16,47	21,86	18,32	15,38	21,20
décors naturels extérieurs	5,29	9,14	4,92	5,12	7,67	9,09	7,63	11,79	5,49	6,76
frais divers et décoration	2,65	3,15	3,43	3,41	3,47	5,26	5,33	8,33	4,35	6,57
meubles et accessoires	4,89	6,01	7,61	5,93	6,37	7,80	7,69	9,41	6,07	9,12
moyens de transports jouant	2,94	5,73	2,78	3,45	3,28	6,61	5,85	6,45	2,39	4,05
effets spéciaux	2,32	9,19	3,65	2,38	3,72	4,47	3,97	7,61	3,16	3,26
costumes	5,06	6,09	6,09	4,91	5,17	6,56	6,46	8,60	5,07	6,62
postiches et maquillage	0,81	1,12	0,98	0,91	0,96	1,64	1,35	1,68	0,83	1,35
décors et costumes: total	41,53	66,19	55,90	50,12	49,86	73,57	69,53	85,52	48,66	66,56

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

b. Frais de transports, défraiements et régie

En 2012, les dépenses de défraiements, de déplacements après tournage et de droits de douanes captent 4,3 % du coût total des films, soit une baisse de 0,3 point par rapport à 2011. Le deuxième sous-poste est constitué des frais en cours de tournage, en léger retrait à 3,0 % en 2012 (3,1 % en 2011).

Poids des dépenses relatives aux transports, défraiements et régie dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
déplacements avant tournage	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8
tournage	3,1	2,7	2,7	2,8	3,1	3,0	3,0	3,1	3,1	3,0
défraiements, déplacements après tournage, droits de douanes	4,3	4,6	3,9	4,0	3,6	4,2	3,9	3,8	4,6	4,3
frais de bureau, régie et divers	1,7	1,7	1,8	1,6	1,7	1,8	1,7	1,7	1,9	1,9
transport, défraiements, frais: total	9,7	9,6	9,2	9,0	9,2	9,8	9,4	9,4	10,2	10,1

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Suite à la forte baisse de 2011, l'ensemble des sous-postes de coûts liés aux transports, défraiements et régie affichent en 2012 une forte augmentation (+45,1 %) en valeur, à 94,15 M€. Il s'agit du plus haut niveau pour ce poste de coût depuis la mise en place de l'étude en 2003, à mettre en relation avec le grand nombre de films à budgets élevés en 2012. Six films consacrent plus de 2 M€ aux dépenses de « transports, défraiements et régie » en 2012 (tous affichent un coût total supérieur à 7 M€ et quatre d'entre un coût total supérieur à 15 M€). Ceci est lié au fait qu'ils ont tous réalisé une partie importante de leur tournage hors de la France métropolitaine : *Sur la piste du Marsupilami* (Mexique, Belgique), *Sur la route* (Mexique, les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine), *Colombiana* (Mexique et Etats-Unis), *l'Ordre et la morale* (Polynésie, Nouvelle Calédonie), *Cloclo* (Belgique, Monaco, Maroc), *Hollywood* (Etats-Unis). En 2011, seuls trois films (tous à plus de 15 M€) consacraient plus de 2 M€ aux dépenses de « transports, défraiements et régie »

En dépit de cette hausse importante en valeur, ces dépenses représentent 10,1 % des coûts totaux en 2012, contre 10,2 % en 2011. Cette très légère diminution est liée à l'augmentation du nombre de films y consacrant une part très faible : 14 films consacrent moins de 5 % de leur budget total à ces dépenses en 2012 (soit 8,4 % des films), contre huit films en 2011 (5,9 % des films).

Dépenses relatives aux transports, défraiements et régie (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
déplacements avant tournage	3,17	4,56	5,11	3,79	4,69	7,08	6,02	7,75	4,19	7,88
tournage	15,90	20,15	20,80	18,87	19,92	24,91	25,19	29,10	19,54	27,74
défraiements, déplacements après tournage, droits de douanes	22,22	33,83	30,45	27,06	23,08	34,97	32,70	35,70	29,09	40,51
frais de bureau, régie et divers	9,04	12,21	14,25	10,75	10,54	14,95	14,32	15,70	12,07	18,03
transport, défraiements, frais: total	50,33	70,75	70,61	60,48	58,24	81,91	78,22	88,25	64,89	94,15

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

c. Frais d'assurances et divers

En 2012, les frais d'assurances et divers enregistrent une hausse de 57,6 %, à 56,95 M€, soit le deuxième niveau le plus élevé après 2009. L'ensemble des frais d'assurances et divers représentent 6,1 % du coût total des films.

La répartition entre les composantes du poste reste globalement stable en 2012. Le premier sous-poste est constitué par les frais financiers (4,5 % du coût total en 2012, 4,3 % en 2011). Viennent ensuite les dépenses d'assurance (0,8 % en 2012, comme en 2011).

Les frais d'actes et de contentieux enregistrent une hausse particulièrement forte en 2012 (+91,8%, à 5,16 M€) et représentent 0,6 % du coût total des films (0,4 % en 2011). Ceci est notamment imputable à la présence, en 2012, de neuf films allouant plus de 100 000 € à ce poste (un titre y consacrant même plus de 600 000 €) ; c'était le cas de seulement 4 titres en 2011 (aucun n'y consacrant plus de 200 000 €).

Poids des dépenses relatives aux assurances et divers dans le coût total (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
assurances	0,9	1,2	1,1	1,2	1,0	1,2	0,8	0,8	0,8	0,8
publicité	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
frais d'actes et de contentieux	0,3	0,6	0,5	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,6
frais financiers	3,7	4,0	4,0	4,0	4,4	5,0	5,1	4,3	4,3	4,5
assurances et divers : total	5,0	6,0	5,8	5,7	6,0	6,8	6,3	5,7	5,7	6,1

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

En 2012, dix films dépensent plus de 1 M€ en assurances et divers (dont deux dépensant plus de 2 M€), contre six en 2011 (un seul à plus de 2 M€). Les dix films qui dépensent le plus en assurances et divers en 2012 cumulent 27,4 % des dépenses totales sur ce poste.

Dépenses relatives aux assurances et divers (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
assurances	4,90	9,00	8,41	7,77	6,38	9,81	6,32	7,30	4,94	7,69
publicité	0,72	1,37	1,25	1,44	1,13	1,88	0,94	2,06	1,29	1,62
frais d'actes et de contentieux	1,56	4,15	3,81	2,13	2,55	3,39	2,75	4,01	2,69	5,16
frais financiers	19,03	29,84	31,02	26,77	28,03	42,14	42,53	40,40	27,17	42,48
assurances et divers : total	26,21	44,36	44,49	38,11	38,09	57,22	52,54	53,78	36,10	56,95

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Eclairage sur les frais financiers

En 2012, les frais financiers représentent en moyenne 4,5 % du coût d'un film. Six films consacrent plus de 1 M€ aux frais financiers en 2012 (cinq en 2011). Ils cumulent 9,35 M€, soit 22,0 % de l'ensemble des frais financiers. En les excluant de l'analyse, les frais financiers captent 4,1 % du coût d'un film en 2012.

L'étude de l'évolution de la part des frais financiers selon le coût des films révèle une tendance à l'homogénéisation du poids de cette dépense quel que soit le coût du film. Sur la période 2003-2009, ce lissage progressif s'effectue « en escalier ». Chaque année, les tranches inférieures se rapprochent des tranches supérieures, franchissant les unes après les autres le seuil de 4 %. En 2008 et en 2009, seule la tranche des films dont le coût est inférieur à 1 M€ présente encore une part de frais financiers inférieure.

Ce constat est toutefois à nuancer pour les trois dernières années étudiées : en 2010, les films au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ consacrent en moyenne moins de 4 % de leurs dépenses aux frais financiers tandis qu'en 2011, c'est le cas de l'ensemble des films dont le coût total est inférieur à 4 M€. En 2012, les films au coût inférieur à 2,5 M€ ainsi que ceux au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ dédient en moyenne moins de 4 % de leurs dépenses aux frais financiers.

En 2012, le poids des frais financiers dans le coût total baisse de 0,6 point (à 1,9 %) pour les films à moins de 1 M€, de 0,7 point (à 3,4 %) pour ceux dont le budget est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ et de 1,3 point pour ceux à plus de 15 M€. A l'opposé, ce poids augmente pour les films à budgets compris entre 2,5 M€ à 4 M€ (+0,5 point, à 4,2 %), pour ceux dont le coût est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (+0,9 point, à 5,3 %) et pour ceux dont il est compris entre 7 M€ à 15 M€ (+0,8 point, à 4,8 %). Pour les films à budget compris entre 1 M€ et 2,5 M€, ce poids reste stable.

Part des frais financiers selon le coût total des films (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	1,8	1,6	1,4	2,5	1,5	1,9	2,9	2,5	2,5	1,9
1 M€ à 2,5 M€	3,4	3,7	3,4	2,6	3,5	4,2	4,4	4,0	3,9	3,9
2,5 M€ à 4 M€	3,3	3,3	3,7	3,9	4,2	4,9	5,1	3,7	3,8	4,2
4 M€ à 5,5 M€	3,1	3,8	4,0	3,4	4,6	4,6	4,7	4,4	4,2	3,4
5,5 M€ à 7 M€	4,7	3,3	4,0	4,4	4,4	4,9	5,7	5,4	4,4	5,3
7 M€ à 15 M€	3,9	4,1	4,2	4,1	4,2	5,0	5,0	4,1	4,0	4,8
plus de 15 M€	3,8	4,6	4,5	4,4	5,9	5,4	5,3	4,4	5,8	4,5
total	3,7	4,0	4,0	4,0	4,4	5,0	5,1	4,3	4,3	4,5

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

E. Structure des coûts de production selon le coût total¹

Pour la plupart des films de fiction, le « personnel » est le premier poste de coût. Son poids présente une relative stabilité quel que soit le coût du film (entre 17,6 % et 21,4 % selon les tranches de coût en 2012).

De la même manière, la part représentée par les charges sociales est assez peu tributaire du niveau de budget total des films. En 2012, elles concentrent entre 9,1 % et 14,3 % du coût.

Selon les tranches de budget, la part des dépenses de rémunération du producteur varie entre 4,7 % et 6,0 % du coût total d'un film en 2012. En moyenne, elle augmente légèrement à 5,5 % (5,1 % en 2011). Ces dépenses ne correspondent pas nécessairement à la seule rémunération du producteur délégué. Elles peuvent couvrir des frais de structure engagés dans la production du film et la rémunération du producteur exécutif.

En 2012, le poids du poste « interprétation » s'élève en moyenne à 10,9 % (12,1 % en 2011). Il augmente avec le coût du film : il est de 7,8 % pour les films à moins de 1 M€ et de 11,8 % pour les films à plus de 7 M€ en 2012. Il dépasse 19 % pour deux des huit films de fiction au coût total supérieur à 15 M€.

La part du poste « décors et costumes » augmente proportionnellement au coût du film. En 2012, elle se situe entre 5,7 % pour les films à moins de 2,5 M€ et 8,3 % pour les films au budget supérieur à 15 M€.

Le poids du poste « droits artistiques » varie selon le coût du film (entre 6,8 % et 13,0 % selon les tranches en 2012). Ce sont les films au budget inférieur à 1 M€ qui affichent la part la plus importante (13,0 %).

La part des coûts techniques (« pellicules, laboratoires » et « moyens techniques ») apparaît inversement liée au coût du film. En effet, ces coûts représentent 23,0 % des dépenses totales pour les films à moins de 1 M€ en 2012, contre 11,0 % pour les films à plus de 15 M€. Une partie des frais techniques constitue en effet des coûts fixes qui impactent davantage les films à budget réduit, en raison de l'absence d'économie d'échelle.

¹ Les valeurs des différents postes de dépense sont disponibles en annexe 1, page 80.

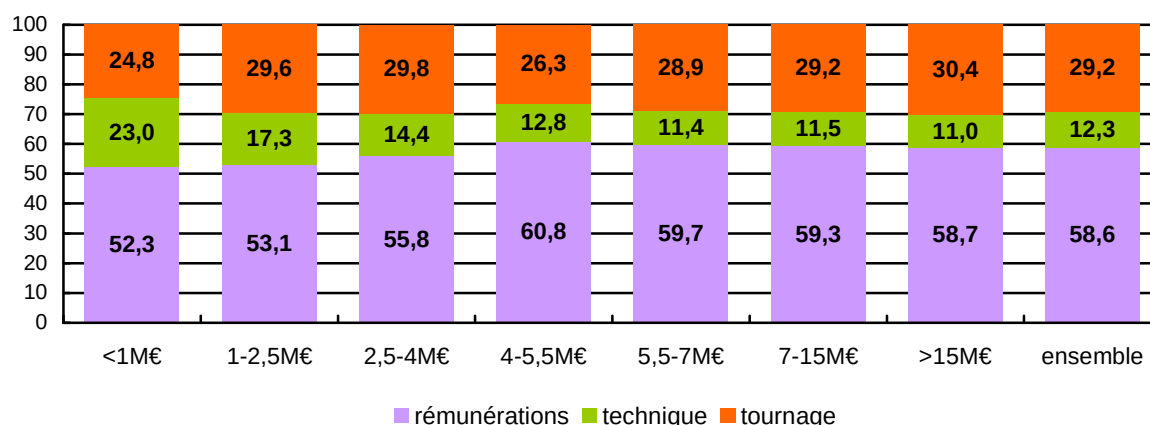
Dépenses de production selon le coût total des films de fiction en 2012 (M€)

	<1M€	1-2,5M€	2,5-4M€	4-5,5M€	5,5-7M€	7-15M€	>15M€	ensemble
rémunérations	4,39	28,78	57,72	54,75	81,34	212,24	108,41	547,65
droits artistiques	1,09	3,69	7,80	8,36	11,17	34,44	22,67	89,22
personnel	1,48	11,62	21,92	18,54	27,32	71,53	34,59	187,00
rémunération producteur	0,40	3,07	4,82	5,34	8,20	18,85	11,16	51,84
interprétation	0,66	3,36	9,29	9,97	15,23	42,83	20,93	102,28
charges sociales	0,76	7,04	13,90	12,54	19,42	44,59	19,06	117,31
technique	1,93	9,41	14,88	11,53	15,47	41,08	20,24	114,54
moyens techniques	1,23	5,85	9,42	6,96	10,54	29,34	16,26	79,59
pellicules laboratoires	0,70	3,56	5,46	4,57	4,94	11,74	3,99	34,95
tournage	2,08	16,06	30,88	23,71	39,36	104,50	56,12	272,71
décors et costumes	0,58	3,00	6,42	5,98	10,58	24,69	15,32	66,56
transports, défraiements, régie	0,81	6,96	11,98	7,90	11,72	36,27	18,51	94,15
assurances et divers	0,27	2,92	6,35	4,29	9,16	22,42	11,54	56,95
divers	0,41	3,19	6,13	5,54	7,90	21,11	10,75	55,04
total	8,40	54,25	103,48	89,99	136,18	357,82	184,78	934,90

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Poids des catégories de dépenses de production selon le coût total des films en 2012 (%)



Base FIF (fictions) : 166 films (2012)

Source : CNC

a. Films dont le coût total est inférieur à 1 M€

La répartition du coût des films à moins de 1 M€ diffère de celle des autres films avec un poids plus faible des dépenses de rémunération (en 2012, elles représentent 52,3 % du coût total de ces films, contre 58,6% de celui de l'ensemble des films) et une part plus importante allouée aux dépenses techniques (23,0 %, contre 12,3 % pour l'ensemble des films). Les films à petit budget doivent en effet faire face à des coûts techniques incompressibles.

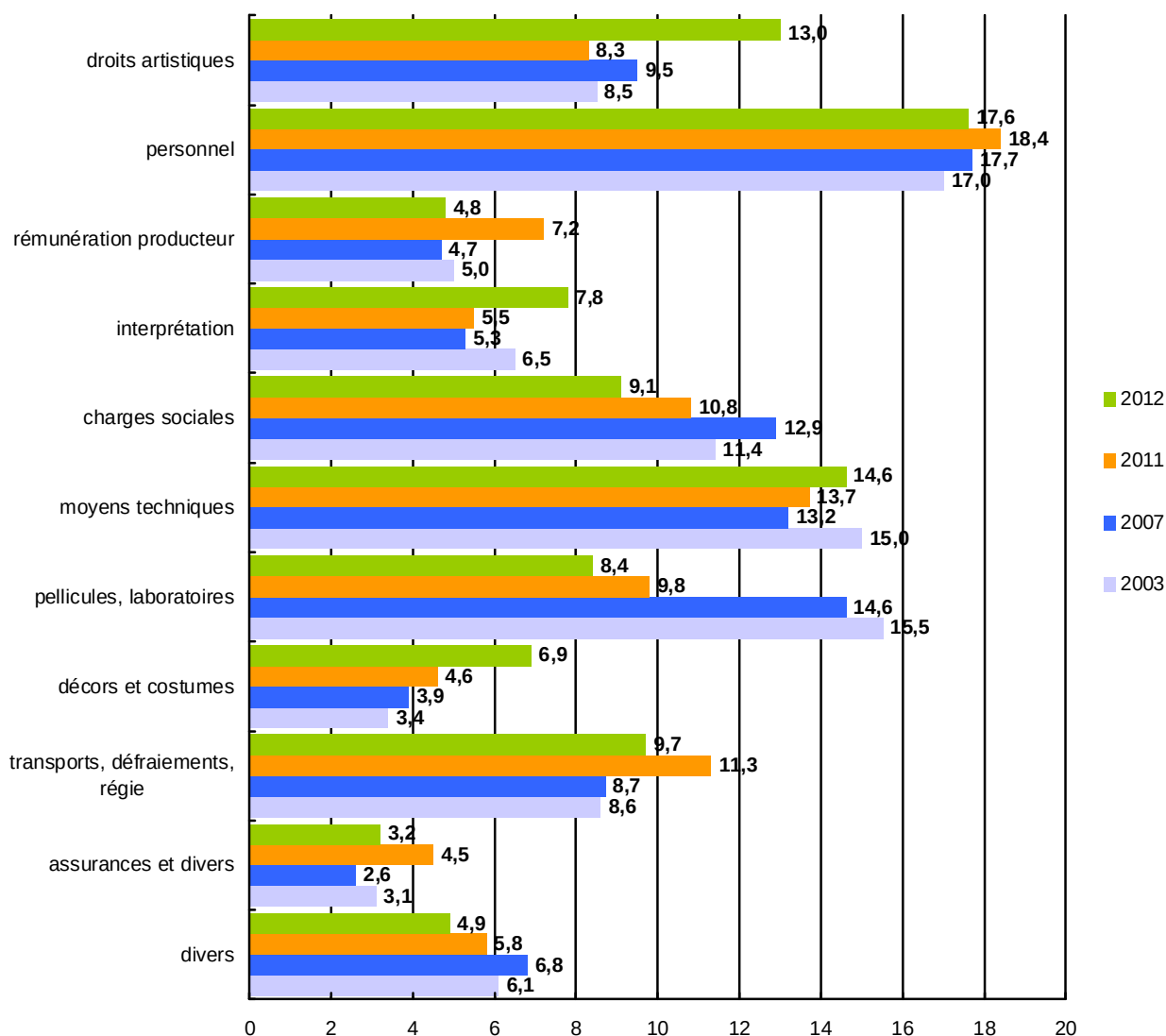
En 2012, la part des dépenses de droits artistiques augmente de façon très sensible pour les films de cette tranche de coût (+4,7 points à 13,0 % soit la part la plus importante depuis la mise en place de l'étude). Ceci est dû à la présence, parmi les 20 films de cette tranche, de sept films dédiant plus de 20 % de leur coût total aux dépenses de droits artistiques (un seul des 18 films de 2011 était dans ce cas).

La part de l'interprétation augmente à 7,8 % du coût total des films de la tranche (2,3 points de plus qu'en 2011). Ceci s'explique par la présence, parmi les 20 films de l'échantillon, de deux titres y consacrant plus de 20 % de leur budget total : *JC Comme Jésus Christ* (coût total de 676 911 €) et *Love Love Love* (coût total : 98 011 €). Aucun film de cette tranche de coût n'était dans ce cas en 2011.

Le poids des dépenses allouées aux décors et costumes progresse également (+2,3 points à 6,9 % en 2012). Ceci est dû à deux films, *le Jour de la grenouille* et *la Nuit d'en face*, qui concentrent à eux seuls 53,7 % de dépenses de « décors et costumes » des films de cette tranche de coût.

Le poids des dépenses de pellicules et de laboratoires continue de diminuer en 2012, à 8,4 % du coût total (9,4 % en 2011). Depuis 2003, en dépit des variations annuelles liées à la nature des films agréés, se dégage une tendance à la baisse du poids des dépenses de pellicules et de laboratoires dans le coût total des films aux plus petits budgets. Ce poste composait ainsi 15,5 % du coût total des films à moins de 1 M€ en 2003 et 14,6 % en 2007. Cette baisse est à attribuer à la généralisation des tournages en numérique.

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est inférieur à 1 M€ (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût inférieur à 1 M€ : 22 films (2003), 22 films (2007), 19 films (2011), 20 films (2012).

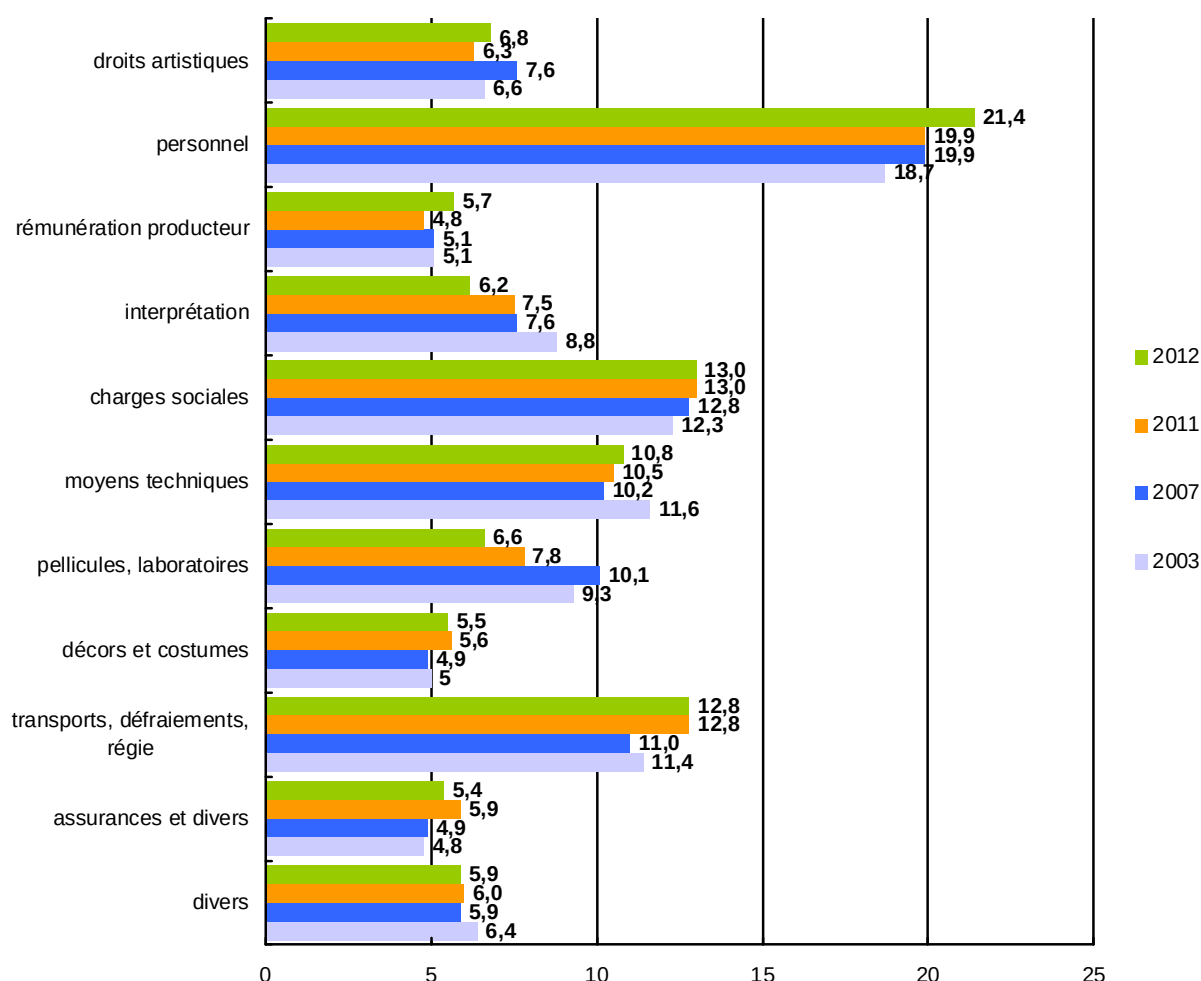
Source : CNC.

b. Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

La structure de dépenses des films dont le coût est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ est relativement stable dans le temps. En 2012, le poids des dépenses consacrées au personnel continue d'augmenter (+1,5 point à 21,4 % du cout total), tandis que celui des dépenses d'interprétation diminue (-1,3 point à 6,2 %). La part des dépenses de transports, défraiement et régie reste stable à 12,8 %, tout comme celle allouée aux charges sociales (13,0 % en 2012, comme en 2011).

Les films de cette tranche sont également caractérisés par une part importante allouée aux moyens techniques (ils représentent 10,8 % du coût total, contre 8,5 % pour l'ensemble des films). Comme pour les films à moins de 1 M€, le poids des dépenses de pellicules et de laboratoires est en baisse pour les films au coût total compris entre 1 M€ et 2,5 M (6,6 % en 2012, contre 7,8 % en 2011). A noter qu'après une année 2011 en retrait (-1 point par rapport à 2010), le poids des dépenses dédiées à la rémunération du producteur augmente légèrement en 2012 (+0,9 point à 5,7 %).

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 34 films (2003), 44 films (2007), 33 films (2011), 30 films (2012).

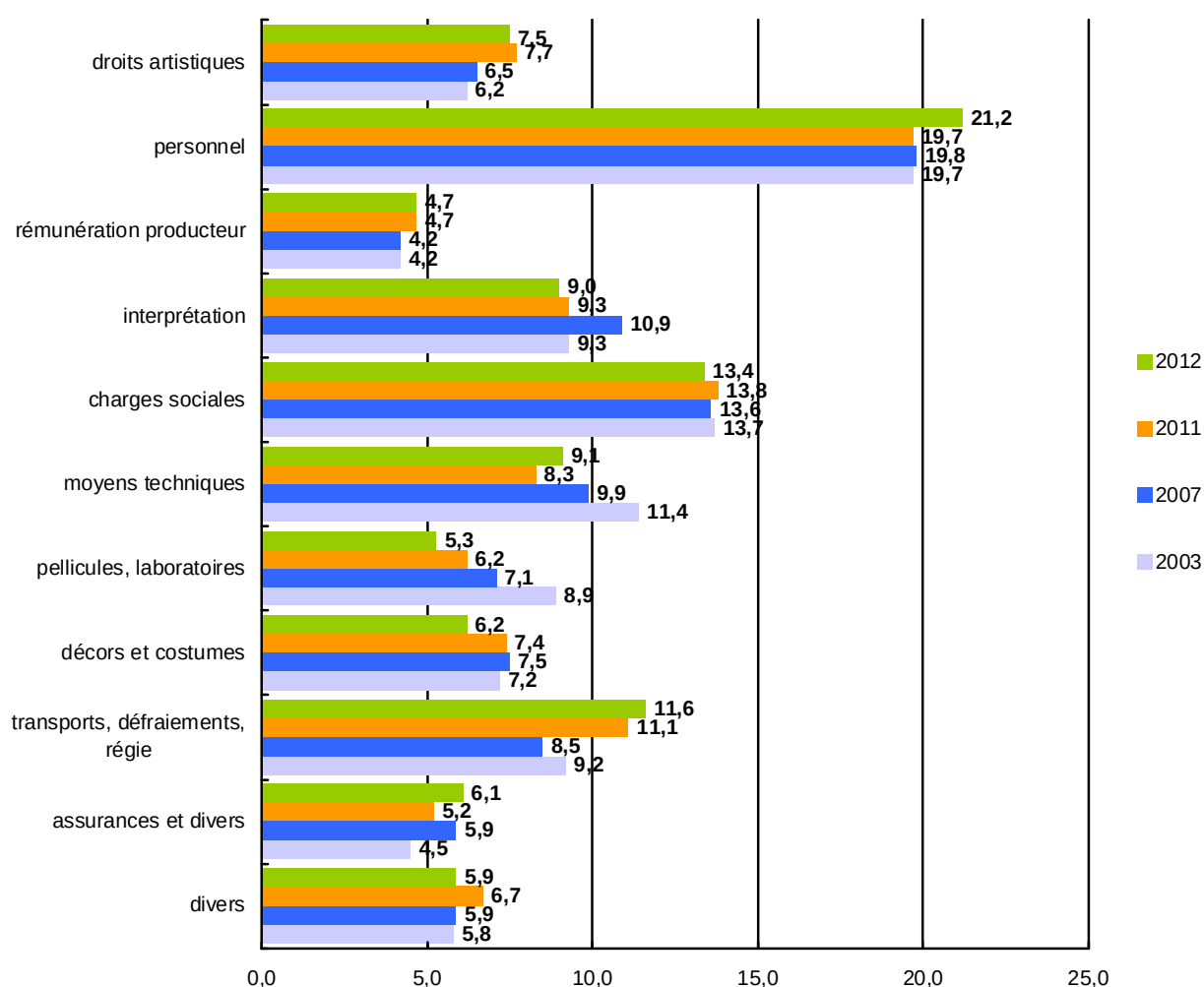
Source : CNC

c. Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

En 2012, c'est pour les films au coût compris entre 2,5 M€ à 4 M€ que la part des dépenses de personnel est la plus haute, à 21,2 % du coût total (20,0 % pour l'ensemble des films), soit une progression de 1,5 point par rapport à 2011 et son niveau le plus élevé depuis la mise en place de l'étude. Le poids des charges sociales diminue légèrement à 13,4 % du coût total (-0,4 point par rapport à 2011). Comme pour les films au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€, les dépenses de transports, défraiements et régie constituent le troisième poste de dépenses en 2012, à 11,6 % du total (11,1 % en 2011).

Le poids des droits artistiques dans l'ensemble des dépenses affiche une baisse à 7,5 % en 2012 (7,7 % en 2011), tout comme les dépenses d'interprétation (9,0 % en 2012, 9,3 % en 2011). En 2012, la part des dépenses de pellicules et de laboratoires diminue pour la troisième année consécutive, à 5,3 % (6,2 % en 2011), soit son niveau le plus faible depuis la mise en place de l'étude.

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

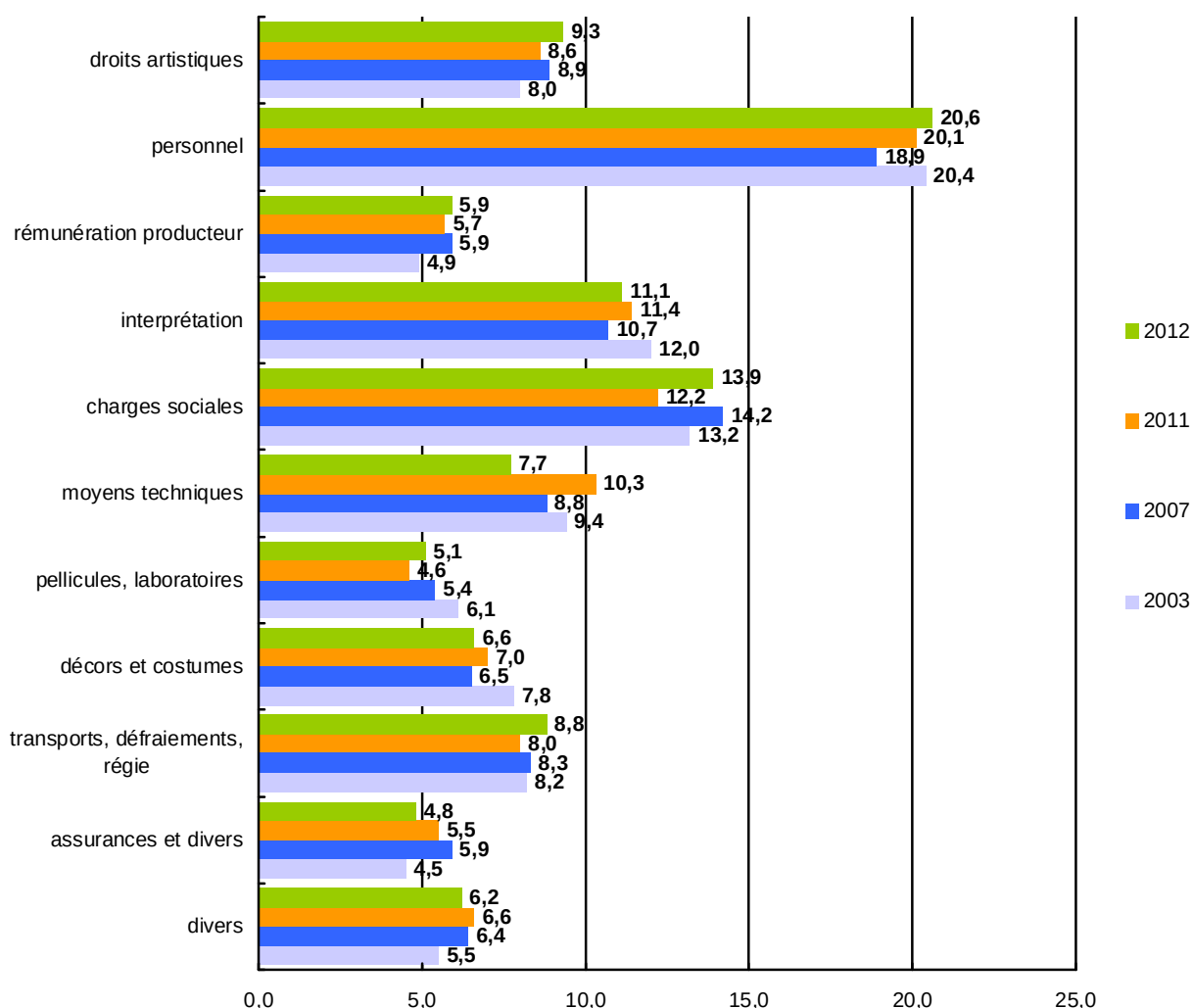
Base FIF (fictions) au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 13 films (2003), 24 films (2011), 25 films (2011), 32 films (2012).

Source : CNC

d. Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

Pour les films au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€, la part des dépenses de personnel atteint 20,6 % du coût total en 2012 (+0,5 point par rapport à 2011). Le poids des dépenses liées aux moyens techniques diminue de 2,6 points, à 7,7 % en 2012, ce qui représente la part la plus faible depuis la mise en place de l'étude. Cette baisse est notamment due à la nature des films agréés en 2012 : aucun film de cette tranche de coût ne dépense plus de 13 % en moyens techniques, quand c'était le cas de deux films en 2011 (dont un titre, *l'Autre monde*, y consacrant plus de 27 % de son budget). Le poids des charges sociales progresse sensiblement par rapport à 2011 (+1,7 point, à 13,9 %). Dans une moindre mesure, la part des dépenses de « transports défraiements, régie » augmente également, à 8,8 % (8,0 % en 2011). La part de l'interprétation baisse légèrement (-0,3 point), à 11,1 %.

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 22 films (2003), 8 films (2007), 16 films (2011), 19 films (2012).

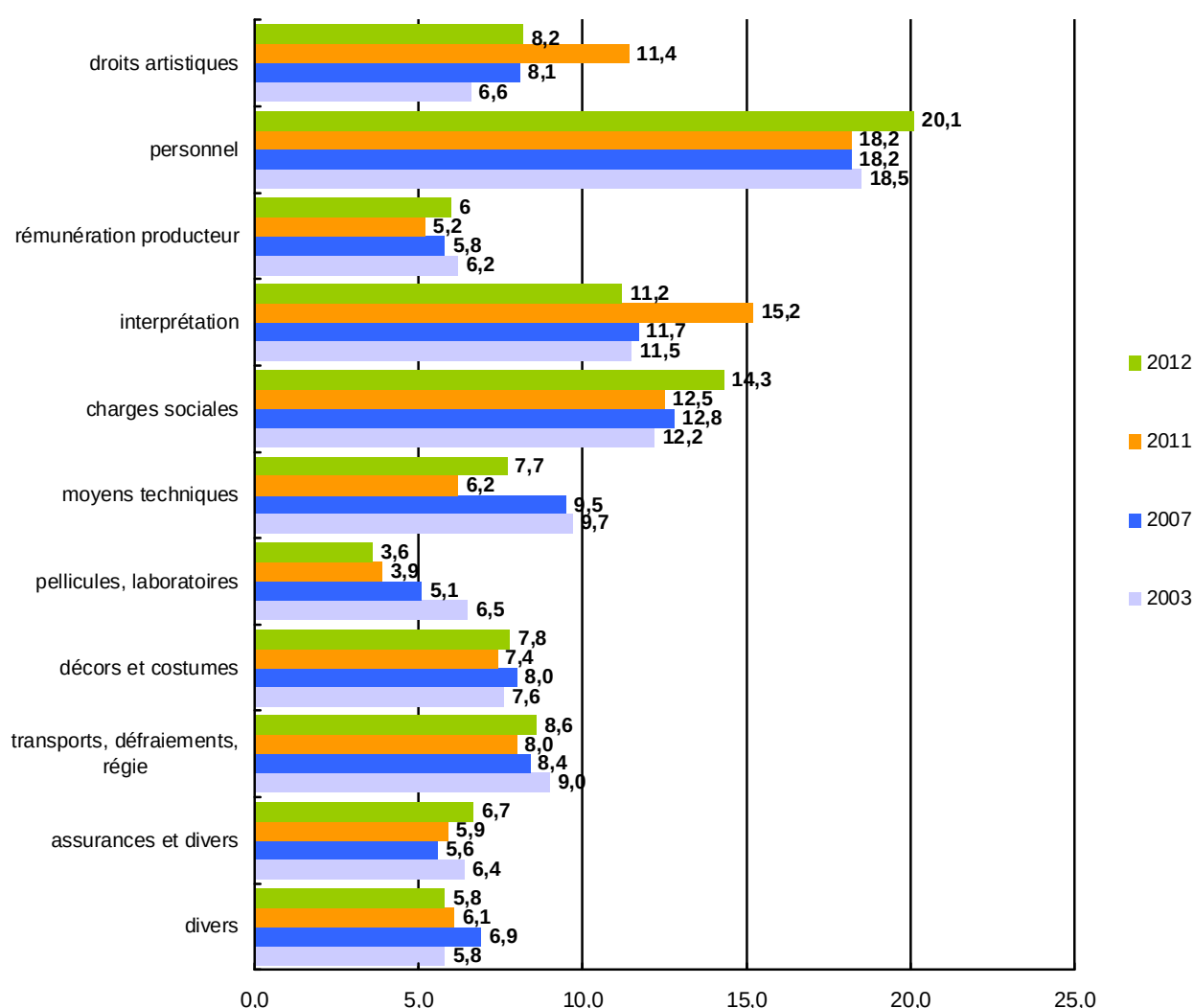
Source : CNC

e. Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

Pour les films au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€, la part dévolue aux dépenses techniques (moyens techniques et dépenses de « pellicules-laboratoires ») est moindre que pour l'ensemble des films (11,4 %, contre 12,3 % au total). En dépit d'une baisse de 4,0 points par rapport à 2011, le poids de l'interprétation reste légèrement plus important pour les films de cette tranche de coût que pour l'ensemble des films (11,2 % contre 10,9 %).

Après une forte augmentation en 2011, la part des dépenses liées aux droits artistiques diminue de 3,2 points en 2012, à 8,2 %. Après deux années consécutives de baisse, le poids des dépenses consacrées aux moyens techniques augmente à 7,7 % en 2012.

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus

Base FIF (fictions) au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 9 films (2003), 13 films (2007), 12 films (2011), 22 films (2012).

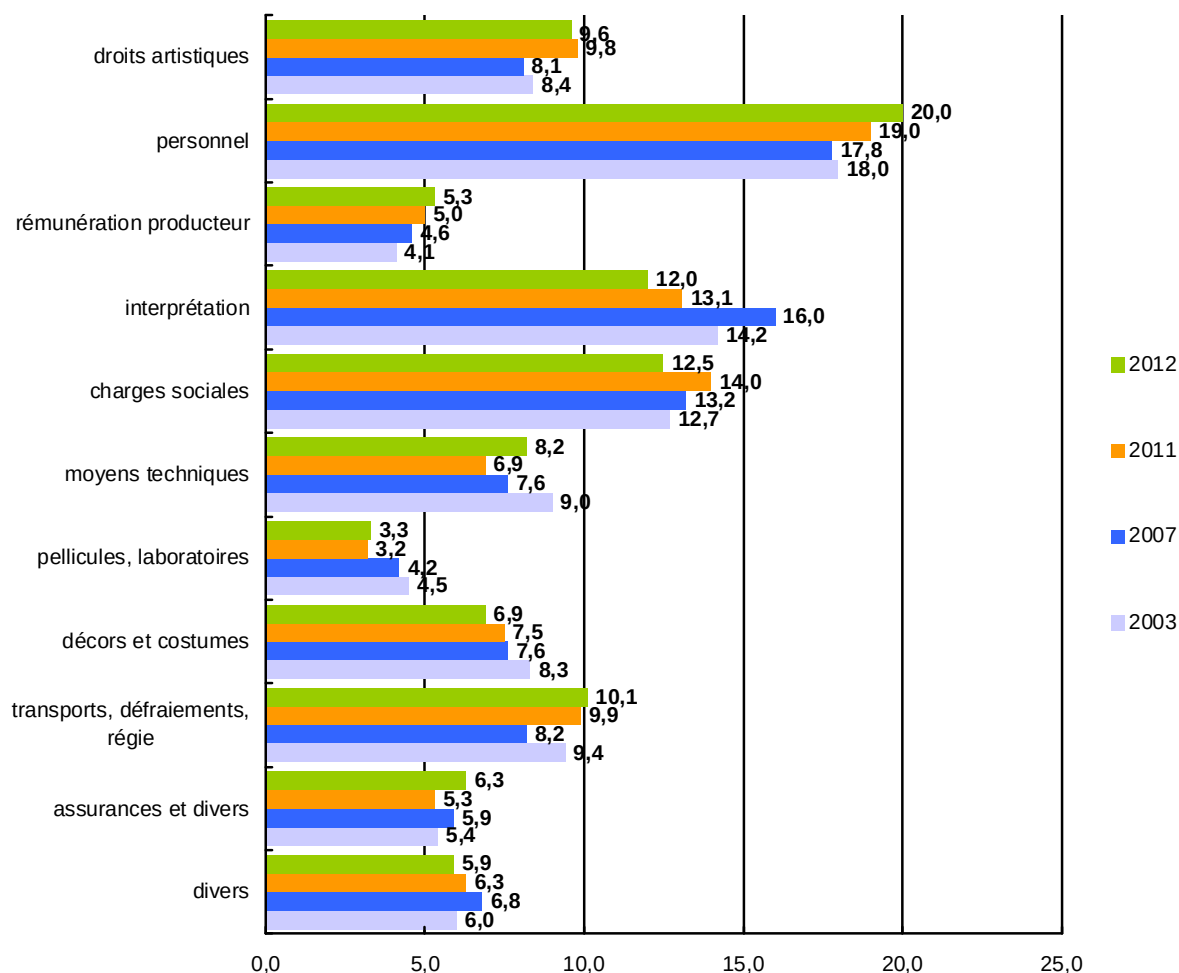
Source : CNC

f. Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

Comme pour les films appartenant à la tranche 5,5 M€ - 7 M€, la part dévolue aux dépenses techniques est moindre que pour l'ensemble des films (11,5 %, contre 12,3 % au total) tandis que celle dédiée à l'interprétation est supérieure (12,0 %, contre 10,9 %). Au cours de la période d'étude, il est difficile de dégager des tendances tant la tranche intègre des films aux coûts très différents (de nombreuses comédies figurent parmi les films de cette tranche de coûts : 51,4 % en 2012, 55,5 % en 2011).

Après une baisse en 2011, la part des dépenses de personnel progresse de 1,0 point à 20,0 % du coût total en 2012. A noter, également, une progression du poids des moyens techniques (8,2 % en 2012, contre 6,9 % en 2011). A l'opposé, le poids des charges sociales diminue (-1,5 point à 12,5 %), tout comme celui des dépenses d'interprétation (-1,1 point, à 12,0 %).

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)



le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus

Base FIF (fictions) au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 17 films (2003), 25 films (2010), 27 films (2011), 35 films (2012).

Source : CNC

g. Films dont le coût total est supérieur à 15 M€

L'ensemble des analyses conduites sur les films de cette tranche de coût (en particulier les évolutions par rapport à 2011) doivent être considérées au regard d'un phénomène particulier : en 2012, 8 films au coût supérieur à 15 M€ sont agréés, contre 4 films en 2011 et 12 films en 2010. Après une année 2011 sans fiction à plus de 30 M€, un titre à ce niveau de budgets est agréé en 2012.

Les films dont le coût est supérieur à 15 M€ regroupent le plus souvent des coproductions internationales dont une partie du tournage est réalisée à l'étranger. La plupart de ces films sont produits pour une exploitation internationale, prévue dès le financement. Ceci a plusieurs conséquences sur la répartition des dépenses.

En 2012, la part des dépenses de personnel augmente fortement (+2,9 points), à 18,7 %, ce niveau restant néanmoins inférieur à celui constaté sur l'ensemble des films (20,0 %).

En 2012, le poids des moyens techniques augmente de 2,5 points à 8,8 %. Cette progression est en grande partie imputable au film *Sur la piste du Marsupilami*, qui consacre à ce poste 16,2 % de l'ensemble de ses dépenses et concentre à lui seul 37,6 % des dépenses de moyens techniques des films à plus de 15 M€.

Pour les films à budget élevé, le poids des droits artistiques progresse également en 2012 : +1,5 point à 12,3 % du coût total. Ceci s'explique par la présence de trois adaptations littéraires (*Sur la piste du Marsupilami*, *Carnage*, *Sur la route*) et d'un *biopic*¹ musical (*Cloclo*). Ces quatre films représentent 63,6 % des dépenses de droits artistiques effectuées par les films au coût total supérieur à 15 M€

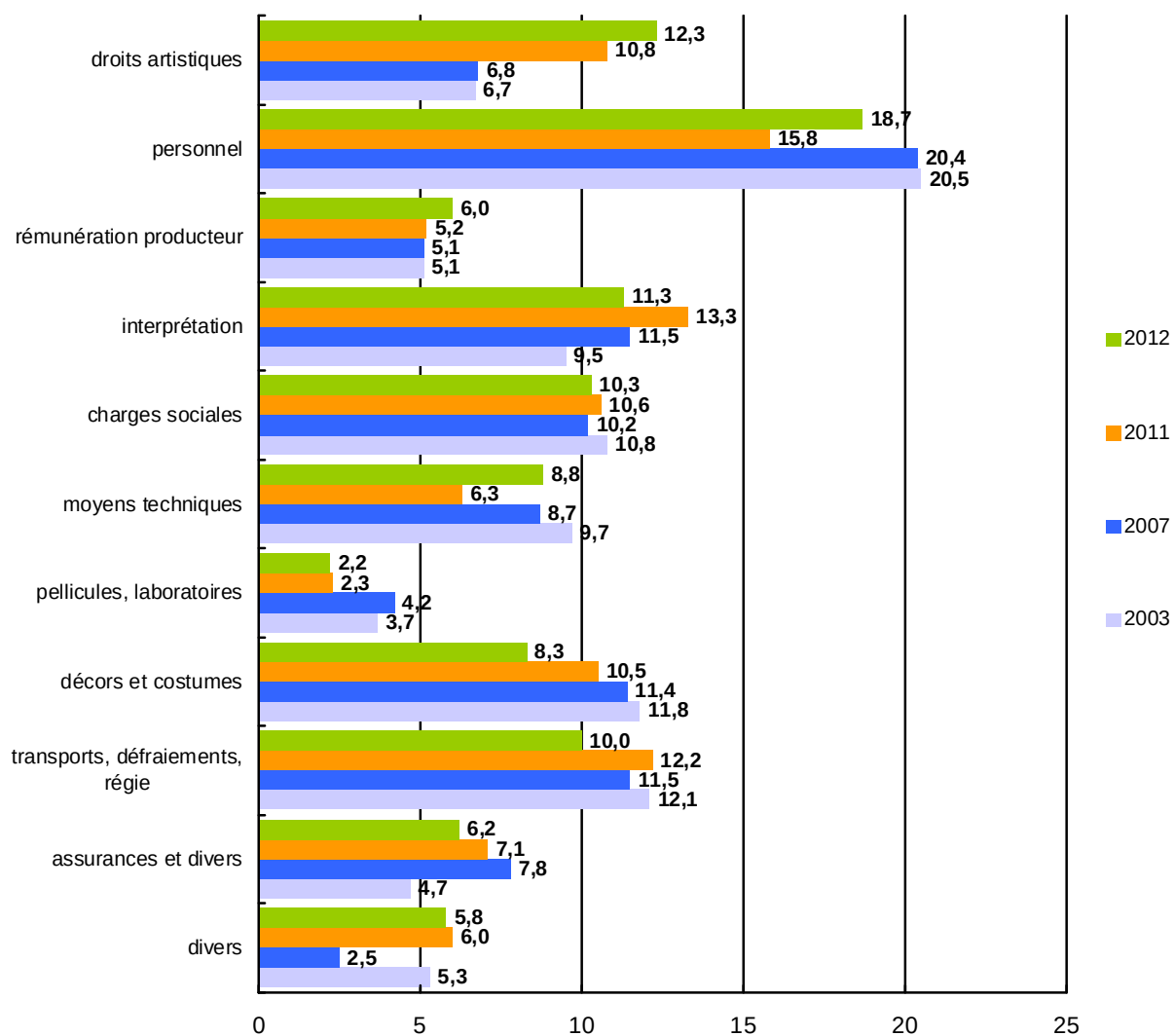
Après deux années consécutives de hausse, les dépenses d'interprétation diminuent de deux points à 11,3 % du coût total. Cette baisse s'explique notamment par la présence de trois titres consacrant moins de 10 % de leur coût total aux dépenses d'interprétation. Il s'agit de *Sur la piste du Marsupilami*, *Cloclo* et *Sur la route* (en 2011, un seul des quatre films de cette tranche de coût était dans ce cas).

Depuis plusieurs années, les décors et costumes représentaient une part importante des coûts des films à plus de 15 M€. En 2012, le poids de ce poste perd 2,2 points à 8,3 % du coût total. Les films appartenant à cette tranche de coût demeurent néanmoins ceux pour lesquels le poids de ce poste est le plus élevé, en raison de la présence de plusieurs films ayant fortement recours à ce type de dépenses : reconstitutions historiques (*Sur la route*, *Cloclo*) ou adaptations de bandes-dessinées (*Sur la piste du Marsupilami*).

Enfin, après une augmentation en 2011, le poids des dépenses de transports, défraiement et régie diminue à 10,0 % en 2012.

¹ Contraction de « *biographical motion true picture* », en français « film biographique » : œuvre cinématographique de fiction centrée sur la description biographique d'un personnage principal ayant réellement existé.

Poids des dépenses de production pour les films dont le coût total est supérieur à 15 M€ (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus

Base FIF (fictions) au coût supérieur à 15 M€ : 4 films (2003), 6 films (2007), 4 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

II. Localisation des dépenses des films de fiction

A. Localisation globale des dépenses des films de fiction

Parmi les 166 films de fiction ayant reçu un agrément de production en 2012, 109 films, soit 65,7 %, font l'objet de dépenses à l'étranger (58,8 % en 2011).

Après une baisse significative en 2011, le volume total des dépenses hors de France augmente de 89,0 % en 2012, à 157,98 M€. Après 2010, il s'agit du montant de dépenses étrangères le plus élevé depuis la mise en place de l'étude.

Dépenses de production des films de fiction selon la localisation (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
France	467,10	624,04	655,65	569,84	563,66	717,55	714,65	768,81	553,58	776,92
étranger	52,38	114,01	115,73	102,49	72,37	122,49	118,86	171,90	83,61	157,98
total	519,48	738,05	771,38	672,33	636,03	840,04	833,50	940,71	637,18	934,90

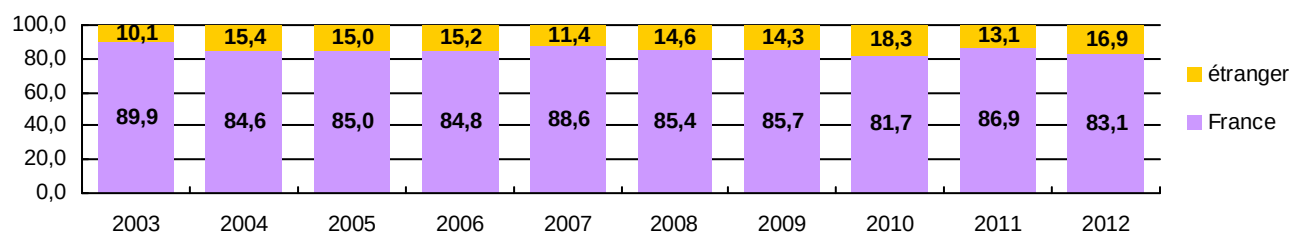
Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Cette situation s'explique d'abord par la hausse des dépenses totales de production de fiction en 2012, à 934,90 M€, soit un niveau proche de celui, exceptionnel, de 2010 et une augmentation de 46,7 % par rapport à 2011. Par ailleurs, le nombre de films effectuant une partie de leurs dépenses à l'étranger (109 titres) est le plus élevé observé depuis 2003. Cette hausse est également liée à la présence de quelques coproductions internationales importantes : deux films, *Sur la route* et *Colombiana*, concentrent 18,6 % des dépenses hors de France en 2012 (les deux premiers films comptant le plus de dépenses hors de France concentraient 19,4 % du total en 2011).

Parmi les films affichant des dépenses à l'étranger, le montant moyen de dépenses hors de France par film progresse de 38,7 % à 1,45 M€ (1,05 M€ en 2011). En 2012, les dépenses réalisées à l'étranger représentent 16,9 % des dépenses totales de production, soit le deuxième taux le plus élevé après 2010, qui était une année au caractère atypique.

Répartition des dépenses de production des films de fiction selon la localisation (%)



Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source :

CNC.

En 2012, trois postes concentrent 51,9 % des dépenses à l'étranger. Les dépenses de personnel augmentent de 122,0 % par rapport à 2011 et composent le premier poste de dépenses étrangères, à 38,32 M€, soit 24,3 % des dépenses totales effectuées à l'étranger (17,26 M€, soit 20,6 % en 2011). En deuxième place, se trouvent les coûts de transports, défraiements et régie, dont les dépenses extranationales atteignent 26,66 M€ et concentrent 16,9 % des dépenses à l'étranger (16,96 M€ et 20,3 % en 2011). Troisième poste, les dépenses de décors et costumes réalisées hors de France augmentent significativement (+60,4 %) à 16,98 M€ en 2012, soit 10,7 % du total (10,59 M€ et 12,7 % en 2011).

Répartition des dépenses de production à l'étranger (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	4,1	5,5	2,8	4,0	5,7	1,6	2,6	3,3	2,9	3,1
personnel	21,0	18,8	25,9	21,0	19,3	20,8	23,1	23,4	20,6	24,3
rémunération producteur	8,6	4,9	3,8	3,3	5,9	3,1	4,8	3,3	4,7	6,1
interprétation	8,4	9,0	13,0	14,9	5,3	16,3	12,6	12,9	8,0	9,7
charges sociales	2,6	2,3	3,0	3,0	2,1	2,7	3,5	4,0	4,5	4,4
moyens techniques	12,4	13,8	9,2	8,8	11,8	5,2	7,2	9,3	9,1	9,3
pellicules-laboratoires	4,4	4,4	3,1	3,3	5,2	2,3	3,3	2,7	3,1	3,5
decors et costumes	12,9	12,8	13,3	15,8	16,6	18,0	16,0	16,5	12,7	10,7
transports, défraiements, régie	17,7	18,3	20,6	22,0	18,8	20,4	19,8	16,6	20,3	16,9
assurances et divers	3,9	5,1	2,8	2,4	6,3	8,1	3,3	5,4	9,8	8,4
divers ¹	4,0	5,1	2,4	1,4	2,9	1,4	3,8	2,4	4,4	3,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) ayant des dépenses à l'étranger : 66 films (2003), 67 films (2004), 78 films (2005), 66 films (2006), 75 films (2007), 73 films (2008), 88 films (2009), 100 films (2010), 80 films (2011), 109 films (2012).

Source : CNC

Les dépenses d'interprétation réalisées à l'étranger progressent également (+129,5 %, après une année 2011 en forte baisse), à 15,35 M€, soit 9,7 % des dépenses extranationales (6,69 M€ et 8,0 % des dépenses en 2011). En 2012, un film alloue plus de 2,5 M€ à des interprètes étrangers (*Colombiana*) et trois films leur allouent plus de 1 M€ (*Carnage*, *Sur la route* et *Plan de table*). En 2011, le film qui consacrait le plus de dépenses d'interprétation hors de France était *Rien à déclarer* avec 1,4 M€. Enfin, deux autres postes affichent une hausse de leurs dépenses extranationales significativement plus forte que la moyenne en 2012. Il s'agit du poste « rémunération producteur » (+145,6 % à 9,56 M€ soit son niveau le plus élevé depuis 2003) et du poste « pellicules, laboratoires » (+115,4 %, à 5,59 M€).

Part des dépenses de production effectuées en France selon les postes de coût (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	94,5	88,9	95,0	93,6	91,6	96,7	95,5	93,2	96,0	94,5
personnel	88,9	84,2	80,0	82,2	88,3	83,6	83,0	78,3	85,6	79,5
rémunération producteur	81,9	81,9	88,1	90,9	86,4	89,4	86,4	87,6	88,0	81,6
interprétation	92,7	88,2	84,3	82,6	95,2	81,6	84,2	78,3	91,3	85,0
charges sociales	97,9	96,9	96,2	96,0	98,1	96,7	96,0	93,7	95,5	94,1
moyens techniques	87,3	80,5	84,7	85,2	84,6	92,2	87,9	80,9	84,5	81,6
pellicules-laboratoires	92,8	86,4	92,1	90,2	89,5	92,5	90,1	89,1	90,3	84,0
decors et costumes	83,7	78,0	72,5	67,8	75,9	70,0	72,6	66,8	78,2	74,5
transports, défraiements, régie	81,6	70,5	66,2	62,6	76,6	69,5	69,9	67,6	73,9	71,7
assurances et divers	92,2	87,0	92,7	93,6	88,0	82,6	92,6	82,7	77,3	76,7
divers ¹	93,1	86,6	93,8	96,3	94,3	96,5	91,5	92,8	90,8	89,6
total	89,9	84,6	85,0	84,8	88,6	85,4	85,7	81,7	86,9	83,1

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

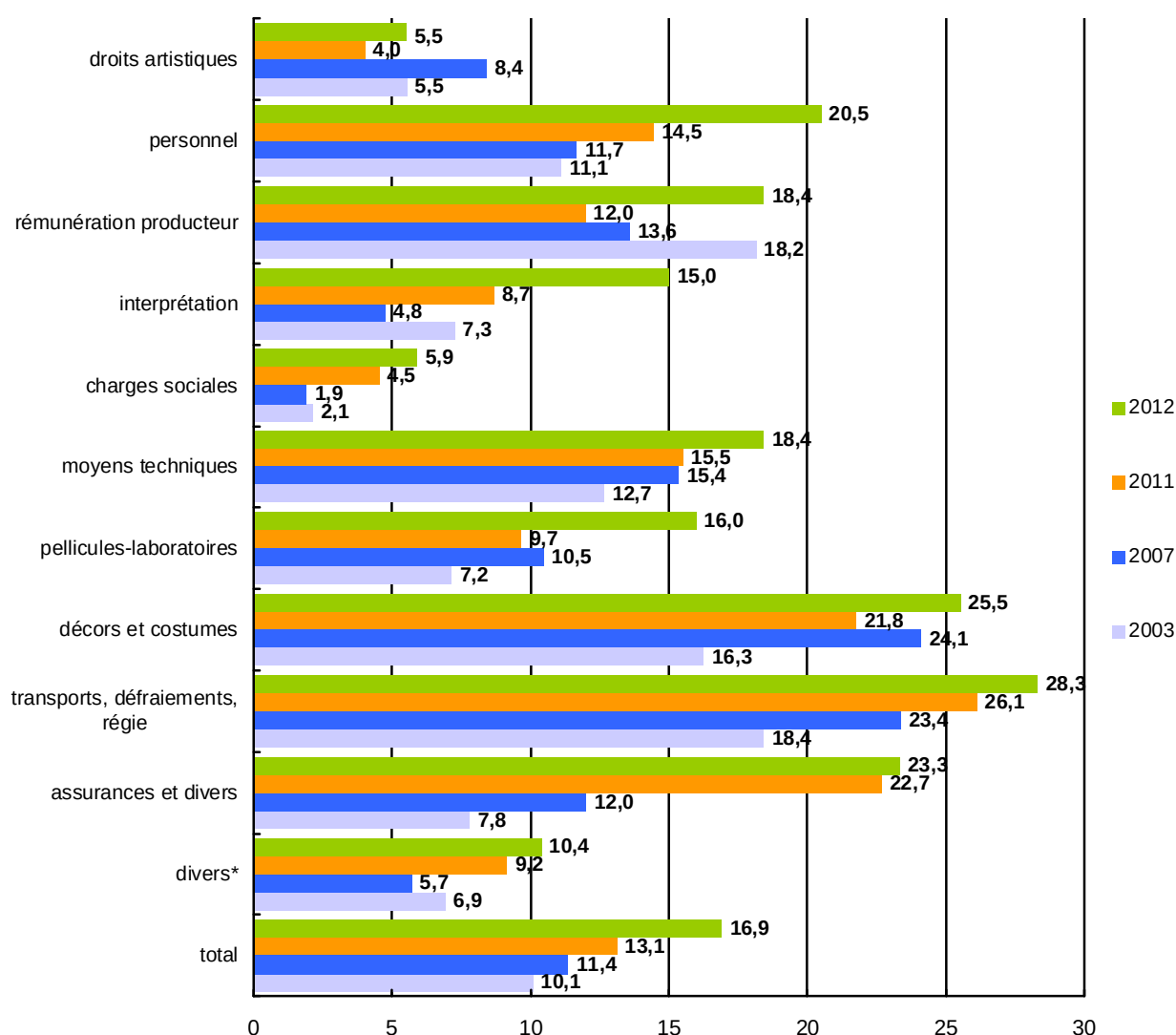
Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC

En 2012, quatre postes concentrent plus de 20 % de leurs dépenses à l'étranger : les transports, défraiements et régie (28,3 % de dépenses à l'étranger en 2012, 26,1 % en 2011), les décors et costumes (25,5 % en 2012, 21,8 % en 2011), les assurances et divers (23,3 % en 2012, 22,7 % en 2011) et le personnel (20,5 % en 2012, 14,5 % en 2011). Pour les deux premiers postes, une forte part de dépenses à l'étranger correspond en général à un tournage hors de France qui implique de financer les frais de douanes, les transports, les décors locaux.

Il convient de signaler, en 2012, les augmentations de la part des dépenses à l'étranger pour la rémunération du producteur (+6,5 points), les frais d'interprétation (+6,3 points), ainsi que les dépenses relatives aux pellicules et aux laboratoires (+6,3 points).

Part des dépenses de production effectuées à l'étranger selon les postes de coût (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

B. Eclairage sur la localisation des dépenses techniques

a. Frais de pellicules et laboratoires

En 2012, 16,0 % des frais de pellicules et laboratoires sont dépensés à l'étranger (9,7 % en 2011). Ce taux atteint 41,6 % pour les seuls frais de pellicules. Deux films (*les Lyonnais* et *Sur la piste du Marsupilami*) concentrent 16,2 % des dépenses extranationales sur ce poste.

Les frais de laboratoires sont moins délocalisés (10,5 % en 2012, 5,5 % en 2011). En 2012, onze films effectuent au moins 80 % de leurs dépenses de pellicules et laboratoires à l'étranger.

Part des dépenses de pellicules et laboratoires à l'étranger (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
pellicules	8,5	22,7	17,7	25,0	16,0	16,6	21,4	24,4	25,2	41,6
laboratoires	6,5	10,4	5,4	4,9	9,3	4,5	5,8	7,3	5,5	10,5
laboratoires vidéo	3,1	11,9	2,9	8,8	7,3	5,2	14,0	7,4	9,0	10,8
sous-titrages	27,0	15,9	5,8	0,8	4,2	21,4	5,3	18,9	12,8	13,5
laboratoires photo	8,5	13,6	9,9	6,9	1,1	3,1	5,8	3,7	12,5	12,9
total	7,2	13,6	7,9	9,8	10,5	7,5	9,9	10,9	9,7	16,0

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Dépenses de pellicules et laboratoires à l'étranger (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
pellicules	0,65	2,02	1,74	1,90	1,29	1,39	1,76	2,12	1,21	2,50
laboratoires	1,33	2,51	1,69	1,07	2,17	1,06	1,54	2,07	0,99	2,39
laboratoires vidéo	0,08	0,35	0,11	0,33	0,27	0,26	0,57	0,33	0,30	0,54
sous-titrages	0,19	0,07	0,05	0,01	0,02	0,14	0,03	0,14	0,07	0,14
laboratoires photo	0,04	0,08	0,06	0,03	0,00	0,01	0,01	0,01	0,02	0,03
total	2,28	5,04	3,64	3,33	3,75	2,85	3,92	4,68	2,59	5,59

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

b. Moyens techniques

18,4 % des dépenses totales de moyens techniques sont effectués à l'étranger en 2012 (15,5 % en 2011). Pour la troisième année consécutive, la part des dépenses de postproduction vidéo effectuées à l'étranger est élevée : 26,3 % en 2012, 19,5 % en 2011. Trois films (*De rouille et d'os*, *Nicostratos le pélican* et *30° Couleur*) concentrent près de la moitié (48,9 %) des dépenses étrangères sur ce poste.

Traditionnellement, les postes de moyens techniques dont les dépenses sont le plus réalisées hors de France recouvrent surtout le matériel de tournage : 29,0 % des dépenses relatives au matériel de prises de vues vidéo et 21,9 % des dépenses relatives au matériel de prises de vues cinéma sont réalisées à l'étranger en 2012. C'est également le cas de 25,1 % des dépenses de son, de 24,3 % des dépenses de machineries et de 24,2 % des dépenses d'éclairage.

Part des dépenses de moyens techniques à l'étranger (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
matériel prises de vue "cinéma"	14,1	24,9	18,1	15,5	12,4	8,8	12,7	14,2	11,0	21,9
matériel prises de vue "vidéo"	2,2	80,4	7,9	4,4	32,5	25,5	10,1	15,3	28,7	29,0
machineries	14,6	25,5	24,3	25,8	13,2	12,3	19,6	22,3	21,9	24,3
éclairage	15,7	27,5	26,2	23,3	18,5	11,5	20,0	24,7	13,2	24,2
son	11,6	23,0	15,3	14,8	11,9	15,7	17,3	18,9	19,6	25,1
montage	13,0	15,8	7,8	5,2	13,6	5,7	10,0	14,9	14,1	13,7
auditorium	10,4	19,6	13,5	13,3	12,9	8,7	7,8	6,2	9,7	7,8
postproduction vidéo	1,5	5,5	8,5	15,5	41,2	6,4	7,7	23,8	19,5	26,3
Génériques et films annonces	1,9	25,6	5,4	1,6	10,2	0,4	1,2	4,4	13,2	15,1
autres prestations	20,1	12,9	18,5	22,3	9,7	4,0	9,5	29,1	25,4	14,9
total	12,7	19,5	15,3	14,8	15,4	7,8	12,1	19,1	15,5	18,4

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

Dépenses de moyens techniques à l'étranger (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
matériel prises de vue "cinéma"	1,02	2,34	1,94	1,36	0,94	1,04	1,32	1,60	0,79	2,53
matériel prises de vue "vidéo"	0,01	1,42	0,04	0,03	0,19	0,23	0,06	0,10	0,25	0,24
machineries	0,53	1,37	1,24	1,07	0,52	0,75	1,14	1,54	1,02	1,74
éclairage	1,12	3,00	2,86	1,89	1,49	1,20	2,21	3,07	1,00	2,88
son	0,21	0,51	0,38	0,30	0,25	0,36	0,40	0,49	0,41	0,75
montage	1,62	2,26	1,19	0,62	1,83	0,80	1,30	1,92	1,16	1,56
auditorium	0,80	1,99	1,54	1,32	1,13	0,90	0,77	0,69	0,81	0,81
postproduction vidéo	0,04	0,78	0,43	0,66	1,44	0,53	0,33	1,42	0,57	1,50
Génériques et films annonces	0,05	0,98	0,17	0,06	0,24	0,01	0,04	0,12	0,26	0,46
autres prestations	1,11	1,07	0,84	1,65	0,54	0,58	0,99	5,12	1,37	2,21
total	6,51	15,72	10,65	8,97	8,56	6,40	8,57	16,07	7,63	14,67

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).
Source : CNC.

C. Eclairage sur la localisation des dépenses de décors et de costumes

Les décors et costumes sont, de façon structurelle, parmi les plus importantes sources de dépenses hors de France, après les frais de personnel et de transports, défraiements et régie. En 2012, la part des dépenses de décors et costumes réalisées à l'étranger augmente de 3,8 points à 25,5 %. Cette hausse est notamment liée à celles des dépenses de décors naturels extérieurs (3,21 M€ en 2012, contre 1,60 M€ en 2011), dont plus du quart est porté par *Colombiana*. Les dépenses en « moyens de transport jouant » augmentent également de manière significative (1,87 M€ en 2012, contre 0,66 M€ en 2011). Plus du quart des dépenses extranationales de ce poste sont effectuées par un seul film : *Sur la route*.

Part des dépenses de décors et costumes à l'étranger (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
studios	30,6	19,3	39,5	43,3	29,5	61,9	14,8	46,7	25,5	24,5
décors naturels intérieurs	11,9	12,0	20,3	17,0	10,8	13,8	27,6	23,9	20,3	18,6
décors naturels extérieurs	22,1	45,4	39,4	55,9	48,5	24,1	49,5	33,2	29,2	47,5
frais divers et décoration	17,5	21,0	18,7	21,5	13,6	36,6	27,6	31,8	23,1	24,0
meubles et accessoires	14,7	25,8	29,5	32,3	14,0	22,0	24,9	29,4	20,8	20,6
moyens de transport jouant	16,6	12,1	26,3	39,1	43,2	18,5	31,4	44,6	27,8	46,2
effets spéciaux	9,3	28,2	27,2	36,5	10,7	44,4	26,6	41,1	21,6	30,9
costumes	9,5	11,8	19,7	27,1	26,0	11,0	18,7	20,4	11,9	21,4
postiches et maquillage	4,0	18,6	27,0	18,0	32,7	20,9	27,3	40,0	16,1	16,2
total	16,3	22,0	27,5	32,2	24,1	30,0	27,4	33,2	21,8	25,5

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Dépenses de décors et costumes à l'étranger (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
studios	1,80	2,44	4,13	4,69	2,18	9,69	1,39	6,23	1,51	1,87
décors naturels intérieurs	1,39	1,57	3,25	2,24	1,28	2,26	6,02	4,37	3,12	3,94
décors naturels extérieurs	1,17	4,15	1,94	2,86	3,72	2,19	3,78	3,91	1,60	3,21
frais divers et décoration	0,46	0,66	0,64	0,73	0,47	1,92	1,47	2,65	1,01	1,58
meubles et accessoires	0,72	1,55	2,25	1,91	0,89	1,71	1,92	2,77	1,26	1,88
moyens de transport jouant	0,49	0,69	0,73	1,35	1,42	1,22	1,84	2,88	0,66	1,87
effets spéciaux	0,22	2,59	0,99	0,87	0,40	1,99	1,05	3,12	0,68	1,01
costumes	0,48	0,72	1,20	1,33	1,34	0,72	1,21	1,75	0,60	1,41
postiches et maquillage	0,03	0,21	0,26	0,16	0,31	0,34	0,37	0,67	0,13	0,22
total	6,76	14,59	15,38	16,15	12,01	22,05	19,05	28,36	10,59	16,98

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

D. Eclairage sur la localisation des dépenses d'assurances et divers

Pour la deuxième année consécutive, la part des dépenses d'assurances et divers effectuées à l'étranger est élevée, à 23,3 % en 2012 (22,7 % en 2011), soit le plus haut niveau observé depuis 10 ans. En 2012, la majeure partie de ces dépenses extranationales est constituée de frais financiers dont 21,8 % sont dépensés hors de France (21,8 % en 2011). Plus du tiers (36,3 %) des frais financiers dépensés à l'étranger en 2012 sont concentrés sur trois films : *Cloclo*, *Plan de table* et *Un heureux événement*

Part des dépenses en assurances et divers à l'étranger (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
assurances	14,9	18,2	16,5	18,5	18,0	29,5	14,5	26,8	34,1	35,5
publicité	4,7	24,0	6,3	12,5	4,7	18,3	16,4	18,0	25,3	30,9
frais d'actes et de contentieux	23,4	46,9	22,0	12,0	25,1	17,6	8,8	29,8	8,9	15,8
frais financiers	4,8	6,2	3,0	2,2	9,7	14,6	6,0	14,3	21,8	21,8
total	7,8	13,0	7,3	6,4	12,0	17,4	7,4	17,3	22,7	23,3

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

Dépenses en assurances et divers à l'étranger (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
assurances	0,73	1,64	1,39	1,44	1,15	2,90	0,92	1,96	1,69	2,73
publicité	0,03	0,33	0,08	0,18	0,05	0,34	0,15	0,37	0,33	0,50
frais d'actes et de contentieux	0,36	1,95	0,84	0,26	0,64	0,60	0,24	1,20	0,24	0,82
frais financiers	0,92	1,86	0,94	0,58	2,73	6,13	2,56	5,79	5,93	9,24
total	2,05	5,78	3,24	2,45	4,57	9,97	3,88	9,32	8,19	13,29

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

E. Localisation des dépenses de production selon le coût total

Pour la première année depuis 2003, plus de la moitié des films effectuent une partie de leurs dépenses de production à l'étranger, quelle que soit la tranche de coût.

Si 65,7 % des films ont effectué des dépenses à l'étranger en 2012, ce taux diffère en fonction du coût total des films. Ainsi, la part des films ayant effectué des dépenses hors de France a tendance à croître avec le budget du film : en 2012, elle atteint 60,0 % pour les films à moins de 2,5 M€ et 81,4 % pour les films à plus de 7 M€. Cette part diminue de près de 10 points à 52,6 % pour les films compris entre 4 M€ et 5,5 M€. Ceci est notamment dû à la présence, parmi les 19 films de cette tranche de coût, de 5 comédies effectuant l'intégralité de leurs dépenses en France.

La tranche pour laquelle la part des films ayant effectué des dépenses à l'étranger est la plus importante est celle des films à plus de 15 M€ : c'est le cas de 7 des 8 films de cette tranche en 2012. Plus des trois quarts des films dont le budget est compris entre 7 M€ et 15 M€ effectuent également des dépenses à l'étranger (80,0 % en 2012, contre 77,8 % en 2011).

Part des films de fiction ayant effectué des dépenses de production à l'étranger (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	59,1	31,6	42,1	50,0	31,8	55,6	36,4	62,5	47,4	60,0
1 M€ à 2,5 M€	50,0	60,0	45,0	34,5	68,2	43,2	56,8	55,8	45,5	60,0
2,5 M€ à 4 M€	53,8	50,0	46,7	51,9	45,8	56,5	70,4	55,2	48,0	62,5
4 M€ à 5,5 M€	54,5	52,6	50,0	46,7	62,5	41,7	60,0	61,5	62,5	52,6
5,5 M€ à 7 M€	66,7	71,4	60,0	70,0	61,5	57,1	69,2	80,0	75,0	63,6
7 M€ à 15 M€	52,9	41,7	45,8	60,0	40,0	47,6	61,8	62,5	77,8	80,0
plus de 15 M€	50,0	69,2	85,7	87,5	66,7	81,8	80,0	83,3	100,0	87,5
total	54,5	53,6	48,8	52,0	52,8	51,8	62,0	62,5	58,8	65,7

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

En tendance, le poids des dépenses étrangères augmente avec le coût total des films. Les films à plus de 7 M€ concentrent la majorité des dépenses extranationales (66,2 % en 2012, contre 53,6 % en 2011).

Répartition des dépenses de production à l'étranger selon le coût total des films (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	3,4	0,4	1,5	1,5	0,5	0,5	0,3	0,7	1,6	0,8
1 M€ à 2,5 M€	13,6	6,7	7,9	3,9	13,2	4,7	7,5	7,0	5,8	4,8
2,5 M€ à 4 M€	6,8	7,5	11,6	10,1	7,0	5,7	9,8	6,1	11,7	10,5
4 M€ à 5,5 M€	20,2	9,8	11,3	6,4	0,9	0,8	7,2	4,8	14,4	4,5
5,5 M€ à 7 M€	12,9	6,1	7,8	4,3	10,7	9,9	16,5	5,6	12,9	13,2
7 M€ à 15 M€	24,3	9,2	19,8	20,1	22,8	9,8	28,3	26,6	28,9	34,2
plus de 15 M€	18,8	60,4	40,2	53,7	44,9	68,5	30,4	49,2	24,7	32,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Base FIF (fictions) : 121 films (2003), 125 films (2004), 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

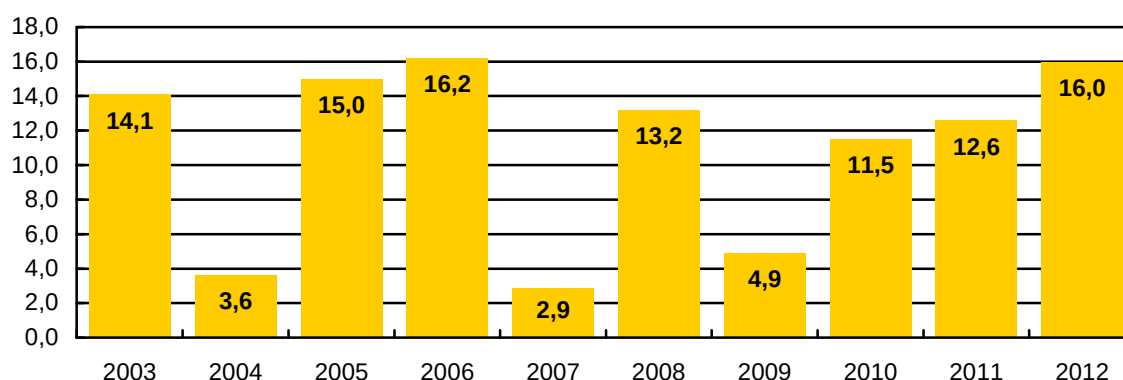
Source : CNC.

a. Films dont le coût total est inférieur à 1 M€

En 2012, 16,0 % des dépenses totales de production des films de fiction dont le coût est inférieur à 1 M€ sont effectuées à l'étranger, soit 3,4 points de plus qu'en 2011 et le niveau le plus haut depuis 2006. Douze films, parmi les vingt ayant reçu un agrément de production en 2012, présentent des dépenses à l'étranger (contre neuf des dix-neuf films de 2011) Quatre d'entre eux affichent plus de 30 % de leurs dépenses totales réalisées à l'étranger :

La Nuit d'en face, *Dubai flamingo*, *Bangkok renaissance*, *JC comme Jesus Christ*. Près des trois quart des dépenses du film *Dubai flamingo* ont été réalisées à Dubai. Au total, ces quatre films concentrent 92,5 % des dépenses extranationales de l'ensemble des films dont le coût est inférieur à 1 M€ en 2011.

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total inférieur à 1 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût inférieur à 1 M€ : 22 films (2003), 19 films (2004), 19 films (2005), 18 films (2006), 22 films (2007), 9 films (2008), 11 films (2009), 16 films (2010), 19 films (2011), 20 films (2012).

Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total inférieur à 1 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	91,1	98,3	95,9	94,4	96,0	97,2	98,4	88,6	90,8	93,9
personnel	81,5	95,3	84,0	83,3	97,0	81,5	96,0	90,0	79,8	81,8
rémunération producteur	86,5	96,3	85,7	91,8	98,3	95,4	90,3	87,9	94,6	86,8
interprétation	77,5	96,5	67,6	81,9	93,7	49,3	89,8	89,0	66,0	77,0
charges sociales	98,4	100,0	94,7	97,2	99,9	90,9	97,2	98,9	96,7	98,7
moyens techniques	71,2	96,7	50,1	62,6	95,1	79,2	97,6	78,7	58,3	69,5
pellicules-laboratoires	85,4	92,8	80,9	80,2	94,1	87,9	99,7	83,3	95,5	81,6
décors et costumes	90,6	98,0	93,4	86,5	99,9	96,7	98,2	89,1	92,9	95,8
transports, défraiements, régie	74,0	92,5	77,7	64,4	95,1	65,9	79,1	78,9	82,0	65,4
assurances et divers	92,4	98,1	95,3	90,8	98,9	98,8	98,8	93,9	96,7	74,8
divers ¹	87,0	99,7	91,2	91,3	97,7	98,4	99,4	89,6	98,3	98,1
total	85,9	96,4	85,0	83,8	97,1	86,8	95,1	88,5	87,4	84,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

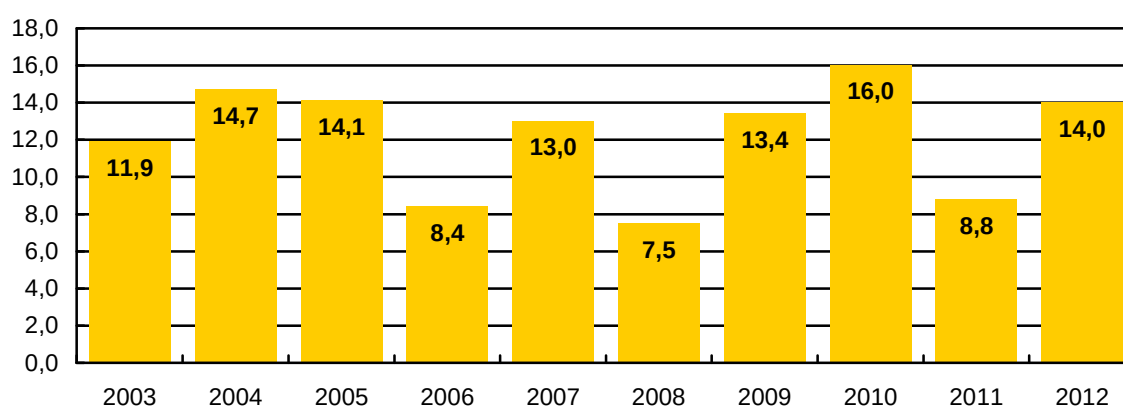
Base FIF (fictions) au coût inférieur à 1 M€ : 22 films (2003), 19 films (2004), 19 films (2005), 18 films (2006), 22 films (2007), 9 films (2008), 11 films (2009), 16 films (2010), 19 films (2011), 20 films (2012).

Source : CNC

b. Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

Parmi les 30 films de fiction dont le budget est situé entre 2,5 M€ et 4 M€ en 2012, 18 ont réalisé des dépenses de production à l'étranger. 14,0 % de l'ensemble des dépenses de cette catégorie de films sont effectués hors de France, soit une augmentation de 5,2 points par rapport à 2011. Cinq titres ont réalisé près de la moitié de leurs dépenses à l'étranger, ou davantage : *Wrong* (49,1 %), *Memories Corner* (62,2 %), *Another Silence* (64,4 %), *le Jardin d'Hanna* (68,7 %) et *Viva Riva* (70,3 %, au Congo). Ils concentrent 81,3 % des dépenses à l'étranger de l'ensemble des films de cette catégorie.

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 34 films (2003), 30 films (2004), 40 films (2005), 29 films (2006), 44 films (2007), 44 films (2008), 37 films (2009), 43 films (2010), 33 films (2011), 30 films (2012).
Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	90,5	95,2	92,5	97,6	94,1	96,4	94,3	93,9	93,9	93,5
personnel	89,1	83,5	83,2	90,4	87,7	92,5	85,0	84,5	89,0	83,0
rémunération producteur	77,4	81,9	86,5	91,7	82,9	90,6	87,0	88,9	94,4	81,0
interprétation	90,5	90,7	78,9	88,2	89,1	95,0	87,9	82,7	92,7	81,2
charges sociales	98,0	95,8	95,0	99,2	95,9	96,5	94,6	93,1	97,9	98,9
moyens techniques	81,5	76,9	91,3	91,4	83,9	89,1	87,0	82,1	91,5	90,6
pellicules-laboratoires	87,9	81,8	95,6	96,5	86,9	95,9	84,0	84,7	94,4	80,0
décors et costumes	81,6	82,1	68,0	81,3	72,9	89,2	80,6	70,2	90,0	85,4
transports, défraiements, régie	82,6	78,9	69,5	80,8	77,3	83,7	77,7	71,6	80,8	78,3
assurances et divers	93,4	89,7	91,4	95,5	92,2	94,4	88,5	88,1	92,7	85,1
divers ¹	92,0	88,2	88,6	92,8	88,5	94,0	87,8	89,6	93,5	86,8
total	88,1	85,3	85,9	91,6	87,0	92,5	86,6	84,0	91,2	86,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 34 films (2003), 30 films (2004), 40 films (2005), 29 films (2006), 44 films (2007), 44 films (2008), 37 films (2009), 43 films (2010), 33 films (2011), 30 films (2012).

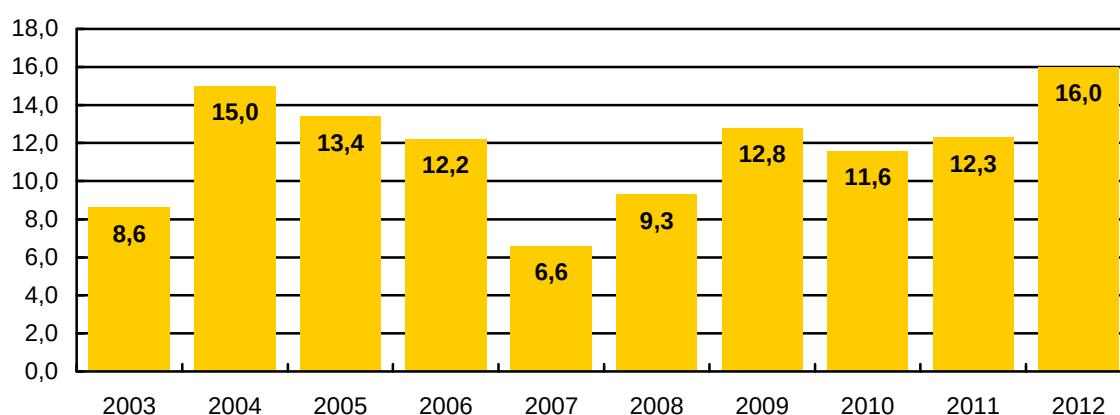
Source : CNC

c. Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

En 2012, 20 des 32 films de fiction dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ réalisent des dépenses à l'étranger. 16,0 % des dépenses de production de l'ensemble des films dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ sont faites à l'étranger (12,3 % en 2011).

Trois films concentrent 43,3 % des dépenses extranationales de cette catégorie de films. Chacun effectue plus de 55 % de ses dépenses hors de France : *Trois fois 20 ans* (84,1 % de ses dépenses réalisées à Londres), *Terre outragée* (84,1 % de ses dépenses réalisées en Ukraine) et *Légitime Défense* (55,0 % de ses dépenses réalisées en Belgique).

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 13 films (2003), 18 films (2004), 30 films (2005), 27 films (2006), 24 films (2007), 23 films (2008), 27 films (2009), 29 films (2010), 25 films (2011), 32 films (2012).
Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	96,9	89,3	93,0	95,0	99,1	97,2	96,0	93,9	97,6	90,7
personnel	90,8	88,2	86,5	83,0	93,3	88,3	81,8	86,5	87,0	84,6
rémunération producteur	83,8	75,2	89,0	86,7	89,3	91,2	83,2	79,7	85,4	73,5
interprétation	92,3	89,9	91,9	85,7	95,2	93,7	91,7	91,7	90,5	87,2
charges sociales	96,7	95,6	95,6	96,3	98,1	97,3	94,4	97,1	95,7	97,2
moyens techniques	88,1	74,7	81,1	90,5	90,3	86,9	87,0	86,4	84,4	81,2
pellicules-laboratoires	95,4	80,0	88,6	93,7	93,3	81,8	92,8	85,9	94,0	79,7
décor et costumes	87,3	81,8	76,9	83,2	91,9	87,4	80,6	85,8	77,1	84,7
transports, défraiements, régie	88,0	79,9	72,8	73,2	88,1	87,2	77,5	83,0	76,0	74,3
assurances et divers	92,7	79,5	89,8	93,6	89,8	92,6	90,9	88,5	87,7	75,8
divers ¹	89,6	86,9	89,1	92,5	94,6	93,0	91,0	88,4	89,5	81,6
total	91,4	85,0	86,6	87,8	93,4	90,7	87,2	88,4	87,7	84,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 13 films (2003), 18 films (2004), 30 films (2005), 27 films (2006), 24 films (2007), 23 films (2008), 27 films (2009), 29 films (2010), 25 films (2011), 32 films (2012).

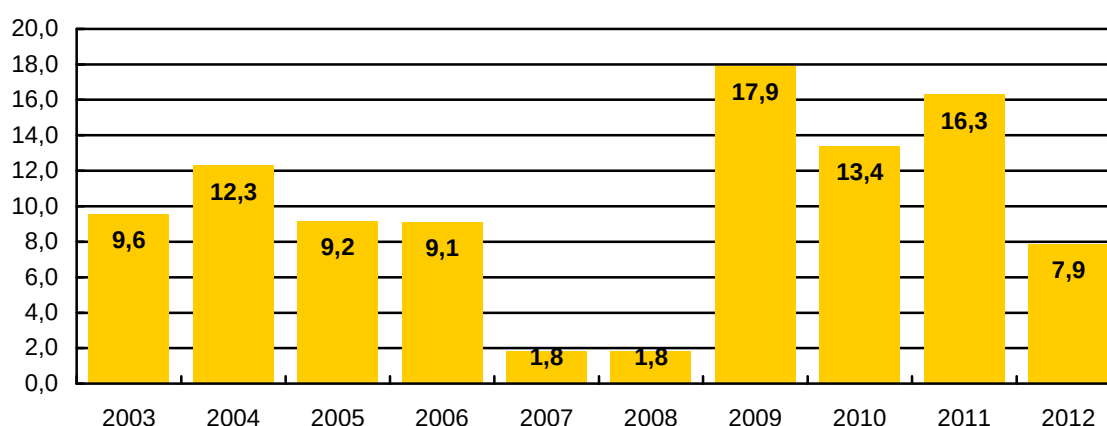
Source : CNC

d. Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

Parmi les 19 films de fiction dont le budget est situé entre 4 M€ et 5,5 M€ en 2011, 10 ont réalisé des dépenses de production à l'étranger. 7,9 % de l'ensemble des dépenses de cette catégorie de films sont effectués à l'étranger (16,3 % en 2011).

Deux films concentrent près des deux tiers (64,9 %) des dépenses à l'étranger pour les films de cette tranche de coût : il s'agit du *Cochon de Gaza* (63,4 % de ses dépenses étant effectuées à Malte) et de *Et maintenant on va où ?* (qui réalise 44,0 % de ses dépenses au Liban)

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 22 films (2003), 19 films (2004), 30 films (2005), 15 films (2006), 8 films (2007), 12 films (2008), 10 films (2009), 13 films (2010), 16 films (2011), 19 films (2012).
Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	93,3	93,1	95,9	97,5	94,6	98,4	98,2	98,3	97,6	96,9
personnel	86,8	85,2	89,7	93,3	98,2	98,6	71,0	81,2	82,8	88,9
rémunération producteur	88,4	86,0	85,2	88,4	98,8	97,7	87,6	91,2	79,1	95,0
interprétation	94,8	89,9	95,5	89,4	99,7	98,1	88,6	84,7	83,7	91,8
charges sociales	97,4	94,0	97,1	97,6	99,8	100,0	96,2	95,8	95,8	98,8
moyens techniques	90,0	88,1	90,8	89,0	98,8	97,9	83,0	88,2	71,9	90,5
pellicules-laboratoires	92,8	88,1	93,6	94,9	93,4	98,3	93,2	87,8	95,5	91,9
décor et costumes	87,7	79,5	85,5	75,1	99,8	99,5	67,2	84,1	75,2	88,8
transports, défraiements, régie	74,9	78,0	70,6	82,1	97,7	98,2	59,8	69,2	74,2	81,8
assurances et divers	93,1	90,1	95,4	94,4	97,3	91,9	94,9	81,6	75,6	95,1
divers ¹	97,4	90,8	95,2	94,2	98,9	98,9	93,6	96,7	87,4	96,7
total	90,4	87,7	90,8	90,9	98,2	98,2	82,1	86,6	83,7	92,1

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

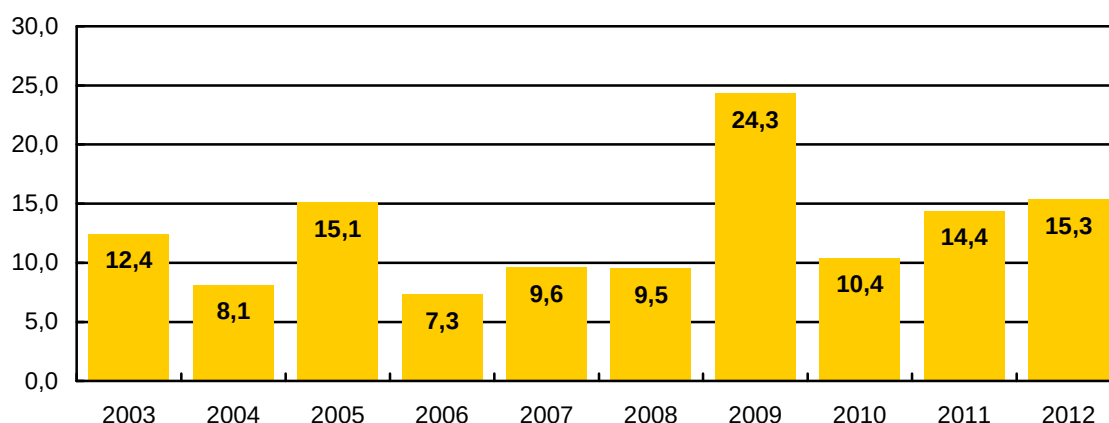
Base FIF (fictions) au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 22 films (2003), 19 films (2004), 30 films (2005), 15 films (2006), 8 films (2007), 12 films (2008), 10 films (2009), 13 films (2010), 16 films (2011), 19 films (2012).

Source : CNC

e. Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

En 2012, 14 des 22 fictions au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ ont réalisé des dépenses de production hors de France. La part des dépenses réalisées à l'étranger pour cette catégorie de films progresse pour la deuxième année consécutive, à 15,3 % (+0,8 point par rapport à 2011). Trois films dépensent plus de 3 M€ à l'étranger et cumulent plus de la moitié (54,6 %) des dépenses extranationales de cette catégorie de films. Il s'agit des *Tribulations d'une caissière* (en Belgique), de *De force* et de *la Vie d'une autre* (en Belgique et au Luxembourg).

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 9 films (2003), 14 films (2004), 10 films (2005), 10 films (2006), 13 films (2007), 21 films (2008), 13 films (2009), 15 films (2010), 12 films (2011), 22 films (2012).
Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	95,2	95,4	94,0	98,9	96,0	97,3	87,4	96,2	92,7	93,0
personnel	89,0	91,9	83,6	92,0	90,1	88,4	70,7	89,7	81,7	84,3
rémunération producteur	68,3	85,9	81,9	92,8	87,9	91,0	77,2	87,2	82,4	77,3
interprétation	80,6	94,7	96,7	97,4	95,8	96,2	77,8	93,6	91,5	89,0
charges sociales	96,2	98,0	97,5	99,2	98,8	96,2	92,5	97,4	97,0	94,5
moyens techniques	88,2	87,2	77,9	96,4	81,9	86,4	75,2	88,1	83,6	80,0
pellicules-laboratoires	99,0	92,2	94,7	93,0	85,6	91,2	79,0	94,8	80,1	86,5
décors et costumes	85,6	86,1	81,7	82,6	86,4	83,3	63,6	76,0	78,7	82,4
transports, défraiements, régie	78,4	86,8	49,6	72,2	81,4	76,0	48,3	76,2	80,5	81,3
assurances et divers	90,0	94,1	87,3	97,9	91,9	95,7	85,6	88,0	68,2	65,6
divers ¹	90,9	90,6	91,2	98,1	91,6	93,1	82,8	93,4	85,9	85,8
total	87,6	91,9	84,9	92,7	90,4	90,5	75,7	89,6	85,6	84,7

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

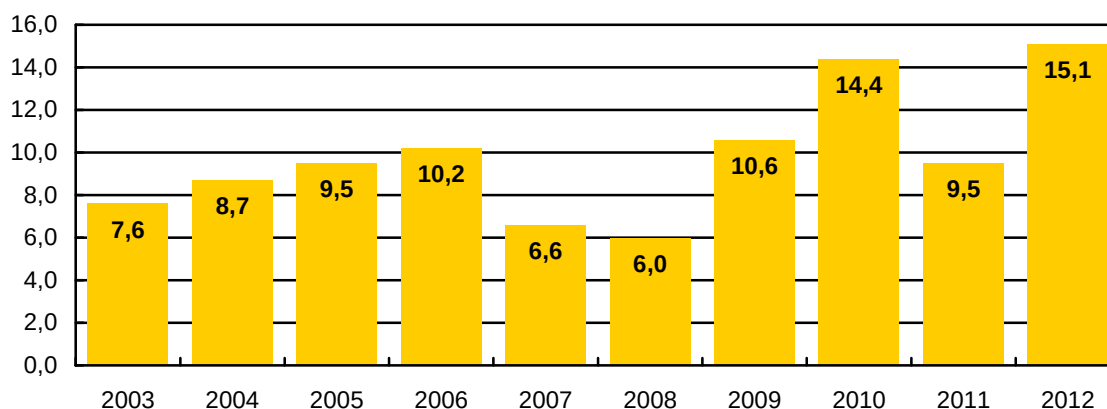
Base FIF (fictions) au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 9 films (2003), 14 films (2004), 10 films (2005), 10 films (2006), 13 films (2007), 21 films (2008), 13 films (2009), 15 films (2010), 12 films (2011), 22 films (2012).

Source : CNC

f. Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

28 des 35 films agréés en 2012 et présentant un coût compris entre 7 et 15 M€ affichent des dépenses à l'étranger. La part des dépenses de production extranationales pour les films de cette tranche de coût progresse à 15,1 % en 2012. Il s'agit d'une augmentation de 5,6 points par rapport à 2011, ainsi que du plus fort taux observé depuis la mise en place de l'étude. La tendance à la délocalisation des films de cette catégorie de coût, observée depuis plusieurs années, se confirme. 14 films de cette tranche réalisent au moins 10 % de leurs dépenses hors de France. Deux films cumulent un quart (25,8 %) des dépenses à l'étranger des films de cette catégorie. Il s'agit de *The Artist* (réalisant 61,9 % de ses dépenses aux Etats-Unis), et de *Plan de table* (tourné majoritairement en Belgique et au Luxembourg).

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 17 films (2003), 12 films (2004), 24 films (2005), 20 films (2006), 25 films (2007), 21 films (2008), 34 films (2009), 32 films (2010), 27 films (2011), 35 films (2012).

Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	95,5	97,0	96,2	94,6	91,1	99,6	97,4	96,5	97,5	98,1
personnel	91,4	90,0	88,0	90,8	93,9	90,4	86,6	82,4	88,8	80,4
rémunération producteur	81,2	90,1	92,8	90,6	87,3	95,1	91,3	89,8	93,5	85,4
interprétation	96,4	95,6	91,7	92,5	98,2	91,6	90,1	90,0	97,0	88,7
charges sociales	98,8	96,9	97,9	99,0	98,7	99,6	96,6	94,1	96,6	94,3
moyens techniques	93,8	92,7	87,3	84,6	91,1	95,5	88,0	81,3	91,8	82,8
pellicules-laboratoires	90,7	87,8	88,5	87,5	93,3	98,7	92,5	92,1	93,0	85,5
décor et costumes	86,9	81,2	82,6	78,6	89,3	92,3	83,1	71,3	77,7	73,6
transports, défraiements, régie	87,7	76,9	76,0	70,4	82,9	88,6	73,9	70,9	76,5	73,6
assurances et divers	90,7	96,4	96,7	96,0	96,1	91,9	92,0	89,9	84,6	79,3
divers ¹	92,1	93,2	97,2	96,1	95,3	99,3	93,5	95,3	94,9	91,7
total	92,4	91,3	90,5	89,8	93,4	94,0	89,4	85,6	90,5	84,9

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

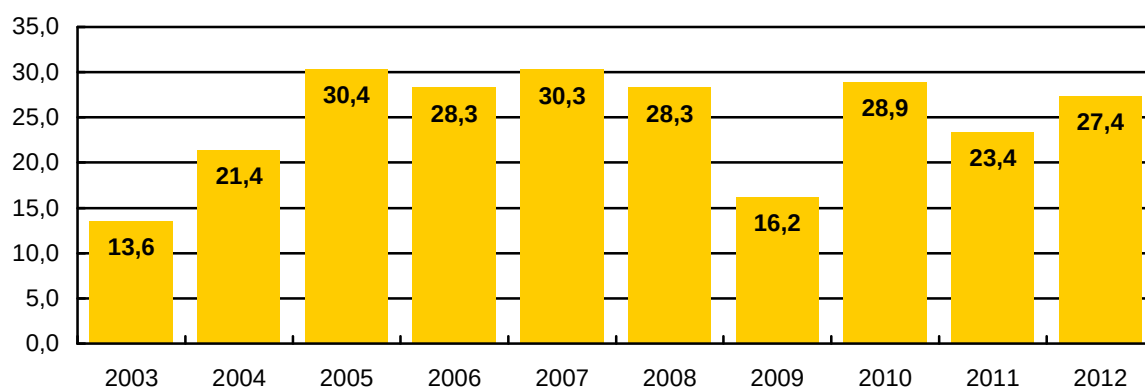
Base FIF (fictions) au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 17 films (2003), 12 films (2004), 24 films (2005), 20 films (2006), 25 films (2007), 21 films (2008), 34 films (2009), 32 films (2010), 27 films (2011), 35 films (2012).

Source : CNC

g. Films dont le coût total est supérieur à 15 M€

Sept des huit films de fiction agréés en 2012 dont le coût est supérieur à 15 M€ ont effectué une partie de leurs dépenses de production à l'étranger. La part des dépenses extranationales pour les films de ce niveau de budget augmente de 4 points, à 27,4 % en 2012. Deux titres réalisent plus de 40 % de leurs dépenses à l'étranger : il s'agit de *Sur la route* (68,5 % de dépenses entre le Mexique, les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine) et de *Colombiana* (45,8 % au Mexique et aux Etats-Unis). Ils concentrent à eux deux 58,1 % des dépenses à l'étranger des films de cette tranche de coût.

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total supérieur à 15 M€ (%)



Base FIF (fictions) au coût supérieur à 15 M€ : 4 films (2003), 13 films (2004), 7 films (2005), 8 films (2006), 6 films (2007), 11 films (2008), 10 films (2009), 12 films (2010), 4 films (2011) 8 films (2012).
Source : CNC

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total supérieur à 15 M€ (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	95,7	80,4	94,3	89,4	79,9	93,7	95,1	88,2	94,1	90,4
personnel	86,9	78,7	55,1	61,3	69,0	69,3	85,1	64,8	77,4	64,2
rémunération producteur	87,7	77,3	85,1	92,4	77,9	77,7	81,8	87,1	83,3	75,2
interprétation	90,6	80,3	57,6	67,3	86,6	62,1	72,8	56,9	81,6	71,2
charges sociales	98,1	98,0	91,9	87,2	96,3	93,0	97,3	89,9	86,9	86,1
moyens techniques	74,9	75,2	76,4	76,0	63,5	93,7	94,4	75,3	69,2	73,6
pellicules-laboratoires	99,3	85,0	95,6	80,8	78,2	87,7	92,6	87,2	66,4	74,9
décors et costumes	73,8	74,4	45,3	43,2	37,5	46,3	62,0	54,8	78,8	58,6
transports, défraiements, régie	76,5	60,0	49,8	36,2	50,5	47,6	68,6	53,2	56,7	53,6
assurances et divers	95,7	82,6	89,2	89,5	66,1	67,6	97,6	70,1	52,8	71,9
divers ¹	95,1	81,1	93,6	99,7	97,1	97,4	91,8	91,6	84,8	89,7
total	86,4	78,6	69,6	71,7	69,7	71,7	83,8	71,1	76,6	72,6

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût supérieur à 15 M€ : 4 films (2003), 13 films (2004), 7 films (2005), 8 films (2006), 6 films (2007), 11 films (2008), 10 films (2009), 12 films (2010), 4 films (2011) 8 films (2012).
Source : CNC

III. Crédit d'impôt des films de fiction

Le crédit d'impôt cinéma au bénéfice des producteurs délégués, au titre des dépenses effectuées en France pour la production de films de long métrage ayant accès au soutien automatique à la production, a été mis en place par la loi de finances de 2004 (cf. annexe 6, page 101). Il se traduit par une baisse de l'impôt sur les sociétés ou par le versement de la différence si son montant est plus important que le montant de l'impôt dû. Les dépenses doivent être réalisées principalement sur le territoire français.

Le crédit d'impôt est égal à 20 % du montant total des dépenses éligibles (subventions publiques non remboursables déduites) qui ne peuvent représenter plus de 80 % du coût de production. Son montant est plafonné à 1 M€ à partir du 1^{er} janvier 2005, il était fixé à 500 000 € à la mise en place du dispositif en 2004.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le périmètre des dépenses éligibles au titre du crédit d'impôt a été élargi. Tout ou partie des dépenses des postes suivants sont désormais éligibles : le personnel, l'interprétation, les charges sociales, les décors et costumes, les coûts de transports, défraiements et régie, les moyens techniques, les frais de pellicules et de laboratoires.

En décembre 2012, l'Assemblée nationale a voté une nouvelle réforme du dispositif. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le plafond de crédit d'impôt est ainsi passé de 1 M€ à 4 M€ ; le périmètre des dépenses éligibles a été élargi aux acteurs de complément ainsi qu'aux frais d'hôtellerie et de restauration. Les effets de cette réforme pourront donc être appréhendés dans l'étude relative aux coûts de production des films agréés en 2013, qui sera publiée en mars 2014.

Le crédit d'impôt est accordé en deux étapes : un agrément provisoire sur la base des dépenses prévisionnelles doit tout d'abord être délivré par le CNC ; il est suivi d'un agrément définitif qui ne peut être délivré qu'une fois le film terminé et dans un délai de 8 mois après la remise du visa d'exploitation.

A. Méthodologie

L'analyse porte sur les films de fiction d'initiative française ayant reçu un agrément de production entre 2005 et 2012 et ayant au préalable obtenu l'agrément des investissements. Les films obtenant directement un agrément de production présentent en effet une structure de coût particulière, non significative par rapport à la présente analyse. Sont exclus également de l'analyse les films ayant reçu un agrément provisoire de crédit d'impôt et pour lesquels l'agrément définitif de ce crédit d'impôt n'a pas encore été attribué au moment de la réalisation de cette étude.

1 021 films de fiction (sur 1 174 films ayant obtenu un agrément de production entre 2005 et 2012) sont ainsi étudiés. Ils sont regroupés en un seul échantillon, afin de permettre une

analyse plus fine (notamment par tranche de coût), qui ne serait pas possible en considérant séparément les huit années.

Au sein de cet échantillon, deux catégories de films sont distinguées : les films ayant demandé et obtenu un agrément définitif de crédit d'impôt et les films qui ne l'ont pas demandé. L'objet de l'analyse est de comparer ces deux populations afin de déterminer l'impact du crédit d'impôt sur la production des films et de caractériser la structure des coûts de production des films bénéficiaires.

Les données relatives au crédit d'impôt utilisées pour cette analyse ont été établies à partir des fiches de coûts renseignées de manière déclarative par les entreprises de production et envoyées au service du soutien à la production et à la distribution du CNC. Ces chiffres sont, par conséquent, à considérer avec les précautions d'usage.

Constitution de l'échantillon

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
fiction d'initiative française ayant reçu l'agrément de production (1) à (4)	160	127	142	141	142	160	136	166	1174
agrément de production direct (4)	12	7	4	9	4	5	11	13	65
agrément de production après agrément des investissements (1) +(2) + (3)	148	120	138	132	138	155	125	153	1109
demande de crédit d'impôt sans obtention à ce jour (3)	0	3	4	6	6	10	23	36	88
demande et obtention du crédit d'impôt (2)	60	83	96	103	99	99	76	78	694
pas de demande de crédit d'impôt (1)	88	34	38	23	33	46	26	39	327
total échantillon (1)+(2)	148	117	134	126	132	145	102	117	1021

Base FIF (fictions) : 160 films (2005), 127 films (2006), 142 films (2007), 141 films (2008), 142 films (2009), 160 films (2010), 136 films (2011), 166 films (2012).

Source : CNC.

B. Présentation de l'échantillon

Les films bénéficiant du crédit d'impôt (films avec CI) représentent 68,0 % de l'échantillon étudié (sur l'ensemble de la période 2005-2012). Entre 2005 et 2008, la part des films bénéficiaires augmente fortement (de 40,5 % à 81,7 %), en raison de la montée en charge progressive du dispositif. Depuis 2009, cette part varie en fonction du profil des films agréés dans l'année : elle est proche des trois quarts pour 2009 et 2011, tandis qu'en 2010 et 2012, elle avoisine les deux tiers.

Les films d'initiative française de l'échantillon

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
avec crédit d'impôt	60	83	96	103	99	99	76	78	694
sans crédit d'impôt	88	34	38	23	33	46	26	39	327
total	148	117	134	126	132	145	102	117	1021

Base FIF 2005-2011 (fictions) : 694 films avec crédit d'impôt, 327 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

Les films bénéficiant du crédit d'impôt sont plus souvent coproduits par des chaînes de télévision en clair que les films sans crédit d'impôt. Sur la période 2005-2012, 64,4 % des films avec crédit d'impôt ont été financés par au moins une chaîne en clair, contre 47,7 % des films n'en ayant pas bénéficié.

Si le crédit d'impôt concerne des films de tous les niveaux de budget de production, les films aux budgets situés dans les tranches extrêmes (moins de 1 M€ et plus de 15 M€) sont proportionnellement moins nombreux à en bénéficier. En 2012, 98,7 % des films bénéficiant du crédit d'impôt présentent un coût total compris entre 1 M€ et 15 M€ (91,8 % sur la période 2005-2012). Parmi les films bénéficiaires de 2012, aucun film n'affiche un budget supérieur à 15 M€.

Les films bénéficiant du crédit d'impôt en 2012 affichent un coût moyen sensiblement inférieur aux films n'en bénéficiant pas (5,50 M€, contre 7,76 M€). En revanche, le coût médian des films avec CI est plus élevé que celui des films sans CI (5,13 M€, contre 4,37 M€). Les films sans CI comptent proportionnellement davantage de titres dans les tranches extrêmes de coût, révélant une bipolarisation plus prononcée de cette catégorie de films que pour les films avec CI. En 2012, 25,4 % des films sans CI présentent ainsi un coût inférieur à 1 M€ ou supérieur à 15 M€, contre 1,3 % pour les films avec CI.

Les films selon le coût total de production en 2012

	films		coût moyen (M€)		coût médian (M€)		coût total (M€)	
	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI
moins de 1 M€	1	5	0,83	0,39	0,83	0,40	0,83	1,95
1 M€ à 2,5 M€	12	6	1,81	1,82	1,81	1,94	21,70	10,91
2,5 M€ à 4 M€	17	7	3,25	3,12	3,13	2,88	55,33	21,81
4 M€ à 5,5 M€	13	2	4,76	4,29	4,85	4,29	61,92	8,59
5,5 M€ à 7 M€	17	5	6,14	6,37	6,15	6,34	104,34	31,84
7 M€ à 15 M€	18	9	10,25	10,84	9,65	10,40	184,56	97,56
plus de 15 M€	-	5	-	26,01	-	25,66	-	130,03
total	78	39	5,50	7,76	5,13	4,37	428,68	302,68

Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt, 39 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

C. Structure des coûts de production des films

a. Structure des coûts de production

Les structures de coût de production des films avec ou sans crédit d'impôt sont relativement équivalentes. C'est sur les postes de dépenses éligibles au crédit d'impôt que les différences sont naturellement les plus marquées. Par exemple, les charges sociales pèsent davantage sur les films avec CI (14,7 % en 2012) que sur les films sans CI (8,5 %), car le poids de ces charges est en général moins élevé si les dépenses sont effectuées à l'étranger. De la même façon, la part des dépenses d'interprétation est plus élevée pour les films bénéficiaires (11,8 % en 2012) que pour les films non bénéficiaires (8,1 %).

A l'inverse, le poids du poste transports, défraiements, régie est plus important pour les films sans CI (11,9 % en 2012) que pour les films avec CI (9,2 %). En effet, ce poste est une des principales sources de dépenses à l'étranger. C'est également le cas pour le poste des moyens techniques (10,0 % des dépenses pour les films sans CI en 2012, contre 7,7 % pour les films avec CI) et pour le poste assurances et divers (7,2 % des dépenses pour les films sans CI en 2012, contre 5,5 % des films avec CI).

Dépenses de production des films avec crédit d'impôt (M€)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	25,43	43,62	35,71	40,82	54,91	51,08	34,72	38,99
	personnel	56,72	81,60	87,14	102,79	114,15	115,34	73,19	85,93
	rémunération producteur	15,50	22,65	21,60	26,29	30,99	27,17	18,15	22,70
	interprétation	46,75	68,17	64,57	75,68	73,09	64,11	47,24	50,52
	charges sociales	45,06	62,74	66,05	77,35	80,92	79,74	55,25	62,91
technique	moyens techniques	27,12	39,29	39,33	45,31	49,64	52,36	28,54	33,08
	pellicules-laboratoires	15,83	23,31	25,12	27,72	27,75	27,62	16,42	15,93
tournage	décors et costumes	22,37	32,69	33,92	43,26	47,32	49,78	26,49	30,43
	transports, défraiements, régie	21,58	36,60	36,48	45,21	50,38	53,92	34,61	39,41
	assurances et divers	15,32	26,44	25,42	35,05	36,16	30,47	18,76	23,64
	divers ¹	19,75	27,47	28,25	35,02	36,99	39,11	23,23	25,14
total		311,43	464,58	463,59	554,50	602,29	590,68	376,59	428,68

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 60 films (2005), 83 films (2006), 96 films (2007), 103 films (2008), 99 films (2009), 99 films (2010), 76 films (2011), 78 films (2012).

Source : CNC

Répartition des dépenses de production des films avec crédit d'impôt (%)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	8,2	9,4	7,7	7,4	9,1	8,6	9,2	9,1
	personnel	18,2	17,6	18,8	18,5	19,0	19,5	19,4	20,0
	rémunération producteur	5,0	4,9	4,7	4,7	5,1	4,6	4,8	5,3
	interprétation	15,0	14,7	13,9	13,6	12,1	10,9	12,5	11,8
	charges sociales	14,5	13,5	14,2	13,9	13,4	13,5	14,7	14,7
technique	moyens techniques	8,7	8,5	8,5	8,2	8,2	8,9	7,6	7,7
	pellicules-laboratoires	5,1	5,0	5,4	5,0	4,6	4,7	4,4	3,7
tournage	décors et costumes	7,2	7,0	7,3	7,8	7,9	8,4	7,0	7,1
	transports, défraiements, régie	6,9	7,9	7,9	8,2	8,4	9,1	9,2	9,2
	assurances et divers	4,9	5,7	5,5	6,3	6,0	5,2	5,0	5,5
	divers ¹	6,3	5,9	6,1	6,3	6,1	6,6	6,2	5,9
total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 60 films (2005), 83 films (2006), 96 films (2007), 103 films (2008), 99 films (2009), 99 films (2010), 76 films (2011), 78 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films sans crédit d'impôt (M€)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	37,13	19,52	11,45	15,99	11,71	29,83	9,07	30,19
	personnel	91,04	36,37	29,19	45,03	40,85	64,18	23,85	62,87
	rémunération producteur	21,14	14,26	8,97	7,45	10,15	16,90	7,78	19,93
	interprétation	48,70	18,81	14,62	29,22	17,71	35,51	12,67	24,53
	charges sociales	47,36	14,27	12,25	18,54	16,60	27,43	11,63	25,79
technique	moyens techniques	41,28	19,78	14,71	31,96	18,88	28,83	11,32	30,12
	pellicules-laboratoires	28,92	9,69	8,87	7,60	9,75	12,90	4,89	10,92
tournage	décors et costumes	33,21	16,54	15,14	27,55	18,19	33,60	13,00	22,22
	transports, défraiements, régie	48,57	22,64	19,80	33,24	24,30	31,48	16,17	36,01
	assurances et divers	29,04	11,28	11,09	19,99	13,89	21,72	10,92	21,92
	divers ¹	25,26	11,45	6,86	11,13	12,53	17,10	8,37	18,19
total		451,64	194,62	152,95	247,69	194,56	319,48	129,68	302,68

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 88 films (2005), 34 films (2006), 38 films (2007), 23 films (2008), 33 films (2009), 46 films (2010), 26 films (2011), 39 films (2012).

Source : CNC

Répartition des dépenses de production des films sans crédit d'impôt (%)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	8,2	10,0	7,5	6,5	6,0	9,3	7,0	10,0
	personnel	20,2	18,7	19,1	18,2	21,0	20,1	18,4	20,8
	rémunération producteur	4,7	7,3	5,9	3,0	5,2	5,3	6,0	6,6
	interprétation	10,8	9,7	9,6	11,8	9,1	11,1	9,8	8,1
	charges sociales	10,5	7,3	8,0	7,5	8,5	8,6	9,0	8,5
technique	moyens techniques	9,1	10,2	9,6	12,9	9,7	9,0	8,7	10,0
	pellicules-laboratoires	6,4	5,0	5,8	3,1	5,0	4,0	3,8	3,6
tournage	décors et costumes	7,4	8,5	9,9	11,1	9,3	10,5	10,0	7,3
	transports, défraiements, régie	10,8	11,6	12,9	13,4	12,5	9,9	12,5	11,9
	assurances et divers	6,4	5,8	7,2	8,1	7,1	6,8	8,4	7,2
	divers [†]	5,6	5,9	4,5	4,5	6,4	5,4	6,5	6,0
total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

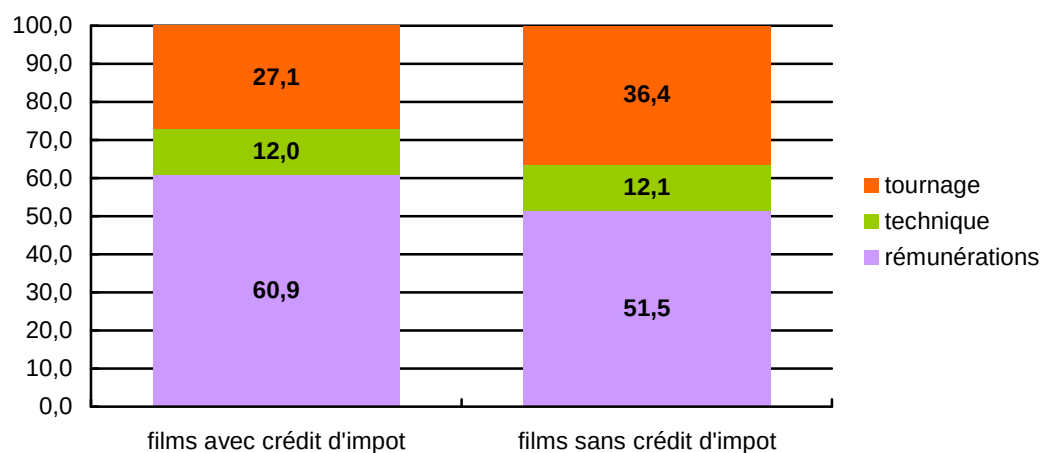
[†] Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 88 films (2005), 34 films (2006), 38 films (2007), 23 films (2008), 33 films (2009), 46 films (2010), 26 films (2011), 39 films (2012).

Source : CNC

Les écarts observés se retrouvent dans la répartition globale des dépenses. Pour les films avec crédit d'impôt, une part plus importante est réservée aux rémunérations (60,9 % en 2012, contre 51,5 % pour les films sans CI) et une part plus faible au tournage (27,1 %, contre 36,4 % pour les films sans CI). Le poids des dépenses techniques est sensiblement le même dans les deux populations de films (12,0 % pour les films bénéficiaires du crédit d'impôt en 2012, contre 12,1 % pour les films sans CI).

Principaux postes de dépenses de production des films selon le bénéfice du crédit d'impôt en 2012



Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt, 39 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

b. Localisation des dépenses de production

L'analyse de la localisation des dépenses de production révèle d'importantes différences entre les deux populations de films. Par définition, les films avec crédit d'impôt effectuent une très faible partie de leurs dépenses à l'étranger. En 2012, ils réalisent 5,0 % de leurs dépenses hors de France (21,42 M€), contre 41,1 % pour les films sans crédit d'impôt (124,46 M€).

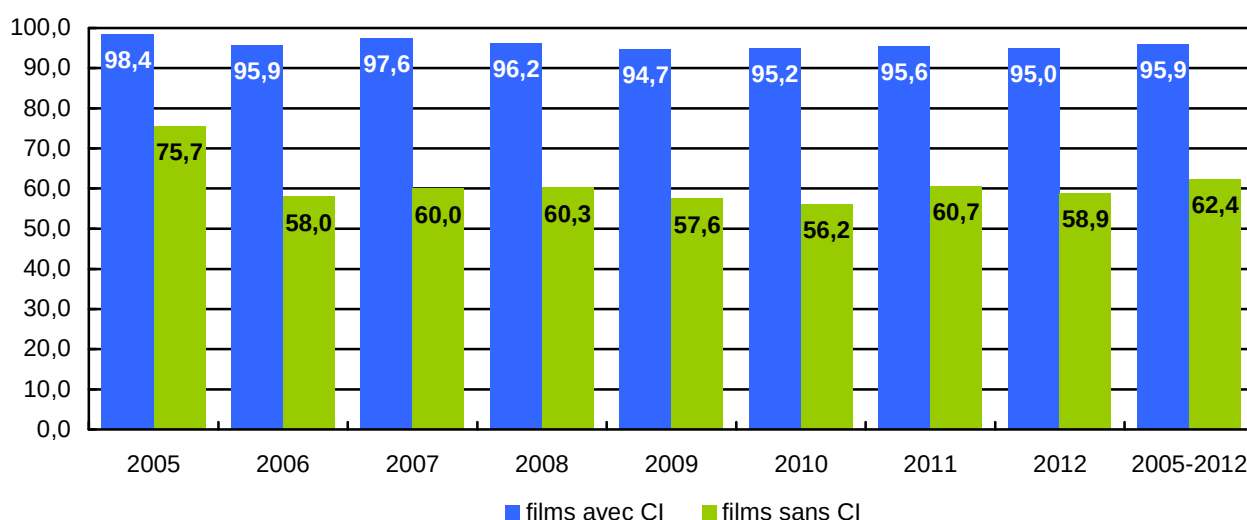
Pour les films avec CI, les parts de dépenses à l'étranger varient selon les postes de coût entre 1,2 % (charges sociales) et 11,1 % (assurances et divers) en 2012.

Au regard de ces résultats, le crédit d'impôt favorise la localisation des dépenses en France. Sur de nombreux postes qui faisaient l'objet d'importantes délocalisations par le passé, une grande majorité des dépenses est désormais réalisée en France pour les films bénéficiaires du crédit d'impôt. C'est le cas du poste « transports, défraiements, régie » dont 92,9 % des dépenses sont effectués en France pour les films avec CI en 2012, contre 38,3 % pour les films sans CI. De même, 96,2 % des dépenses de pellicules et de laboratoire, 95,3 % des dépenses de personnel et 92,5 % des frais de décors et costumes sont réalisés en France en 2012 pour les films avec CI, contre respectivement 58,6 %, 50,0 % et 35,7 % pour les films sans CI.

Entre 2005 et 2012, les films avec CI ont généré 3 794,34 M€ de dépenses totales, dont 95,9 % se situent en France (soit 3 637,33 M€). En comparaison, les films sans CI ont dépensé au total 1 993,31 M€ sur la période dont 62,4 % en France.

En appliquant aux films bénéficiaires du crédit d'impôt la part de dépenses en France réalisée par les films qui n'en sont pas bénéficiaires (à savoir 62,5 %), le montant de leurs dépenses en France s'élèverait à 2 367,34 M€ au lieu de 3 637,33 M€. De 2005 à 2012, le crédit d'impôt a donc permis de relocaliser 1 269,99 M€ de dépenses sur le territoire national.

Part des dépenses de production effectuées en France selon le bénéfice du crédit d'impôt (%)



Base FIF 2005-2012 (fictions) : 694 films avec crédit d'impôt, 327 films sans crédit d'impôt.
Source : CNC

Dépenses de production en France et à l'étranger selon le bénéfice du crédit d'impôt en 2012 (M€)

	dépenses en France		dépenses à l'étranger		dépenses totales	
	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI
droits artistiques	37,91	26,95	1,08	3,24	38,99	30,19
personnel	81,91	31,43	4,02	31,44	85,93	62,87
rémunération producteur	20,76	13,12	1,94	6,81	22,70	19,93
interprétation	48,67	12,75	1,85	11,78	50,52	24,53
charges sociales	62,14	19,85	0,77	5,94	62,91	25,79
moyens techniques	30,67	19,40	2,41	10,72	33,08	30,12
pellicules-laboratoires	15,33	6,40	0,60	4,52	15,93	10,92
décors et costumes	28,16	7,94	2,27	14,28	30,43	22,22
transports, défraiements, régie	36,59	13,78	2,82	22,23	39,41	36,01
assurances et divers	21,01	12,49	2,63	9,43	23,64	21,92
divers ¹	24,11	14,11	1,03	4,08	25,14	18,19
total	407,27	178,23	21,42	124,46	428,68	302,68

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt, 39 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

Répartition des dépenses de production en France et à l'étranger selon le bénéfice du crédit d'impôt en 2012 (%)

	dépenses en France		dépenses à l'étranger	
	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI
droits artistiques	97,2	89,3	2,8	10,7
personnel	95,3	50,0	4,7	50,0
rémunération producteur	91,5	65,8	8,5	34,2
interprétation	96,3	52,0	3,7	48,0
charges sociales	98,8	77,0	1,2	23,0
moyens techniques	92,7	64,4	7,3	35,6
pellicules-laboratoires	96,2	58,6	3,8	41,4
décors et costumes	92,5	35,7	7,5	64,3
transports, défraiements, régie	92,9	38,3	7,1	61,7
assurances et divers	88,9	57,0	11,1	43,0
divers ¹	95,9	77,6	4,1	22,4
total	95,0	58,9	5,0	41,1

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt, 39 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

En 2012, les films bénéficiant du crédit d'impôt dépensent 21,42 M€ à l'étranger (5,0 % de leurs dépenses totales de production). 18,8 % de ces dépenses extranationales sont liées au personnel, tandis que 13,2 % sont captés par le poste « transports, défraiements et régie ». Viennent ensuite les dépenses d'assurances et divers (12,3 %), celles relatives aux moyens techniques (11,3 %) et celles liées aux décors et costumes (10,6 %).

En 2012, 46 films des 78 films bénéficiant du crédit d'impôt ont réalisé une partie de leurs dépenses de production à l'étranger (59,0 %, soit une proportion bien supérieure à celle de 2011 avec 44,7 %).

En comparaison, 89,7 % des films ne bénéficiant pas du crédit d'impôt présentent des dépenses hors de France en 2011 (92,3 % en 2011).

Parmi les 46 films bénéficiaires du crédit d'impôt présentant des dépenses à l'étranger en 2012, six films réalisent plus de 15 % de leurs dépenses à l'étranger ; ils totalisent plus d'un tiers (35,1%) de la totalité des dépenses réalisées hors de France. Leurs dépenses sont

notamment liées à l'emploi d'interprètes étrangers (*Un été brûlant*, *l'Amour dure trois ans*, *Il était une fois, une fois*) ou à la localisation d'une partie du tournage à l'étranger pour des raisons artistiques (*Un été brûlant*, *les Bien-aimés*).

En ce qui concerne les postes techniques (moyens techniques, pellicules-laboratoires), il apparaît que le crédit d'impôt a pour effet de relocaliser en France ces dépenses qui pourraient être effectuées à l'étranger pour des raisons économiques. Ainsi, seules 6,1 % de ces dépenses sont-elles réalisées à l'étranger pour les films avec crédit d'impôt en 2012, contre 37,1 % pour les autres films.

Films présentant des dépenses de production à l'étranger

	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI
avec dépenses à l'étranger	13	60	36	27	40	33	45	20	52	30	48	41	34	24	46	36
sans dépenses à l'étranger	47	28	47	7	56	5	58	3	47	3	51	5	42	2	32	3
total	60	88	83	34	96	38	103	23	99	33	99	46	76	26	78	39

Base FIF 2005-2012 (fictions) : 694 films avec crédit d'impôt, 327 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

Répartition des dépenses de production à l'étranger des films avec crédit d'impôt (%)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	6,9	3,0	14,5	2,7	3,4	4,0	6,1	5,1
personnel	20,8	14,2	14,1	19,4	19,5	17,4	21,9	18,8
rémunération producteur	14,0	4,6	13,4	4,8	6,1	3,7	5,1	9,1
interprétation	5,6	15,5	4,1	20,7	12,5	9,7	10,1	8,6
charges sociales	4,3	1,7	2,7	2,3	3,4	2,6	3,9	3,6
moyens techniques	3,5	4,0	3,6	6,2	4,3	5,6	8,1	11,3
pellicules-laboratoires	1,0	3,0	6,0	4,3	2,5	3,2	4,2	2,8
décors et costumes	10,0	16,8	9,5	10,4	19,4	19,3	9,3	10,6
transports, défraiements, régie	29,1	31,7	21,2	19,1	24,7	29,2	18,8	13,2
assurances et divers	3,4	3,9	6,6	6,6	2,0	3,8	7,7	12,3
divers ¹	1,3	1,7	4,1	3,4	2,3	1,5	4,9	4,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) : 60 films (2005), 83 films (2006), 96 films (2007), 103 films (2008), 99 films (2009), 99 films (2010), 76 films (2011), 78 films (2012).

Source : CNC

D. Evaluation du crédit d'impôt

Le montant total du crédit d'impôt s'élève à 38,74 M€ en 2012, soit une hausse 14,3 % par rapport à 2011. Si cette augmentation suit celle du nombre de films bénéficiaires (78 films en 2012 contre 76 en 2011), elle est surtout imputable au nombre de films ayant reçu un montant élevé de crédit d'impôt en 2012 (36 films ont reçu 500 000 € ou davantage, contre 27 titres en 2011). En 2012, les films bénéficiaires ont reçu en moyenne 496 650 € de crédit d'impôt, contre 437 093 € en 2011.

De manière structurelle, le crédit d'impôt dont a bénéficié la production cinématographique augmente depuis 2005. Cette progression est due au relèvement du plafond de crédit d'impôt (de 0,5 M€ à 1 M€ au 1^{er} janvier 2005) ainsi qu'au nombre croissant de films bénéficiaires sur la période (78 titres en 2012, contre 59 en 2005).

Sur l'ensemble de la période 2005-2012, le montant total de crédit d'impôt atteint 309,68 M€, soit 18,5 % des dépenses totales éligibles (19,5 % en 2012) et 8,2 % du coût total des films (9,0% en 2012, soit le plus haut niveau depuis 2005).

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
dépenses éligibles (M€)	121,67	175,55	207,85	257,33	271,60	267,91	170,54	198,97	1671,43
crédit d'impôt (M€)	20,55	32,86	39,71	48,23	49,71	46,65	33,22	38,74	309,68
coût total (M€)	311,43	464,58	463,59	554,50	602,29	590,68	376,59	428,68	3 792,34
dépenses éligibles (%coût total)	39,1	37,8	44,8	46,4	45,1	45,4	45,3	46,4	44,1
crédit d'impôt (% coût total)	6,6	7,1	8,6	8,7	8,3	7,9	8,8	9,0	8,2

¹Soutien financier déduit.

Base FIF (fictions) : 60 films (2005), 83 films (2006), 96 films (2007), 103 films (2008), 99 films (2009), 99 films (2010), 76 films (2011), 78 films (2012).

Source : CNC

En 2012, les dépenses éligibles représentent 46,4 % du coût total des films concernés ; cette part atteint 52,2 % pour les films dont le coût est compris entre 1 M€ et 2,5 M€. Les dépenses éligibles étant plafonnées à 80 % du coût total (80 % de la part française en cas de coproduction internationale), peu de films approchent le plafond. Seul l'atteignent *l'Equilibre de la terreur* (film agréé en 2006 avec un coût total de 0,46 M€) et *la Vie au ranch* (agréé en 2010 et au coût total de 0,49 M€). Parmi les 78 films ayant bénéficié du crédit d'impôt en 2012, 48 films présentent une part de dépenses éligibles comprise entre 28 % et 50 % de leur coût total ; pour les 30 autres films, cette part se situe au-delà de 50 %.

En 2012, la part de crédit d'impôt dans le coût total d'un film est relativement homogène pour les différentes tranches de coût. Selon les tranches, elle varie entre 5,9 % et 10,4 % pour les films au coût inférieur à 15 M€. Pour 5 des 78 films ayant obtenu le crédit d'impôt en 2012, la part du crédit d'impôt dans le coût total est supérieure ou égale à 12 % : 14,1 % pour *La Traque* (coût : 2,74 M€), 12,7 % pour *l'Appollonide* (coût : 3,20 M€), 12,6 % pour *Aux yeux de tous* (coût : 1,28 M€), 12,5 % pour *Madame Solario* (coût : 1,23 M€) et 12,2 % pour *Qui a envie d'être aimé ?* Pour chacun des films bénéficiaires de 2012, le crédit d'impôt représente au minimum 5,5 % du coût total.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt selon le coût total des films bénéficiaires en 2012

	<1M€	1-2,5M€	2,5-4M€	4-5,5M€	5,5-7M€	7-15M€	>15M€	ensemble
dépenses éligibles (M€)	0,25	11,33	28,68	29,56	49,48	79,67	-	198,97
crédit d'impôt (M€)	0,05	2,25	5,74	5,91	9,90	14,89	-	38,74
coût total (M€)	0,83	21,70	55,33	61,92	104,34	184,56	-	428,68
dépenses éligibles (%)	29,6	52,2	51,8	47,7	47,4	43,2	-	46,4
crédit d'impôt (%)	5,9	10,4	10,4	9,5	9,5	8,1	-	9,0

¹ Soutien financier déduit.

Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt.

Source : CNC

Parmi les 78 films ayant obtenu le crédit d'impôt en 2012, 6 atteignent le plafond de 1 M€ de crédit d'impôt : *les Infidèles*, *le Prénom*, *l'Ordre et la morale*, *Bienvenue à bord*, *la Nouvelle Guerre des boutons*, *Un bonheur n'arrive jamais seul*. Ils étaient 5 en 2011. Un autre film s'en approche : *la Guerre des boutons* (998 719 €). C'était le cas de deux titres en 2011.

38,5 % des films bénéficiaires ont perçu un montant de crédit d'impôt compris entre 500 000 € et 999 999 €. Le montant minimum de crédit d'impôt attribué en 2012 est de 49 307 € pour *Je fais feu de tout bois* (coût : 0,83 M€).

Répartition des films bénéficiaires selon le montant de crédit d'impôt en 2012

	films		crédit d'impôt	
	(M€)	(%)	(M€)	(%)
< 100 000 €	1	1,3	0,05	0,1
100 000 € - 199 999 €	8	10,3	1,39	3,6
200 000 € - 299 999 €	10	12,8	2,51	6,5
300 000 € - 399 999 €	11	14,1	3,88	10,0
400 000 € - 499 999 €	12	15,4	5,22	13,5
500 000 € - 999 999 €	30	38,5	19,69	50,8
1 000 000 €	6	7,7	6,00	15,5
total	78	100,0	38,74	100,0

Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt.

Source : CNC

En 2012, le crédit d'impôt moyen obtenu par un film de fiction d'initiative française bénéficiaire s'élève à 0,50 M€. Il est en croissance par rapport à 2005 (0,34 M€), sous l'effet notamment du déplaçonnement à 1 M€. Les dépenses éligibles moyennes progressent également, passant de 2,03 M€ en 2005 à 2,55 M€ en 2012.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt moyens par film bénéficiaire (M€)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
dépenses éligibles moyennes	2,03	2,12	2,17	2,50	2,74	2,71	2,24	2,55
dépenses éligibles médianes	1,82	1,87	1,69	2,00	2,18	1,95	1,77	2,28
crédit d'impôt moyen	0,34	0,40	0,41	0,47	0,50	0,47	0,44	0,50
crédit d'impôt médian	0,36	0,37	0,34	0,40	0,42	0,39	0,35	0,46

¹ Soutien financier déduit.

Base FIF (fictions) : 60 films (2005), 83 films (2006), 96 films (2007), 103 films (2008), 99 films (2009), 99 films (2010), 76 films (2011), 78 films (2012).

Source : CNC

Les films dont le coût de production est inférieur à 1 M€ obtiennent en moyenne 50 000 € de crédit d'impôt en 2012. Ce montant est près de 15 fois supérieur pour les films dont le coût dépasse 7 M€.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt moyens par film bénéficiaire selon le coût en 2012 (M€)

	dépenses éligibles		crédit d'impôt	
	moyennes	médianes	moyen	médian
moins de 1 M€	0,25	0,25	0,05	0,05
1 M€ à 2,5 M€	0,94	0,94	0,19	0,19
2,5 M€ à 4 M€	1,69	1,62	0,34	0,32
4 M€ à 5,5 M€	2,27	2,20	0,45	0,44
5,5 M€ à 7 M€	2,91	2,88	0,58	0,58
7 M€ à 15 M€	4,43	4,28	0,83	0,86
plus de 15 M€	-	-	-	-
total	2,55	2,28	0,50	0,46

¹ Soutien financier déduit.

Base FIF 2012 (fictions) : 78 films avec crédit d'impôt.

Source : CNC

IV. Coûts de production des documentaires et des films d'animation

A. Films documentaires

30 films documentaires d'initiative française ont reçu un agrément de production en 2012, soit trois films de plus qu'en 2011. Cependant, le coût total de ces films s'élève à 14,42 M€, soit une baisse de 33,1 % et le niveau le plus faible depuis 2006.

Cette baisse des dépenses totales est liée à l'absence de documentaire à budget élevé en 2012 : aucun titre à plus de 2 M€ n'est agréé, contre trois en 2011 (dont un à plus de 4 M€). En 2012, le film documentaire au budget le plus élevé est *Je suis venu vous dire* (1,5 M€). En conséquence, le coût moyen des documentaires diminue fortement (-39,8 % à 0,48 M€), tout comme le coût médian (-39,1 %, à 0,33 M€).

Films documentaires selon le coût de production

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 1 M€	9	11	17	10	14	19	25	20	23	26
1 M€ à 2,5 M€	1	2	2	1	3	3	4	2	3	4
2,5 M€ à 4 M€	-	1	-	-	3	-	-	1	-	-
4 M€ à 5,5 M€	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-
5,5 M€ à 7 M€	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-
7 M€ à 15 M€	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-
plus de 15 M€	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
total	10	14	21	11	20	23	30	26	27	30

Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

En 2012, comme en 2011, cinq films documentaires sont financés par des chaînes de télévision en clair : *Je suis venu vous dire*, *Michel Petrucciani*, *Lullaby to my Father*, *Tous au Larzac*, *la Nuit nomade*. Ces cinq titres sont financés par Arte.

Coûts totaux de production des films documentaires (M€)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	0,75	1,24	2,67	0,81	3,11	2,69	2,60	5,75	3,37	2,68
	personnel	0,93	1,61	5,21	1,05	3,79	4,22	4,25	25,04	4,22	2,79
	rémunération producteur	0,19	0,75	1,43	0,23	0,89	0,86	1,19	2,83	1,49	1,00
	interprétation	0,01	0,03	0,20	0,02	0,33	0,13	0,20	0,31	0,08	0,11
	charges sociales	0,48	0,85	2,84	0,61	1,82	2,38	2,53	9,57	2,40	1,56
technique	moyens techniques	0,68	2,17	3,79	1,08	3,05	2,72	3,37	15,93	3,38	2,00
	pellicules-laboratoires	0,69	1,80	2,93	0,86	3,09	2,68	3,25	5,05	1,78	1,19
tournage	décors et costumes	0,01	0,03	0,59	0,21	0,09	0,16	0,11	3,60	0,21	0,26
	transports, défraiements, régie	0,39	0,68	2,96	0,67	1,95	2,50	3,32	11,78	2,17	1,30
	assurances et divers	0,19	0,68	1,69	0,36	1,06	1,27	1,13	3,96	1,00	0,58
	divers ¹	0,26	1,26	1,70	0,38	0,99	1,47	1,34	3,85	1,45	0,94
total		4,60	11,10	26,00	6,29	20,19	21,09	23,29	87,68	21,56	14,42

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

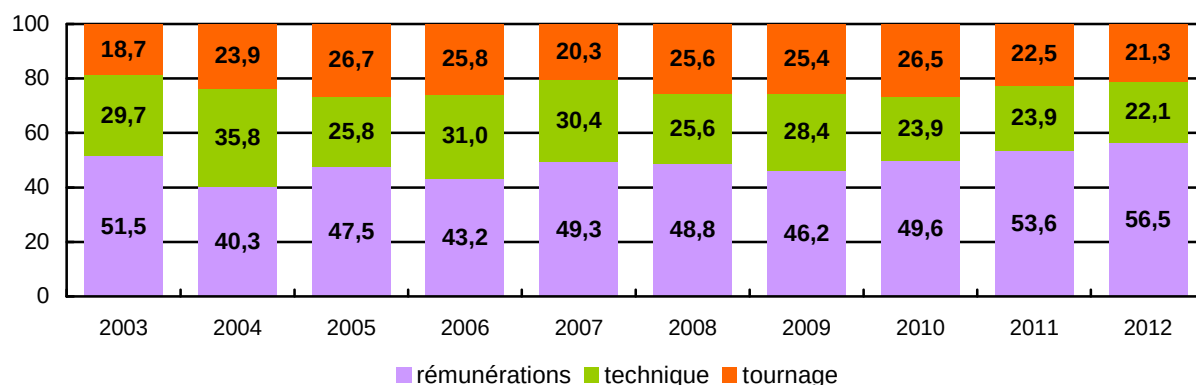
Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

a. Structure des coûts de production des films documentaires

En 2012, les postes liés aux rémunérations captent plus de la moitié des dépenses à 56,5 %, soit une augmentation de 2,9 points par rapport à 2011 et la part la plus élevée depuis la mise en place de l'étude. Les coûts techniques constituent la deuxième catégorie de coûts avec 22,1 % des dépenses totales du genre en 2012 (23,9 % en 2011), juste devant les dépenses de tournage (21,3 % du budget de production des documentaires en 2012 et 22,5 % en 2011).

Principaux postes de coût de production des films documentaires (%)



Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).
Source : CNC

Les dépenses de personnel et de droits artistiques sont les deux plus gros postes de coût de production des documentaires, avec respectivement 19,4 % et 18,6 % du budget total du genre en 2012 (19,6 % et 15,6 % en 2011). L'importance du poids des dépenses de droits artistiques est en partie imputable au film *Je suis venu vous dire*, qui capte à lui seul plus du quart (25,4 %) des dépenses de droits artistiques des documentaires en raison d'un montant élevé en droits divers sur documents et archives. Les moyens techniques pèsent également de façon significative dans le coût des documentaires (13,9 % en 2012, 15,7 % en 2011).

En dix ans, la part des moyens techniques dans les coûts de production des films documentaires a tendancielllement diminué, passant de 29,7 % en 2003 à 22,1 % en 2012. En particulier, le poids des frais de pellicules et de laboratoire a baissé de 6,7 points en dix ans et représente 8,3 % du coût total en 2012. Cette diminution est à mettre en lien avec l'utilisation grandissante des technologies numériques de tournage.

Répartition des coûts de production des films documentaires (%)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	16,3	11,1	10,2	12,9	15,4	12,7	11,2	6,6	15,6	18,6
	personnel	20,3	14,5	20,0	16,7	18,8	20,0	18,2	28,6	19,6	19,4
	rémunération producteur	4,2	6,7	5,5	3,6	4,4	4,1	5,1	3,2	6,9	7,0
	interprétation	0,3	0,3	0,8	0,3	1,6	0,6	0,9	0,4	0,3	0,8
	charges sociales	10,4	7,7	10,9	9,7	9,0	11,3	10,9	10,9	11,1	10,9
technique	moyens techniques	14,7	19,6	14,6	17,2	15,1	12,9	14,5	18,2	15,7	13,9
	pellicules-laboratoires	15,0	16,2	11,3	13,8	15,3	12,7	13,9	5,8	8,3	8,3
tournage	décors et costumes	0,2	0,3	2,3	3,3	0,5	0,8	0,5	4,1	1,0	1,8
	transports, défraiements, régie	8,5	6,1	11,4	10,6	9,7	11,9	14,3	13,4	10,1	9,0
	assurances et divers	4,2	6,1	6,5	5,8	5,2	6,0	4,8	4,5	4,7	4,0
	divers ¹	5,7	11,4	6,5	6,1	4,9	7,0	5,8	4,4	6,7	6,5
total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

Coûts moyens de production des films documentaires (K€)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	75,0	88,3	126,9	73,7	155,7	116,9	86,6	221,1	124,9	89,4
	personnel	93,2	114,8	248,0	95,5	189,7	183,5	141,5	963,0	156,4	93,0
	rémunération producteur	19,4	53,4	68,2	20,6	44,7	37,5	39,8	108,9	55,2	33,4
	interprétation	1,3	2,2	9,5	1,7	16,6	5,8	6,7	12,0	2,8	3,7
	charges sociales	47,9	61,0	135,1	55,6	91,1	103,5	84,3	367,9	88,7	52,2
technique	moyens techniques	67,6	155,0	180,7	98,5	152,4	118,3	112,3	612,7	125,2	66,7
	pellicules-laboratoires	68,9	128,7	139,3	78,6	154,7	116,6	108,2	194,4	66,0	39,7
tournage	décors et costumes	1,1	2,2	28,2	19,0	4,7	6,9	3,8	138,5	7,9	8,6
	transports, défraiements, régie	39,2	48,5	140,8	60,7	97,6	108,9	110,7	453,0	80,5	43,2
	assurances et divers	19,4	48,4	80,6	33,0	52,8	55,3	37,5	152,4	37,2	19,2
	divers ¹	26,4	90,1	81,1	34,7	49,4	63,9	44,8	148,2	53,7	31,4
total		459,5	792,7	1 238,2	571,6	1 009,3	917,0	776,3	3 372,3	798,5	480,5

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

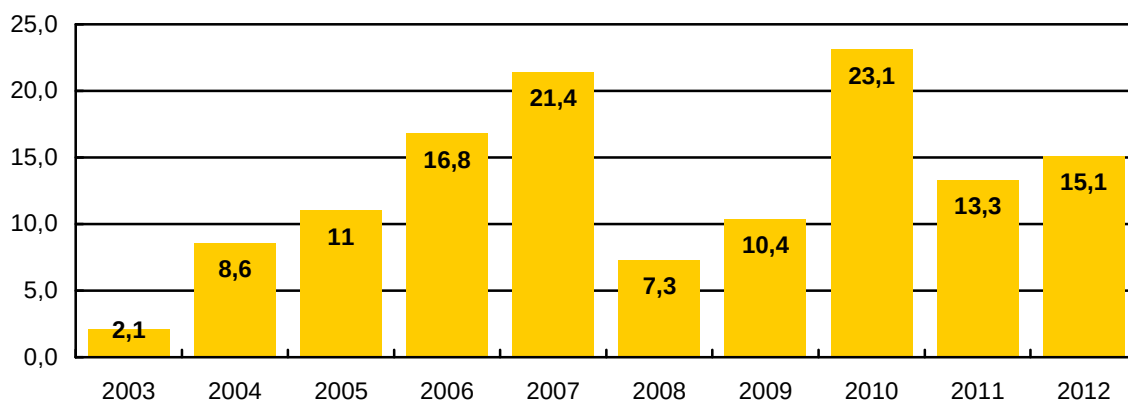
Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

b. Localisation des dépenses des films documentaires

19 des 30 documentaires d'initiative française agréés en 2011 enregistrent des dépenses à l'étranger (17 en 2011, 14 en 2010), ce qui représente 63,3 % des documentaires agréés (63,0 % en 2011, 53,8 % en 2010). Ces dépenses représentent 15,1 % des coûts totaux du genre, soit une part légèrement supérieure à celle de 2011, sans atteindre les niveaux de 2007 et 2010, années marquées par des coproductions internationales à budgets exceptionnels (en 2010, *Océans* et *Home* affichaient respectivement 13,7 M€ et 4,1 M€ de dépenses à l'étranger). En valeur, les dépenses extranationales diminuent de 24,3 % par rapport à 2011, à 2,18 M€ en 2012. Le film *Michel Petrucciani* (tourné entre la France, l'Allemagne et les Etats-Unis) concentre à lui seul 30,4 % des dépenses à l'étranger des documentaires agréés en 2012.

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films documentaires (%)



Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

Part des dépenses de production effectuées en France pour les films documentaires selon les postes de coût (%)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	98,4	98,7	93,2	75,2	53,9	78,9	93,0	89,4	95,4	90,6
	personnel	97,7	85,6	91,0	82,6	80,3	96,5	92,2	66,5	83,2	84,7
	rémunération producteur	100,0	95,4	85,8	82,3	95,4	97,6	85,2	95,5	86,8	77,1
	interprétation	100,0	97,0	88,7	95,1	22,6	100,0	97,6	86,6	47,6	56,6
technique	charges sociales	100,0	98,3	97,8	98,0	98,5	98,3	97,2	99,6	91,1	96,1
	moyens techniques	99,0	91,0	85,2	69,9	77,2	94,5	89,6	75,6	95,6	82,8
	pellicules-laboratoires	98,8	93,1	86,0	97,5	92,0	94,9	95,7	93,9	91,6	84,2
tournage	décors et costumes	100,0	100,0	93,1	67,7	31,4	72,0	91,4	46,7	65,4	78,3
	transports, défraiements, régie	89,3	74,7	79,7	79,5	64,2	83,2	69,6	60,0	56,5	71,4
	assurances et divers	100,0	90,7	92,3	88,3	93,7	98,9	93,8	96,7	89,8	82,9
	divers ¹	98,3	91,7	88,6	92,6	95,7	99,6	93,4	96,5	90,2	89,5
	total	97,9	91,4	89,0	83,2	78,6	92,7	89,6	76,9	86,7	84,9

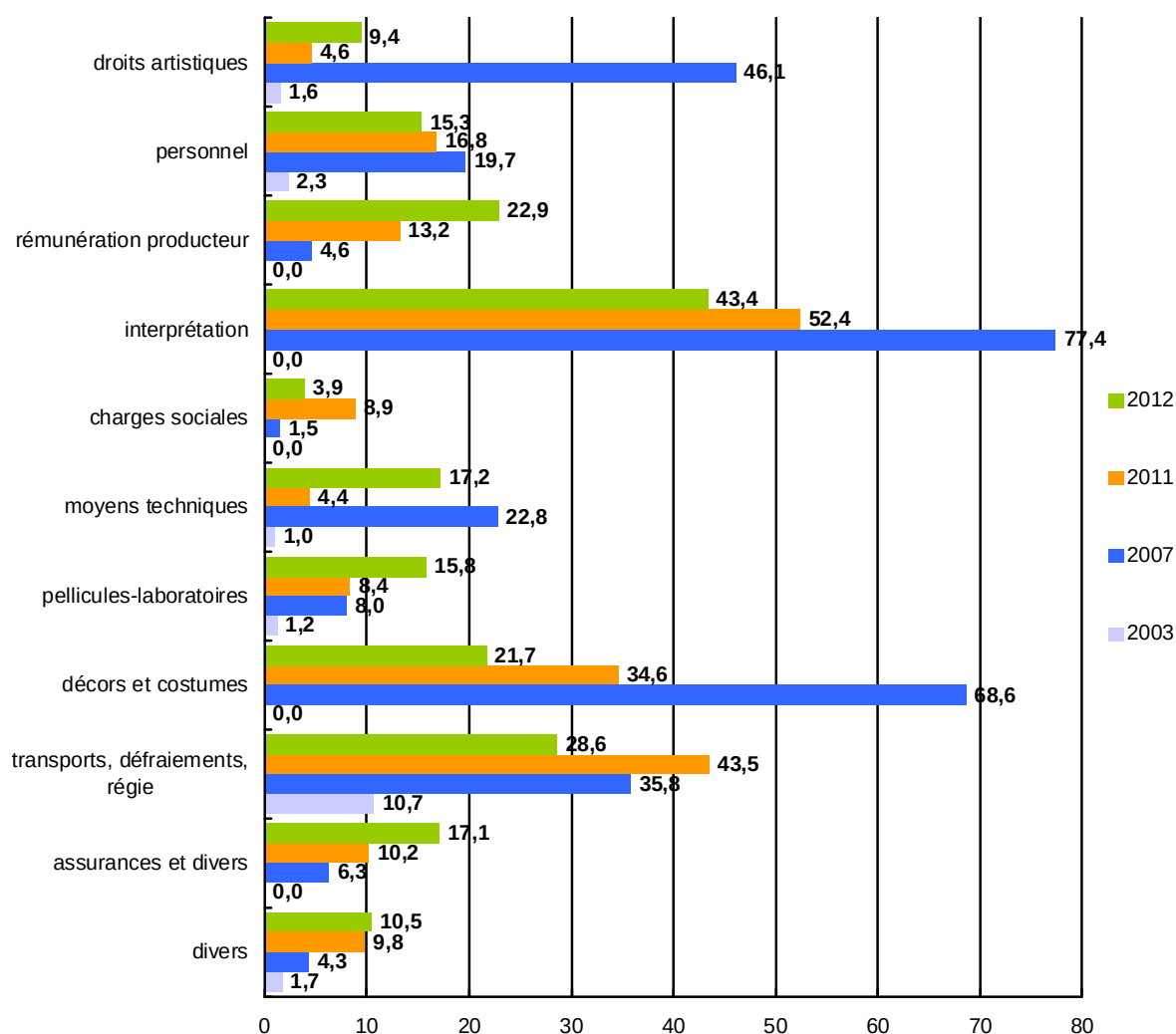
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

En 2012, comme en 2011, le poste de dépenses le plus délocalisé est celui de l'interprétation dont 43,4 % sont réalisés à l'étranger (52,4 % en 2011). Le film *Lullaby to my Father*, dont le tournage s'est déroulé entre la Pologne, l'Allemagne, la Suisse et Israël, concentre plus de la moitié (54,4 %) des dépenses d'interprétation réalisées à l'étranger en 2012. En dépit d'une forte baisse par rapport à 2011, le deuxième poste en proportion de dépenses à l'étranger reste celui des coûts de transports, défraiements et régie (28,6 % en 2012, contre 43,2 % en 2011). Quatre titres (*Impunity*, *Lullaby to my Father*, *Walk Away Renée* et *Michel Petrucciani*) concentrent 68,3 % des dépenses effectuées à l'étranger sur ce poste en 2012. Par ailleurs, la part des dépenses extranationales consacrée à la rémunération du producteur augmente de 9,7 points en 2012, à 22,9 %. Cette hausse est imputable au film *Would You Have Sex with an Arab*, qui capte 44,6 % des dépenses sur ce poste. Enfin, 21,7 % des frais de décors et costumes (34,6 % en 2011) sont délocalisés en 2012. *Lullaby to my Father* et *Walk Away Renée* concentrent 83,6 % de ces dépenses.

Part des dépenses de production effectuées à l'étranger pour les films documentaires selon les postes de coût (%)



Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 20 films (2007), 27 films (2011), 30 films (2012).
Source : CNC

c. Impact du crédit d'impôt sur les films documentaires

Il est difficile d'appréhender l'impact du crédit d'impôt sur les films documentaires. En effet, plus encore que pour les fictions, la localisation des tournages de documentaires est très étroitement liée à leur sujet.

Depuis 2005, 50 longs métrages documentaires ont bénéficié du crédit d'impôt pour un montant total de 6,76 M€, soit 135 182 € par film en moyenne. Le crédit d'impôt représente en moyenne 5,4 % du coût total des documentaires bénéficiaires.

Entre 2005 et 2007, sept films avaient obtenu le crédit d'impôt pour un montant total de 0,30 M€, soit 13,5 % des films documentaires agréés sur la période. Entre 2008 et 2010, neuf documentaires bénéficient du crédit d'impôt chaque année. Onze longs métrages documentaires ont bénéficié du crédit d'impôt en 2011, pour un montant total de 1,06 M€.

En 2012, le nombre de documentaires bénéficiaires diminue à 5 titres, à hauteur de 0,31 M€. Cette baisse est à mettre en relation avec la diminution du nombre de documentaires à budget élevé agréés en 2012.

Films documentaires bénéficiant du crédit d'impôt

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
films bénéficiaires	2	1	4	9	9	9	11	5	50
<i>part des films bénéficiaires (%)</i>	<i>9,5</i>	<i>9,1</i>	<i>20,0</i>	<i>39,1</i>	<i>30,0</i>	<i>34,6</i>	<i>40,7</i>	<i>16,7</i>	<i>23,6</i>
crédit d'impôt (M€)	0,09	0,06	0,16	1,25	0,76	3,06	1,06	0,31	6,76
coût total des films bénéficiaires (M€)	1,71	0,77	3,21	13,05	7,63	80,97	14,78	4,01	126,12
<i>part du crédit d'impôt dans le coût total (%)</i>	<i>5,1</i>	<i>7,9</i>	<i>4,9</i>	<i>9,6</i>	<i>10,0</i>	<i>3,8</i>	<i>7,2</i>	<i>7,8</i>	<i>5,4</i>

Base FIF (documentaires) : 10 films (2003), 14 films (2004), 21 films (2005), 11 films (2006), 20 films (2007), 23 films (2008), 30 films (2009), 26 films (2010), 27 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

B. Films d'animation

L'analyse des coûts de production des films d'animation est limitée par le nombre de films agréés. En effet, 45 films d'initiative française ont reçu un agrément de production sur la période 2003-2012. La taille réduite de l'échantillon ne permet pas de dresser de réelles tendances. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation de ces données.

8 films d'animation ont reçu un agrément de production en 2012, soit deux films de plus qu'en 2011 et le niveau le plus élevé depuis dix ans. Les huit films de 2012 sont *Un monstre à Paris* (31,76 M€), *The Prodiges* (25,12 M€), *Titeuf, le film* (18,27 M€), *le Chat du Rabbín* (10,55 M€), *Zarafa* (8,24 M€), *Couleur de peau : miel* (4,76 M€), *le Tableau* (4,01 M€), *Emilie Jolie* (3,09 M€). Les deux premiers films concentrent 53,8 % des dépenses totales des films d'animation agréés en 2012, qui s'élèvent à 105,80 M€ soit 13,22 M€ en moyenne par film.

Films d'animation selon le coût de production

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
2,5 M€ à 4 M€	2	2	1	1	-	1	-	1	3	1
4 M€ à 5,5 M€	-	-	-	1	1	1	-	1	1	2
5,5 M€ à 7 M€	1	1	-	-	-	1	1	-	-	-
7 M€ à 15 M€	2	-	-	-	2	2	4	1	1	2
plus de 15 M€	-	-	1	1	1	-	-	1	1	3
total	5	3	2	3	4	5	5	4	6	8

Base FIF (animation) : 5 films (2003), 3 films (2004), 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

Coûts totaux de production des films d'animation (M€)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	3,00	0,80	3,10	2,75	2,41	3,47	2,37	2,84	3,36	6,39
	personnel ¹	15,69	4,34	6,21	5,51	33,08	17,99	16,52	9,79	19,00	24,01
	interprétation	0,74	0,18	0,67	0,20	2,39	0,48	0,82	2,40	3,15	1,62
	charges sociales	3,56	1,93	0,11	0,75	5,10	5,36	3,24	4,59	4,89	10,19
technique	moyens techniques	3,46	1,87	7,16	1,45	10,51	4,56	7,21	28,68	34,09	21,65
	pellicules-laboratoires	0,49	0,15	0,34	0,28	1,44	0,65	1,21	1,27	1,53	1,17
tournage	sous-traitance	1,20	1,46		13,58			8,19	2,27	0,53	11,15
	transports, défraiements, régie	2,64	0,37	0,58	0,68	3,07	1,47	1,49	2,45	3,14	5,24
	assurances et divers	2,90	0,84	1,43	2,51	5,03	2,26	4,00	3,23	3,40	6,60
	divers ²	2,06	0,72	0,61	1,71	13,07	2,90	3,45	6,41	7,78	17,76
total		35,74	12,68	20,20	29,42	76,09	39,13	48,50	63,93	80,89	105,80

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (animation) : 5 films (2003), 3 films (2004), 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011), 8 films (2012).

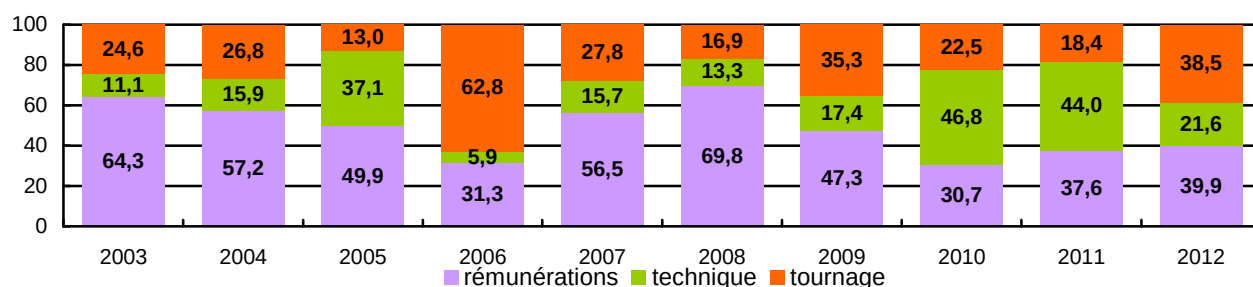
Source : CNC

a. Structure des coûts de production des films d'animation

En raison du faible nombre de films d'animation agréés chaque année, les structures des coûts sont fortement tributaires de la nature des films. Elles observent donc de fortes variations, qui rendent difficile de dégager des tendances fortes en termes d'évolution.

Contrairement à 2011 et à 2010, l'année 2012 ne compte pas de film d'animation à plus de 45 M€. La structure des dépenses de production des films d'animation pour l'année 2012 se caractérise par une part moins importante allouée aux moyens techniques (21,6 % en 2012, contre 44,0 % en 2011) et un poids plus important des dépenses de tournage (38,5 % en 2012 et 18,4 % en 2011). En 2012, les rémunérations représentent 39,9 % des dépenses de production des films d'animation (37,6 % en 2011).

Principaux postes de coût de production des films d'animation (%)



Base FIF (animation) : 5 films (2003), 3 films (2004), 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

Le premier poste de dépenses est le personnel, qui mobilise 22,7 % des coûts totaux de production des films d'animation en 2012 (23,5 % en 2011). A noter que le film *Un monstre à Paris* concentre 43,2 % des dépenses de personnel. En 2012, 13,8 % des dépenses de personnel sont composés de salaires à destination des producteurs, contre 13,5 % en 2011.

Les moyens techniques constituent le deuxième poste de dépenses de production des films d'animation. En 2012, ils diminuent de 36,5 % à 21,65 M€, ce qui explique la baisse du poids des dépenses techniques dans la structure des coûts de production des films d'animation.

Répartition des coûts de production des films d'animation (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	8,4	6,3	15,4	9,4	3,2	8,9	4,9	4,4	6,0
	personnel ¹	43,9	34,3	30,7	18,7	43,5	46,0	34,1	15,3	22,7
	interprétation	2,1	1,4	3,3	0,7	3,1	1,2	1,7	3,8	1,5
	charges sociales	10,0	15,2	0,5	2,5	6,7	13,7	6,7	7,2	9,6
technique	moyens techniques	9,7	14,8	35,4	4,9	13,8	11,7	14,9	44,9	20,5
	pellicules-laboratoires	1,4	1,2	1,7	0,9	1,9	1,7	2,5	2,0	1,1
tournage	sous-traitance	3,4	11,5	0,0	46,2	0,0	0,0	16,9	3,6	0,7
	transports, défraiements,	7,4	3,0	2,9	2,3	4,0	3,8	3,1	3,8	5,0
	assurances et divers	8,1	6,6	7,1	8,5	6,6	5,8	8,3	5,1	4,2
	divers ²	5,8	5,7	3,0	5,8	17,2	7,4	7,1	10,0	16,8
total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (animation) : 5 films (2003), 3 films (2004), 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

Coûts moyens de production des films d'animation (M€)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
rémunérations	droits artistiques	0,60	0,27	1,55	0,92	0,60	0,69	0,47	0,71	0,56	0,80
	personnel ¹	3,14	1,45	3,10	1,84	8,27	3,60	3,30	2,45	3,17	3,00
	interprétation	0,15	0,06	0,33	0,07	0,60	0,10	0,16	0,60	0,53	0,20
	charges sociales	0,71	0,64	0,05	0,25	1,28	1,07	0,65	1,15	0,82	1,27
technique	moyens techniques	0,69	0,62	3,58	0,48	2,63	0,91	1,44	7,17	5,68	2,71
	pellicules-laboratoires	0,10	0,05	0,17	0,09	0,36	0,13	0,24	0,32	0,26	0,15
tournage	sous-traitance	0,24	0,49	0,00	4,53	0,00	0,00	1,64	0,57	0,09	1,39
	transports, défraiements, régie	0,53	0,12	0,29	0,23	0,77	0,29	0,30	0,61	0,52	0,66
	assurances et divers	0,58	0,28	0,72	0,84	1,26	0,45	0,80	0,81	0,57	0,82
	divers ²	0,41	0,24	0,30	0,57	3,27	0,58	0,69	1,60	1,30	2,22
total		7,15	4,23	10,10	9,81	19,02	7,83	9,70	15,98	13,48	13,22

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (animation) : 5 films (2003), 3 films (2004), 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

b. Les dépenses de production des films d'animation sur la période 2003-2012

Entre 2003 et 2012, 45 films d'animation d'initiative française ont reçu un agrément de production. Les dépenses totales de production de ces films s'élèvent à 512,38 M€.

Sur les dix années étudiées, le personnel s'impose comme le premier poste de dépenses (29,7 % du coût total). Il est suivi par les moyens techniques (23,5 %) et les frais divers (11,0 %). L'interprétation (voix des personnages) représente 12,65 M€ et 2,5 % des coûts totaux de production du genre sur la période 2003-2012.

Coûts de production des films d'animation agréés entre 2003 et 2012

		dépenses (M€)	dépenses (%)	coût moyen (M€)
rémunérations	droits artistiques	30,49	6,0	0,82
	personnel ¹	152,14	29,7	4,11
	interprétation	12,65	2,5	0,34
	charges sociales	39,71	7,7	1,07
technique	moyens techniques	120,64	23,5	3,26
	pellicules-laboratoires	8,54	1,7	0,23
tournage	sous-traitance	38,39	7,5	1,04
	transports, défraiements, régie	21,14	4,1	0,57
	assurances et divers	32,21	6,3	0,87
	divers ²	56,47	11,0	1,53
total		512,38	100,0	13,85

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (animation) : 45 films (2003-2012).

Source : CNC

Globalement, la structure des coûts de production des films d'animation présente des spécificités par rapport à celle des films de fiction. Sur l'ensemble de la période (2003-2012), les rémunérations captent un peu moins de la moitié (45,9 %) des dépenses, contre 56,5 % en moyenne pour la fiction, les frais de tournage 28,9 % (29,6 % pour la fiction) et les frais techniques 25,2 % (14,0 % pour la fiction). Le poids des frais techniques est donc sensiblement plus élevé pour l'animation et pour le documentaire (26,0 % en moyenne sur 2003-2012) que pour la fiction.

c. Localisation des dépenses des films d'animation

Etant donné le petit nombre de films d'animation qui reçoivent un agrément de production chaque année, la part des dépenses à l'étranger peut être fortement impactée par un ou deux titres. En 2012, les huit films d'animation agréés présentent des dépenses à l'étranger (40 films sur les 45 des dix années de l'étude).

Le total de ces dépenses s'élève à 23,81 M€ en 2012, contre 8,20 M€ en 2011. Deux titres (*The Prodiges* et *Titeuf, le film*) sont responsables de 61,3 % des dépenses extranationales. En 2012, la part des dépenses de production réalisées à l'étranger pour les films d'animation est de 22,5 %, soit une augmentation de 12,4 points par rapport à 2011. Quatre des huit films de 2012 réalisent plus du quart de leurs dépenses hors de France. En 2012, le poste le plus délocalisé est la sous-traitance (45,0 % de dépenses étrangères) : *Titeuf, le film* est à l'origine de plus des trois quarts (76,6 %) de ces dépenses. Viennent ensuite les moyens techniques (27,7 %) et l'interprétation (27,5 %). *Un monstre à Paris* capte 54,5 % des dépenses de moyens techniques à l'étranger, tandis que *The Prodiges* est à l'origine de 97,6 % des dépenses extranationales relatives à l'interprétation.

Part des dépenses de production effectuées en France pour les films d'animation selon les postes de coût (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	78,9	100,0	75,4	92,0	98,7	82,2	48,8	94,1	78,9	88,0
personnel ¹	48,3	98,4	75,9	74,6	99,9	80,1	59,0	90,8	76,7	87,1
interprétation	32,4	100,0	30,8	100,0	97,6	72,7	52,6	90,9	96,6	72,5
charges sociales	95,9	98,1	83,0	100,0	100,0	99,4	91,6	100,0	99,0	97,0
moyens techniques	65,3	79,1	80,0	75,6	96,2	74,7	46,9	99,7	96,2	72,3
pellicules-laboratoires	98,1	100,0	100,0	100,0	99,9	72,4	74,0	93,9	89,2	79,7
sous-traitance	41,9	32,4	-	13,5	-	-	86,4	15,7	100,0	55,0
transports, défraiements, régie	79,5	89,8	66,5	76,5	99,2	76,8	66,1	98,9	92,1	80,5
assurances et divers	80,8	100,0	51,3	96,3	100,0	85,2	80,4	97,6	81,8	76,6
divers ²	77,1	89,7	53,3	92,7	79,7	57,0	84,2	96,0	92,7	69,7
total	64,0	87,4	73,5	52,1	95,8	80,6	67,5	94,2	89,9	77,5

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (animation) : 5 films (2003), 3 films (2004), 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

Compte tenu du caractère international du genre, la délocalisation des dépenses demeure plus prononcée pour l'animation que pour la fiction ou le documentaire. En moyenne, 18,8 % des dépenses de production d'animation ont été réalisées à l'étranger sur la période 2003-2012, contre 14,8 % pour les fictions et 16,3 % pour les documentaires. Par définition, le poste « sous-traitance » est celui pour lequel les dépenses sont majoritairement effectuées à l'étranger. En moyenne, 55,9 % des dépenses des films d'animation sur ce poste ont été délocalisées entre 2003 et 2012. Par ailleurs, 19,6 % des coûts de personnel et 18,3 % des dépenses d'interprétation ont été effectués hors de France sur la période d'étude. A l'inverse, le poste « charges sociales » reste très largement localisé en France (97,9 %).

Dépenses de production effectuées en France et à l'étranger pour les films d'animation agréés entre 2003 et 2012

	France		étranger		total
	(M€)	(%)	(M€)	(%)	(M€)
droits artistiques	25,37	83,2	5,12	16,8	30,49
personnel	122,25	80,4	29,89	19,6	152,14
interprétation	10,34	81,7	2,31	18,3	12,65
charges sociales	38,85	97,9	0,85	2,1	39,71
moyens techniques	104,49	86,6	16,15	13,4	120,64
pellicules-laboratoires	7,55	88,5	0,99	11,5	8,54
sous-traitance	16,91	44,1	21,48	55,9	38,39
transports, défraiements, régie	18,04	85,3	3,10	14,7	21,14
assurances et divers	27,50	85,4	4,71	14,6	32,21
divers	44,85	79,4	11,62	20,6	56,47
total	416,16	81,2	96,22	18,8	512,38

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (animation) : 45 films (2003-2012).

Source : CNC

d. Impact du crédit d'impôt sur les films d'animation

Entre 2005 et 2012, 26 films d'animation d'initiative française ont bénéficié du crédit d'impôt (70,3 % des films d'animation agréés sur la période), pour un montant global de 17,69 M€ soit 680 211 M€ par film en moyenne.

En 2012, quatre films d'animation bénéficient du crédit d'impôt (*Un monstre à Paris*, *le Tableau*, *The Prodiges* et *Titeuf, le film*), pour un montant global de 3,31 M€. Le crédit d'impôt représente 4,2 % du budget des films concernés en 2012 (soit 1,2 point de plus qu'en 2011). Sur l'ensemble de la période, cette part s'élève à 4,6 %.

Films d'animation bénéficiant du crédit d'impôt

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
films bénéficiaires	-	2	3	4	4	4	5	4	26
part des films bénéficiaires (%)	-	66,7	75,0	80,0	80,0	100,0	83,3	50,0	70,3
crédit d'impôt (M€)	-	1,06	2,06	3,16	3,60	2,31	2,18	3,31	17,69
coût total des films bénéficiaires (M€)	-	26,04	68,54	34,11	42,12	63,93	71,57	79,16	385,46
part du crédit d'impôt dans le coût total (%)	-	4,1	3,0	9,3	8,5	3,6	3,0	4,2	4,6

Base FIF (animation) : 2 films (2005), 3 films (2006), 4 films (2007), 5 films (2008), 5 films (2009), 4 films (2010), 6 films (2011).

Source : CNC.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Dépenses des films de fiction selon le coût total de production

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	1,07	0,89	0,84	0,63	1,18	0,59	0,42	1,12	0,90	1,09
personnel	2,16	2,15	2,59	1,98	2,19	0,72	1,13	1,65	2,00	1,48
rémunération producteur	0,63	0,48	0,43	0,47	0,59	0,22	0,44	0,48	0,78	0,40
interprétation	0,83	0,84	0,71	0,79	0,65	0,23	0,28	0,58	0,60	0,66
charges sociales	1,45	1,56	1,19	0,95	1,60	0,50	0,79	1,10	1,18	0,76
moyens techniques	1,90	1,71	1,77	1,23	1,63	0,74	0,75	1,23	1,49	1,23
pellicules-laboratoires	1,97	1,67	1,77	1,17	1,80	0,77	0,78	1,48	1,06	0,70
décors et costumes	0,43	0,39	0,37	0,37	0,48	0,10	0,42	0,27	0,50	0,58
transports, défraiements, régie	1,09	1,13	1,01	1,00	1,08	0,46	0,64	0,91	1,23	0,81
assurances et divers	0,40	0,32	0,25	0,39	0,33	0,14	0,26	0,44	0,49	0,27
divers ¹	0,78	0,67	0,63	0,67	0,84	0,22	0,42	0,66	0,63	0,41
total	12,69	11,81	11,55	9,66	12,36	4,68	6,32	9,92	10,86	8,40

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût inférieur à 1 M€ : 22 films (2003), 19 films (2004), 19 films (2005), 18 films (2006), 22 films (2007), 9 films (2008), 11 films (2009), 16 films (2010), 19 films (2011), 20 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	3,94	3,57	4,37	3,60	5,59	5,40	4,65	4,46	3,46	3,69
personnel	11,17	10,43	12,97	10,14	14,69	16,17	12,55	14,22	10,89	11,62
rémunération producteur	3,03	2,65	2,86	2,15	3,77	3,67	3,43	4,30	2,60	3,07
interprétation	5,28	3,79	5,30	3,67	5,62	5,34	5,04	4,81	4,09	3,36
charges sociales	7,36	6,39	8,23	6,45	9,44	11,04	8,38	9,27	7,10	7,04
moyens techniques	6,95	6,38	7,26	5,16	7,51	7,92	6,91	7,75	5,73	5,85
pellicules-laboratoires	5,58	4,96	6,94	4,81	7,45	7,18	6,06	6,24	4,28	3,56
décors et costumes	3,00	2,34	3,00	2,44	3,62	4,36	3,85	4,58	3,04	3,00
transports, défraiements, régie	6,84	5,94	6,74	4,89	8,15	7,63	7,40	9,98	7,00	6,96
assurances et divers	2,88	2,82	3,00	1,95	3,64	3,92	4,02	4,16	3,24	2,92
divers ¹	3,84	3,07	3,96	2,88	4,35	4,91	3,92	4,92	3,26	3,19
total	59,88	52,34	64,63	48,13	73,84	77,53	66,21	74,68	54,70	54,25

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 34 films (2003), 30 films (2004), 40 films (2005), 29 films (2006), 44 films (2007), 44 films (2008), 37 films (2009), 43 films (2010), 33 films (2011), 30 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	2,55	4,96	6,94	6,17	4,91	5,84	5,97	7,58	6,14	7,80
personnel	8,15	10,72	19,08	17,67	15,10	14,33	18,95	18,08	15,68	21,92
rémunération producteur	1,75	2,69	5,80	4,02	3,18	3,95	4,12	4,95	3,74	4,82
interprétation	3,86	4,88	8,85	8,84	8,32	7,50	7,90	7,85	7,38	9,29
charges sociales	5,69	7,32	12,23	10,91	10,39	9,78	11,86	12,37	10,96	13,90
moyens techniques	4,74	5,73	10,30	8,13	7,57	6,56	7,59	7,45	6,58	9,42
pellicules-laboratoires	3,67	4,61	7,75	5,83	5,43	5,15	6,91	6,44	4,94	5,46
décors et costumes	2,97	4,24	5,99	6,14	5,74	5,22	6,28	5,77	5,88	6,42
transports, défraiements, régie	3,80	5,30	11,01	7,38	6,48	6,85	9,58	9,55	8,79	11,98
assurances et divers	1,86	2,82	5,33	4,43	4,51	4,69	5,99	4,72	4,10	6,35
divers ¹	2,42	3,32	6,24	5,15	4,50	4,87	5,67	5,59	5,29	6,13
total	41,46	56,60	99,51	84,65	76,13	74,74	90,82	90,35	79,48	103,48

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 13 films (2003), 18 films (2004), 30 films (2005), 27 films (2006), 24 films (2007), 23 films (2008), 27 films (2009), 29 films (2010), 25 films (2011), 32 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	8,75	8,02	12,06	6,33	3,17	4,27	3,69	5,40	6,34	8,36
personnel	22,46	17,74	26,13	14,08	6,75	10,62	10,33	12,03	14,86	18,54
rémunération producteur	5,41	3,73	7,29	3,56	2,11	2,27	1,97	3,24	4,23	5,34
interprétation	13,22	11,30	18,60	7,16	3,84	7,65	5,48	6,55	8,44	9,97
charges sociales	14,56	11,88	19,22	9,58	5,05	8,09	5,56	7,72	9,06	12,54
moyens techniques	10,31	7,72	13,29	7,28	3,15	4,52	3,92	5,88	7,62	6,96
pellicules-laboratoires	6,72	5,88	8,70	4,41	1,92	3,07	2,71	4,02	3,38	4,57
décors et costumes	8,56	7,36	9,10	5,30	2,31	3,64	3,79	4,11	5,20	5,98
transports, défraiements, régie	9,04	6,99	12,19	6,97	2,98	4,39	5,15	5,21	5,96	7,90
assurances et divers	4,99	4,66	7,58	3,44	2,12	3,28	2,78	3,98	4,07	4,29
divers ¹	6,02	5,09	8,22	4,06	2,29	3,76	2,72	3,58	4,88	5,54
total	110,04	90,38	142,37	72,18	35,70	55,55	48,09	61,74	74,05	89,99

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 22 films (2003), 19 films (2004), 30 films (2005), 15 films (2006), 8 films (2007), 12 films (2008), 10 films (2009), 13 films (2010), 16 films (2011), 19 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	3,55	6,78	5,59	5,55	6,50	11,42	6,39	9,21	8,52	11,17
personnel	10,00	16,49	11,54	10,26	14,62	24,10	15,53	17,93	13,62	27,32
rémunération producteur	3,36	3,53	1,84	3,00	4,67	6,22	3,86	4,95	3,87	8,20
interprétation	6,23	11,12	7,00	7,50	9,38	15,34	10,87	9,64	11,34	15,23
charges sociales	6,61	11,93	7,59	7,83	10,30	16,56	9,36	11,97	9,34	19,42
moyens techniques	5,27	8,38	5,66	5,40	7,63	11,26	7,51	6,76	4,64	10,54
pellicules-laboratoires	3,50	4,76	3,24	3,05	4,12	6,66	3,91	4,39	2,91	4,94
décors et costumes	4,09	5,68	4,48	3,81	6,41	10,14	5,91	7,28	5,53	10,58
transports, défraiements, régie	4,89	7,84	6,02	6,43	6,77	10,62	7,41	7,98	5,98	11,72
assurances et divers	3,46	4,12	4,12	3,46	4,49	8,20	5,43	6,52	4,38	9,16
divers ¹	3,14	4,80	2,82	3,69	5,56	7,91	4,56	6,50	4,53	7,90
total	54,11	85,45	59,89	59,99	80,44	128,43	80,74	93,11	74,66	136,18

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 9 films (2003), 14 films (2004), 10 films (2005), 13 films (2006), 8 films (2007), 21 films (2008), 13 films (2009), 15 films (2010), 12 films (2011), 22 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	14,15	9,47	20,95	18,50	20,34	13,70	27,98	26,61	25,11	34,44
personnel	30,41	20,28	44,11	35,17	44,62	37,42	59,79	64,63	48,46	71,53
rémunération producteur	6,93	4,86	11,48	10,56	11,62	10,56	17,81	14,23	12,63	18,85
interprétation	23,95	20,46	34,22	28,45	40,02	30,45	41,57	37,41	33,46	42,83
charges sociales	21,48	15,16	31,68	26,77	33,00	27,19	40,82	39,48	35,59	44,59
moyens techniques	15,23	10,51	19,01	18,05	18,90	15,88	26,18	27,40	17,61	29,34
pellicules-laboratoires	7,64	5,41	11,73	9,57	10,58	8,02	13,12	13,22	8,27	11,74
décors et costumes	13,95	10,61	19,61	16,00	19,10	16,81	23,93	30,20	19,20	24,69
transports, défraiements, régie	15,88	9,10	18,66	15,47	20,47	17,34	25,71	29,17	25,16	36,27
assurances et divers	9,19	6,79	14,16	12,23	14,66	13,16	20,21	17,23	13,55	22,42
divers ¹	10,05	7,50	15,00	12,14	17,01	12,10	20,79	18,49	16,03	21,11
total	168,86	120,16	240,61	202,93	250,33	202,63	317,91	318,08	255,08	357,82

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 17 films (2003), 12 films (2004), 24 films (2005), 20 films (2006), 25 films (2007), 21 films (2008), 34 films (2009), 32 films (2010), 27 films (2011), 35 films (2012).

Source : CNC

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€ (M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
droits artistiques	4,85	22,21	12,52	23,17	7,28	18,41	19,61	29,27	9,50	22,67
personnel	14,84	57,86	33,22	31,65	21,92	51,85	43,06	56,40	13,96	34,59
rémunération producteur	3,70	12,92	7,27	13,71	5,42	8,58	10,26	13,53	4,61	11,16
interprétation	6,88	34,26	21,43	31,73	12,35	41,78	24,07	35,69	11,79	20,93
charges sociales	7,79	32,28	13,40	16,17	10,96	27,32	25,28	29,27	9,33	19,06
moyens techniques	7,05	40,01	12,10	15,58	9,33	35,43	18,22	27,74	5,54	16,26
pellicules-laboratoires	2,70	9,68	5,87	5,24	4,48	6,95	5,97	6,93	1,99	3,99
décors et costumes	8,53	35,56	13,36	16,07	12,19	33,30	25,36	33,30	9,30	15,32
transports, défraiements, régie	8,79	34,44	14,99	18,34	12,32	34,62	22,33	25,45	10,76	18,51
assurances et divers	3,43	22,84	10,04	12,21	8,35	23,84	13,87	16,73	6,26	11,54
divers ¹	3,87	19,25	8,64	10,93	2,63	14,39	15,39	18,51	5,31	10,75
total	72,44	321,32	152,84	194,79	107,23	296,48	223,41	292,83	88,36	184,78

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF (fictions) au coût supérieur à 15 M€ : 4 films (2003), 13 films (2004), 7 films (2005), 8 films (2006), 6 films (2007), 11 films (2008), 10 films (2009), 12 films (2010), 4 films (2011), 8 films (2012).

Source : CNC

ANNEXE 2 – Détail des dépenses de droits artistiques en 2012

(Les moyennes sont calculées uniquement à partir des films effectuant des dépenses sur les postes concernés)

Dépenses de droits artistiques en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	188	28,24	144 099	204	2 052 668
adaptation et dialogues	105	15,12	139 996	400	1 791 685
droits d'auteur du réalisateur	192	15,30	77 666	10	900 000
droits musicaux	181	18,18	80 790	10	1 012 358
droits divers	177	11,32	63 978	300	1 078 378
traduction et dactylographie	167	1,07	5 422	2	71 880
frais sur manuscrits	134	2,94	19 115	-146	598 524
frais préliminaires	8	0,53	59 088	38	374 933
agents littéraires et conseils	144	5,57	35 044	218	225 840
total	204	98,29	481 794	-146	71 880

Base FIF 2012 : 204 films tous genres confondus.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour la fiction en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	158	25,89	157 888	500	2 052 668
adaptation et dialogues	99	14,57	144 235	400	1 791 685
droits d'auteur du réalisateur	162	14,09	84 364	10	900 000
droits musicaux	153	17,40	89 683	10	1 012 358
droits divers	151	8,08	53 532	700	914 810
traduction et dactylographie	146	0,91	5 251	2	24 843
frais sur manuscrits	119	2,80	20 563	-146	430 970
frais préliminaires	134	0,15	25 820	38	151 754
agents littéraires et conseils	6	5,32	35 735	218	25 538
total	166	89,22	537 448	-146	2 052 668

Base FIF 2012 (fictions) : 166 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour l'animation en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	6	1,96	279 380	15 000	1 036 565
adaptation et dialogues	4	0,53	106 685	6 000	314 025
droits d'auteur du réalisateur	6	0,88	146 651	15 000	300 827
droits musicaux	6	0,45	64 336	7 000	210 306
droits divers	8	1,85	231 469	7 670	1 078 378
traduction et dactylographie	5	0,11	15 194	950	71 880
frais sur manuscrits	4	0,05	10 532	49	25 452
frais préliminaires	1	0,38	188 267	1 600	374 933
agents littéraires et conseils	6	0,18	29 986	990	72 708
total	8	6,39	798 320	49	1 078 378

Base FIF 2012 (animation) : 8 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	18	0,35	19 649	500	81 740
adaptation et dialogues	7	0,04	5 392	500	15 000
droits d'auteur du réalisateur	18	0,16	8 959	10	20 000
droits musicaux	15	0,31	17 132	500	50 000
droits divers	10	0,18	16 565	800	98 242
traduction et dactylographie	11	0,02	1 498	210	3 315
frais sur manuscrits	7	0,01	941	57	3 700
frais préliminaires	1	0,00	267	267	267
agents littéraires et conseils	7	0,03	3 695	300	8 212
total	20	1,09	54 624	10	98 242

Base FIF 2012 (fictions) : 20 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	28	1,04	36 009	1 110	113 000
adaptation et dialogues	17	0,32	18 865	2 500	41 901
droits d'auteur du réalisateur	29	0,68	22 019	1 170	75 000
droits musicaux	26	0,79	25 416	1 200	125 753
droits divers	29	0,45	15 676	878	73 093
traduction et dactylographie	25	0,08	2 572	100	7 364
frais sur manuscrits	17	0,17	8 303	17	97 595
frais préliminaires	1	0,00	699	699	699
agents littéraires et conseils	20	0,15	6 995	218	23 000
total	30	3,69	122 929	17	125 753

Base FIF 2012 (fictions) : 30 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	30	2,49	82 894	25 000	300 000
adaptation et dialogues	17	0,66	38 538	400	131 576
droits d'auteur du réalisateur	32	1,42	43 140	10 000	105 000
droits musicaux	31	2,12	55 738	1 800	195 142
droits divers	28	0,53	18 785	700	184 745
traduction et dactylographie	28	0,16	4 774	80	26 267
frais sur manuscrits	24	0,04	1 366	-146	11 092
frais préliminaires	1	0,00	1 567	1 567	1 567
agents littéraires et conseils	27	0,39	13 507	1 200	52 884
total	32	7,80	243 666	-146	300 000

Base FIF 2012 (fictions) : 32 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	19	2,57	128 411	4 950	350 000
adaptation et dialogues	8	0,40	49 954	500	190 000
droits d'auteur du réalisateur	19	1,32	69 317	29 500	316 064
droits musicaux	19	1,96	81 486	1 000	227 803
droits divers	19	1,42	64 472	4 900	591 362
traduction et dactylographie	18	0,08	3 637	50	16 509
frais sur manuscrits	14	0,14	9 774	30	100 250
frais préliminaires	2	0,00	318	38	597
agents littéraires et conseils	19	0,49	24 449	500	56 100
total	19	8,36	440 092	30	591 362

Base FIF 2012 (fictions) : 19 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	22	2,58	117 215	13 579	300 000
adaptation et dialogues	17	1,63	95 999	1 110	478 577
droits d'auteur du réalisateur	22	1,93	83 908	32 500	509 998
droits musicaux	20	2,77	95 664	3 000	285 865
droits divers	22	1,09	49 742	5 408	259 692
traduction et dactylographie	21	0,13	5 295	2	20 477
frais sur manuscrits	18	0,26	11 386	11	158 000
frais préliminaires	-	-	-	-	-
agents littéraires et conseils	20	0,77	32 062	2 200	88 340
total	22	11,17	507 619	2	509 998

Base FIF 2012 (fictions) : 22 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	33	9,53	264 600	31 460	1 397 000
adaptation et dialogues	26	5,78	222 391	761	700 000
droits d'auteur du réalisateur	34	5,70	167 690	40 000	414 732
droits musicaux	34	6,24	141 777	10	511 400
droits divers	35	3,14	68 344	61	899 196
traduction et dactylographie	35	0,31	7 307	237	27 284
frais sur manuscrits	31	1,19	33 890	77	420 295
frais préliminaires	1	0,15	151 754	151 754	151 754
agents littéraires et conseils	33	2,41	66 870	4 680	225 840
total	35	34,44	984 096	10	1 397 000

Base FIF 2012 (fictions) : 35 films.

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	8	7,34	815 146	101 920	2 052 668
adaptation et dialogues	7	5,74	637 817	15 000	1 791 685
droits d'auteur du réalisateur	8	2,87	319 208	3 937	900 000
droits musicaux	8	3,22	321 606	8 311	1 012 358
droits divers	8	1,26	157 997	10 150	914 810
traduction et dactylographie	8	0,15	12 237	951	46 662
frais sur manuscrits	8	1,00	100 215	191	598 524
frais préliminaires	-	-	-	-	-
agents littéraires et conseils	8	1,09	98 845	6 841	207 122
total	8	22,67	2 833 233	191	2 052 668

Base FIF 2012 (fictions) : 8 films.

Source : CNC

ANNEXE 3 – Détail des dépenses de personnel en 2012

(Les moyennes sont calculées uniquement à partir des films effectuant des dépenses sur les postes concernés)

Dépenses de personnel en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	198	14,36	69 689	10	450 002
direction administration	191	28,21	108 496	126	1 382 211
régie	169	16,30	76 177	90	699 827
mise en scène techniciens	181	16,87	73 360	488	342 849
conseillers spécialisés	121	3,51	25 605	120	623 603
prises de vues	183	14,90	63 953	520	301 451
son	185	5,01	22 776	360	93 457
façon costumes	158	7,79	40 554	193	522 696
maquillage	155	6,13	32 757	71	209 500
ameublement	139	8,24	51 841	110	558 047
équipe décoration	164	14,01	71 472	140	552 792
montage et finition	198	20,37	81 809	500	635 664
main d'œuvre tournage	167	23,31	115 371	240	4 311 694
main d'œuvre décors	137	10,78	70 021	250	424 187
divers	132	19,63	148 688	95	3 711 792
agents artistiques personnel technique	93	1,08	11 063	2	55 600
total	204	210,49	1 031 824	2	55 600

Base FIF 2012 : 204 films tous genres confondus

Source : CNC

Dépenses de personnel pour la fiction en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	165	12,94	75 256	10	450 002
direction administration	161	25,09	111 523	126	1 382 211
régie	155	16,10	81 292	90	699 827
mise en scène techniciens	163	15,92	76 165	488	307 335
conseillers spécialisés	115	3,34	25 523	120	623 603
prises de vues	163	14,58	69 425	520	301 451
son	162	4,86	25 182	366	93 457
façon costumes	155	7,78	41 590	200	522 696
maquillage	152	6,12	33 428	71	209 500
ameublement	137	8,24	52 823	580	558 047
équipe décoration	156	12,75	68 193	140	537 649
montage et finition	165	19,02	91 868	500	635 664
main d'œuvre tournage	156	16,61	88 329	240	371 163
main d'œuvre décors	136	10,77	70 414	250	424 187
divers	117	11,80	78 657	250	848 246
agents artistiques personnel technique	93	1,08	11 063	2	55 600
total	166	187,00	1 126 502	2	1 382 211

Base FIF 2012 (fictions) : 166 films.

Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	20	0,22	11 182	10	35 000
direction administration	15	0,27	15 174	720	49 222
régie	14	0,11	8 172	460	26 783
mise en scène techniciens	17	0,12	7 133	900	22 185
conseillers spécialisés	6	0,03	4 364	120	11 450
prises de vues	18	0,12	6 295	560	18 293
son	18	0,09	5 236	560	16 441
façon costumes	11	0,03	2 957	212	8 537
maquillage	12	0,02	1 793	71	4 878
ameublement	3	0,01	4 857	2 750	8 760
équipe décoration	12	0,06	4 368	140	17 805
montage et finition	20	0,29	13 260	500	38 649
main d'œuvre tournage	12	0,04	2 965	400	8 907
main d'œuvre décors	4	0,02	4 169	1 000	6 250
divers	4	0,03	7 838	600	19 171
agents artistiques personnel technique	3	0,00	860	2	1 874
total	20	1,48	73 788	2	49 222

Base FIF 2012 (fictions) : 20 films.
Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	29	0,73	24 222	10 000	55 038
direction administration	30	2,31	60 771	1 982	213 274
régie	28	1,03	33 176	400	66 594
mise en scène techniciens	30	1,16	33 102	488	66 920
conseillers spécialisés	13	0,05	4 051	200	24 337
prises de vues	29	0,94	28 472	1 604	62 091
son	29	0,48	15 536	1 714	46 887
façon costumes	30	0,38	11 506	1 167	34 960
maquillage	28	0,27	8 856	220	32 600
ameublement	24	0,32	12 949	1 714	31 469
équipe décoration	28	0,77	24 683	1 416	55 926
montage et finition	29	1,48	43 564	7 531	106 005
main d'œuvre tournage	30	0,89	27 076	2 530	68 959
main d'œuvre décors	20	0,16	8 136	697	28 387
divers	19	0,63	28 598	350	400 724
agents artistiques personnel technique	7	0,02	2 566	1 000	5 145
total	30	11,62	387 483	200	400 724

Base FIF 2012 (fictions) : 30 films.
Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	32	1,33	40 382	10 000	125 000
direction administration	32	3,39	75 383	4 696	155 841
régie	32	2,09	51 000	90	138 050
mise en scène techniciens	32	2,37	57 807	2 350	114 450
conseillers spécialisés	21	0,12	5 564	280	18 720
prises de vues	32	2,02	48 082	1 400	108 478
son	31	0,80	21 661	571	58 357
façon costumes	30	0,77	22 649	440	83 413
maquillage	29	0,68	21 121	5 000	69 259
ameublement	26	0,77	26 431	580	60 904
équipe décoration	32	1,49	43 755	386	78 941
montage et finition	32	2,67	65 068	1 500	174 564
main d'œuvre tournage	32	2,26	56 556	460	123 377
main d'œuvre décors	29	0,66	22 065	714	128 059
divers	22	0,39	16 413	359	48 073
agents artistiques personnel technique	20	0,11	5 303	404	15 125
total	32	21,92	685 039	90	174 564

Base FIF 2012 (fictions) : 32 films.
Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	19	1,49	78 171	25 000	450 000
direction administration	19	2,45	102 130	20 523	229 748
régie	19	1,62	67 374	7 841	115 029
mise en scène techniciens	19	1,96	81 798	4 407	159 719
conseillers spécialisés	16	0,19	10 930	1 670	67 632
prises de vues	19	1,52	63 221	950	105 322
son	19	0,55	25 013	1 482	49 313
façon costumes	19	0,64	27 936	3 971	59 884
maquillage	18	0,46	23 170	1 059	38 200
ameublement	19	0,78	35 441	580	131 144
équipe décoration	19	1,30	56 469	2 800	115 160
montage et finition	19	2,15	97 630	4 700	215 270
main d'œuvre tournage	19	1,84	83 499	14 784	166 500
main d'œuvre décors	18	0,54	25 508	2 000	121 083
divers	16	0,99	49 269	250	205 725
agents artistiques personnel technique	12	0,08	6 536	2 000	13 520
total	19	18,54	975 719	250	450 000

Base FIF 2012 (fictions) : 19 films.
Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	22	1,77	73 610	13 322	300 000
direction administration	22	3,43	100 974	126	283 296
régie	21	2,34	80 530	1 040	156 751
mise en scène techniciens	22	2,60	86 628	1 700	145 148
conseillers spécialisés	19	0,28	13 251	876	51 347
prises de vues	22	2,45	84 352	1 470	162 981
son	22	0,81	27 805	592	65 324
façon costumes	22	1,18	40 827	1 302	189 105
maquillage	22	1,18	40 647	600	117 170
ameublement	22	1,29	49 693	6 249	77 017
équipe décoration	22	1,90	73 055	12 339	131 437
montage et finition	22	2,97	99 118	13 750	288 682
main d'œuvre tournage	22	2,94	104 884	240	232 064
main d'œuvre décors	22	1,24	51 689	2 331	134 163
divers	18	0,73	33 311	1 097	168 630
agents artistiques personnel technique	18	0,21	10 175	2 160	36 854
total	22	27,32	1 241 650	126	300 000

Base FIF 2012 (fictions) : 22 films.
Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	35	5,31	143 411	40 000	405 000
direction administration	35	8,98	169 444	7 768	512 763
régie	33	5,81	123 559	3 881	499 759
mise en scène techniciens	35	5,60	114 300	3 200	260 898
conseillers spécialisés	32	0,99	25 452	280	286 439
prises de vues	35	5,25	102 992	520	239 820
son	35	1,49	34 573	366	66 317
façon costumes	35	3,20	69 575	200	266 034
maquillage	35	2,25	47 814	675	123 815
ameublement	35	3,26	83 517	14 537	237 073
équipe décoration	35	4,73	100 645	468	377 794
montage et finition	35	6,83	148 422	1 910	389 513
main d'œuvre tournage	33	5,85	142 680	5 400	258 164
main d'œuvre décors	35	5,26	125 139	250	402 584
divers	31	6,32	137 461	4 111	848 246
agents artistiques personnel technique	25	0,41	15 301	790	46 298
total	35	71,53	2 043 747	200	848 246

Base FIF 2012 (fictions) : 35 films.
Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	8	2,10	233 666	2 965	450 002
direction administration	8	4,25	327 166	27 742	1 382 211
régie	8	3,10	258 530	750	699 827
mise en scène techniciens	8	2,11	161 985	3 626	307 335
conseillers spécialisés	8	1,69	129 653	1 850	623 603
prises de vues	8	2,28	190 375	54 619	301 451
son	8	0,64	49 190	9 125	93 457
façon costumes	8	1,57	142 546	49 303	522 696
maquillage	8	1,26	104 672	27 954	209 500
ameublement	8	1,81	150 561	1 500	558 047
équipe décoration	8	2,51	193 389	9 640	537 649
montage et finition	8	2,63	218 932	7 260	635 664
main d'œuvre tournage	8	2,79	232 580	1 696	371 163
main d'œuvre décors	8	2,90	241 660	2 000	424 187
divers	8	2,70	225 222	3 583	691 319
agents artistiques personnel technique	8	0,25	31 545	9 225	55 600
total	8	34,59	4 323 966	750	1 382 211

Base FIF 2012 (fictions) : 8 films.

Source : CNC

ANNEXE 4 – Détail des dépenses d'interprétation en 2012

(Les moyennes sont calculées uniquement à partir des films effectuant des dépenses sur les postes concernés)

Dépenses d'interprétation en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	181	64,24	354 917	702	3 117 190
rôles secondaires	158	13,45	72 328	351	1 085 490
petits rôles, doublures, figuration	166	15,66	75 291	72	438 324
personnel artistique après tournage	135	1,23	8 690	200	131 317
personnel musique	104	2,23	20 485	180	291 779
agents artistiques	157	7,19	39 301	35	375 774
total	188	104,01	95 169	35	3 117 190

Base FIF 2012 : 188 films tous genres confondus

Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour la fiction en 2012

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	166	63,49	317 473	702	3 117 190
rôles secondaires	151	13,27	74 127	351	1 085 490
petits rôles, doublures, figuration	160	15,50	77 487	72	438 324
personnel artistique après tournage	128	1,10	8 126	200	131 317
personnel musique	91	1,78	18 969	250	241 451
agents artistiques	149	7,14	40 779	35	375 774
total	166	102,28	616 128	35	3 117 190

Base FIF 2012 (fictions) : 166 films.

Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	20	0,31	14 927	702	85 366
rôles secondaires	17	0,19	10 583	351	86 496
petits rôles, doublures, figuration	16	0,11	6 609	72	22 178
personnel artistique après tournage	3	0,01	2 235	1 200	3 800
personnel musique	5	0,01	1 833	600	4 000
agents artistiques	11	0,03	2 368	35	13 240
total	20	0,66	32 911	35	86 496

Base FIF 2012(fictions) : 20 films.

Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	30	1,62	42 576	4 000	172 275
rôles secondaires	27	0,66	21 937	2 098	96 064
petits rôles, doublures, figuration	30	0,73	22 738	504	138 268
personnel artistique après tournage	26	0,12	4 362	500	17 263
personnel musique	17	0,08	4 345	524	20 510
agents artistiques	27	0,16	5 000	428	19 337
total	30	3,36	112 153	428	172 275

Base FIF 2012 (fictions) : 30 films.
Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	32	5,84	153 639	1 600	485 411
rôles secondaires	29	1,05	28 322	1 500	68 850
petits rôles, doublures, figuration	31	1,60	40 041	200	124 484
personnel artistique après tournage	25	0,12	4 901	200	24 906
personnel musique	14	0,07	4 973	300	37 340
agents artistiques	30	0,61	16 882	100	50 580
total	32	9,29	290 242	100	485 411

Base FIF 2012 (fictions) : 32 films.
Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	19	6,00	285 508	38 125	639 600
rôles secondaires	17	1,36	71 443	3 070	248 917
petits rôles, doublures, figuration	18	1,48	67 155	1 085	153 134
personnel artistique après tournage	18	0,11	5 869	540	15 000
personnel musique	13	0,32	24 881	250	219 097
agents artistiques	18	0,70	35 185	642	85 322
total	19	9,97	524 692	250	639 600

Base FIF 2012 (fictions) : 19 films.
Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	22	9,01	321 765	40 587	848 964
rôles secondaires	21	1,83	79 503	13 000	237 650
petits rôles, doublures, figuration	22	2,73	97 530	3 240	316 099
personnel artistique après tournage	17	0,25	13 308	360	131 317
personnel musique	14	0,23	16 091	400	76 118
agents artistiques	22	1,19	45 603	2 495	134 076
total	22	15,23	692 393	360	848 964

Base FIF 2012 (fictions) : 22 films.
Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	35	27,83	662 612	11 960	2 473 500
rôles secondaires	33	4,79	111 316	1 831	476 242
petits rôles, doublures, figuration	35	5,91	120 590	300	377 124
personnel artistique après tournage	32	0,36	10 501	650	46 640
personnel musique	22	0,73	31 651	450	241 451
agents artistiques	34	3,22	78 559	355	275 775
total	35	42,83	1 223 747	300	2 473 500

Base FIF 2012 (fictions) : 35 films.

Source : CNC

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	8	12,89	1 074 180	8 039	3 117 190
rôles secondaires	7	3,40	377 734	31 788	1 085 490
petits rôles, doublures, figuration	8	2,94	244 890	2 001	438 324
personnel artistique après tournage	7	0,13	16 072	1 200	33 425
personnel musique	6	0,35	49 918	10 000	158 061
agents artistiques	7	1,23	153 407	1 555	375 774
total	8	20,93	2 616 712	1 200	3 117 190

Base FIF 2012 (fictions) : 8 films.

Source : CNC

ANNEXE 5 – Liste des films ayant reçu l’agrément de production en 2012

Liste des 166 films de fiction agréés en 2012

Films de fiction au coût inférieur à 1 M€

	coût (€)
BANDE DES JOTAS (LA)	83 347,00
LOVE LOVE LOVE	98 011,00
REUSSIR SA VIE	130 743,00
RIVES	180 394,00
SUPER TRASH	218 990,00
HOTEL DU PARADIS	227 823,00
NANA	244 208,00
VOYAGE SANS RETOUR	247 510,00
CHERCHER LE GARCON	322 183,00
FLEURS DU MAL	328 165,26
CASSOS	389 160,00
COQUILLETES (LES)	396 239,00
FRAISES DES BOIS (LES)	471 798,00
VOILE BRULE (LE)	499 507,00
DUBAI FLAMINGO	536 129,00
JC COMME JESUS CHRIST	676 911,00
JOUR DE LA GRENOUILLE (LE)	781 403,00
JE FAIS FEU DE TOUT BOIS	833 399,00
NUIT D'EN FACE (LA)	838 420,00
BANGKOK RENAISSANCE	896 596,00

Base FIF : 20 films

Source : CNC

Films de fiction au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	coût (€)
JARDIN D'HANNA (LE)	1 048 200,00
NOCES	1 169 182,00
A MOI SEULE	1 169 659,00
MADAME SOLARIO	1 225 318,00
AUX YEUX DE TOUS	1 280 206,00
DERNIERE SEANCE	1 374 971,00
ŒIL DE L'ASTRONOME (L')	1 408 879,00
PARADIS PERDU	1 456 711,00
HENAUT PRESIDENT	1 580 391,11
PARADIS DES BETES (LE)	1 621 177,00
WRONG	1 629 802,00
GUERRE EST DECLAREE (LA)	1 736 603,00
J'AIME REGARDER LES FILLES	1 765 439,00
JIMMY RIVIERE	1 781 827,00
HORS SATAN	1 821 973,00
ART D'AIMER (L')	1 845 206,00
BRINDILLE (LA)	1 881 244,00
MINEURS 27	1 885 893,00
LOUISE WIMMER	1 889 683,00
OISEAU (L')	1 908 228,00
LOW LIFE	2 011 350,00
AMERICANO	2 023 843,00
SECRET DES ENFANTS FOURMI (LE)	2 234 855,83
ANOTHER SILENCE	2 249 330,00
ARRETE DE PLEURER PENELOPE	2 268 975,00
MEMORIES CORNER	2 333 257,00
DESINTEGRATION (LA)	2 348 166,00
MUMU	2 384 964,00
LIVIDE	2 428 700,00
VIVA RIVA	2 481 830,00

Base FIF : 30 films

Source : CNC

Films de fiction au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	coût (€)
FOLIE ALMAYER (LA)	2 550 890,00
UNE BOUTEILLE A LA MER	2 583 116,00
FILS DE L'AUTRE (LE)	2 701 269,00
DERRIERE LES MURS	2 723 776,00
TRAQUE (LA)	2 739 952,00
LOVE AND BRUISES	2 747 241,00
FEE (LA)	2 751 846,00
PARLEZ-MOI DE VOUS	2 844 252,00
DIX-SEPT FILLES	2 849 540,00
RIO SEX COMEDY	2 876 569,00
DE L'HUILE SUR LE FEU	2 878 370,00
ICI BAS	2 981 760,00
QUI A ENVIE D'ETRE AIME	3 025 434,00
VOIR LA MER	3 033 604,00
QUAND JE SERAI PETIT	3 097 446,00
UN ETE BRULANT	3 129 498,00
TROIS FOIS 20 ANS	3 176 893,00
APOLLONIDE (L')	3 198 096,00
ADIEU BERTHE	3 221 864,00
JE ME SUIS FAIT TOUT PETIT	3 360 993,00
DES VENTS CONTRAIRES	3 371 742,00
POSSESSIONS	3 410 895,00
CHERCHEZ HORTENSE	3 614 039,00
ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE ?	3 724 557,00
KAIRA (LES)	3 746 175,00
LET MY PEOPLE GO	3 753 225,00
PAPAS DU DIMANCHE (LES)	3 793 953,00
ADOPTES (LES)	3 839 827,00
SEA, NO SEX AND SUN	3 913 116,00
UN AMOUR DE JEUNESSE	3 921 754,00
TERRE OUTRAGEE	3 941 727,00
LEGITIME DEFENSE	3 979 734,00

Base FIF : 32 films

Source : CNC

Films de fiction au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	coût (€)
UNE NUIT	4 008 933,00
NEIGES DU KILIMANDJARO	4 159 550,00
SKYLAB (LE)	4 174 394,00
DU VENT DANS MES MOLLETS	4 175 901,00
COCHON DE GAZA (LE)	4 210 670,00
ET MAINTENANT ON VA OU	4 374 336,00
UN BAISER PAPILLON	4 392 731,00
PARIS - MANHATTAN	4 420 133,00
CLE DES CHAMPS (LA)	4 588 051,00
R.I.F. (RECHERCHE DANS L'INTERET DES FAMILLES)	4 854 529,00
RADIOSTARS	4 856 621,00
DIX JOURS EN OR	5 046 102,00
FEMME DU CINQUIEME (LA)	5 063 220,00
SWITCH	5 103 420,00
UN JOUR MON PERE VIENDRA	5 154 776,00
UNE VIE MEILLEURE	5 213 089,00
CORNOUAILLE	5 334 350,00
APRES MAI	5 400 764,00
POLISSE	5 455 281,00

Base FIF : 19 films

Source : CNC

Films de fiction au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	coût (€)
PRESUME COUPABLE	5 512 340,00
MINCE ALORS !	5 586 549,00
MA PREMIERE FOIS	5 636 227,00
CAMILLE REDOUBLE	5 823 497,00
NICOSTRATOS LE PELICAN	5 851 360,00
38 TEMOINS	5 933 694,52
DEPRESSION ET DES POTES	5 940 527,00
DANS LA TOURMENTE	5 941 158,00
EXERCICE DE L'ETAT (L')	5 994 489,00
DELICATESSE (LA)	6 030 628,00
BIENVENUE PARMi NOUS	6 151 543,00
NOS PLUS BELLES VACANCES	6 208 868,00
TOI, MOI, LES AUTRES	6 258 626,00
AMOUR DURE TROIS ANS (L')	6 305 598,00
VIE D'UNE AUTRE (LA)	6 337 983,00
BIEN-AIMES (LES)	6 542 313,00
ADIEUX A LA REINE (LES)	6 557 700,00
IL ÉTAIT UNE FOIS UNE FOIS	6 595 510,00
A L'AVEUGLE	6 628 580,31
MER A BOIRE (LA)	6 631 798,00
TRIBULATIONS D'UNE CAISSIERE	6 800 799,72
DE FORCE	6 905 894,00

Base FIF : 22 films

Source : CNC

Films de fiction au coût compris entre 7 M€ et 15 M€

	coût (€)
MAMAN	7 031 660,00
HOMMES LIBRES (LES)	7 338 233,00
IMPARDONNABLES	7 466 375,00
TOUTES NOS ENVIES	7 504 214,00
SAVEURS DU PALAIS (LES)	7 681 688,00
DANS LA MAISON	7 924 509,00
SOURCE DES FEMMES (LA)	7 931 363,00
AMOUR	8 135 007,00
VOYEZ COMME ILS DANSENT	8 287 852,00
MONSIEUR PAPA	8 451 659,00
ASSOCIES CONTRE LE CRIME	8 696 544,93
30° COULEUR	8 814 205,00
BEUR SUR LA VILLE	8 829 527,00
FORCES SPECIALES	9 089 001,00
PLAN DE TABLE	9 184 757,00
INTOUCHABLES	9 309 068,00
BOWLING	9 543 682,00
COMME UN CHEF	9 646 905,00
VACANCES DE DUCOBU (LES)	9 659 637,00
UN HEUREUX EVENEMENT	9 856 089,00
MON PIRE CAUCHEMAR	9 920 860,00
ONCLE CHARLES (L')	10 091 314,00
MIRAL	10 404 342,00
GUERRE DES BOUTONS (LA)	10 530 823,00
INFIDELES (LES)	11 262 458,00
PRENOM (LE)	11 315 516,00
THE ARTIST	11 783 130,00
ENTER THE VOID	12 172 558,00
HOLLYWOOD	13 487 234,00
ORDRE ET LA MORALE (L')	13 795 763,00
BIENVENUE A BORD	14 178 870,00
THE LADY	14 454 233,00
NOUVELLE GUERRE DES BOUTONS (LA)	14 641 440,00
DE ROUILLE ET D'OS	14 669 071,00
UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL	14 733 417,00

Base FIF : 35 films

Source : CNC

Films de fiction au coût supérieur à 15 M€

	coût (€)
LYONNAIS (LES)	15 465 284,00
CARNAGE	17 035 033,00
SEIGNEURS (LES)	17 575 815,00
VERITE SI JE MENS 3 (LA)	21 713 453,00
CLOCLO	23 700 245,00
SUR LA ROUTE	25 659 783,00
COLOMBIANA	25 809 143,00
SUR LA PISTE DU MARSUPI LAMI	37 822 720,00

Base FIF : 8 films

Source : CNC

Liste des 30 films documentaires agréés en 2012

Films documentaires agréés en 2012

	coût (€)
DERNIERE ODYSSEE DE JEANNE (LA)	60 197,00
UNE REVOLUTION AFRICAINE	62 006,00
HYPOTHESE DU MOKELE-MBEMBE (L')	72 514,00
QU'ILS REPOSENT EN REVOLTE	82 949,00
TAHRIR PLACE DE LA LIBERATION	107 802,00
DISPARAISSEZ LES OUVRIERS	153 979,42
ESCORT	170 376,00
BOVINES	175 993,00
EL PUESTO	191 600,00
OUTREAU, L'AUTRE VERITE	235 590,00
SQUAT, LA VILLE EST A NOUS	239 114,00
SIDNEY POITIER, UN REVE AMERICAIN	276 194,00
SENS DE L'AGE (LE)	300 707,00
BLEU PETROLE	312 532,00
Y'A PIRE AILLEURS	332 809,00
TEODORA PECHERESSE	334 938,00
ENTRE LES BRAS	362 466,00
NUIT NOMADE (LA)	400 476,00
INDIGNADOS	570 841,00
ICI, ON NOIE LES ALGERIENS - 17 OCTOBRE 1961	597 608,73
TOUS COBAYES ?	605 758,00
WOULD YOU HAVE SEX WITH AN ARAB ?	609 432,00
IMPUNITY	648 765,00
MARTINIQUE AUX MARTINIQUAIS (LA)	739 513,00
WALK AWAY RENEE	772 365,00
TOUS AU LARZAC	823 495,00
LULLABY TO MY FATHER	1 101 028,00
NOUVEAUX CHIENS DE GARDE (LES)	1 119 638,00
MICHEL PETRUCCIANI	1 475 110,00
JE SUIS VENU VOUS DIRE	1 480 681,00

Base FIF : 30 films

Source : CNC

Liste des 8 films d'animation agréés en 2012

Films d'animation agréés en 2012

	coût (€)
EMILIE JOLIE	3 088 228,00
TABLEAU (LE)	4 005 474,00
COULEUR DE PEAU: MIEL	4 761 217,79
ZARIFA	8 244 067,00
CHAT DU RABBIN (LE)	10 545 309,00
TITEUF LE FILM	18 273 545,00
THE PRODIGES	25 115 836,00
UN MONSTRE A PARIS	31 762 811,00

Base FIF : 8 films

Source : CNC

ANNEXE 6 – Descriptif du crédit d'impôt cinéma en vigueur dans sa nouvelle forme depuis le 1^{er} janvier 2006

La loi de finances pour 2004 (*n° 2003-1311 du 30 décembre 2003, article 88*) a mis en place un crédit d'impôt au bénéfice des producteurs délégués, au titre de dépenses effectuées en France pour la production de films ayant accès au soutien automatique à la production de films de long métrage.

L'article 48 de la loi *n° 2004-1485 du 30 décembre 2004*, l'article 24 de la loi *n° 2005-1719 du 30 décembre 2005* et l'article 109 de la loi *n° 2005-1720 du 30 décembre 2005* viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt.

Ce crédit d'impôt se traduit par une baisse de l'impôt sur les sociétés ou par le versement de la différence entre le montant de l'impôt sur les sociétés et celui du crédit d'impôt calculé si ce dernier est plus élevé.

Le décret du 20 mars 2006 (*n° 2006-325*) fixe les conditions d'éligibilité des films au crédit d'impôt. Le décret du 20 mars 2006 (*n° 2006-317*) précise quelles dépenses sont prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt.

En décembre 2012, l'Assemblée nationale a voté une nouvelle réforme du dispositif. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le plafond de crédit d'impôt est ainsi passé de 1 M€ à 4 M€ ; le périmètre des dépenses éligibles a été élargi aux acteurs de complément ainsi qu'aux frais d'hôtellerie et de restauration.

Bénéficiaires du crédit d'impôt

Les bénéficiaires du crédit d'impôt sont le ou les producteurs délégués (deux sociétés au maximum) tels qu'ils sont définis par la réglementation de l'agrément (*article 6, 5° du décret du 24 février 1999*). Dans le cas où deux sociétés sont codéléguées, le montant du crédit d'impôt est réparti entre elles proportionnellement aux dépenses de production éligibles directement prises en charge par chacune d'elles. Un coproducteur délégué ne prenant pas en charge des dépenses ne peut donc pas bénéficier du crédit d'impôt.

Le bénéfice du crédit d'impôt est subordonné au respect, par les entreprises de production déléguées, de la législation sociale. Il ne peut notamment être accordé aux entreprises qui ont recours à des contrats de travail visés au 3° de l'article L. 122-1-1 du code du travail (contrats à durée déterminée) afin de pourvoir à des emplois qui ne sont pas directement liés à la production d'une œuvre déterminée.

Films éligibles au crédit d'impôt

Sont éligibles au crédit d'impôt les œuvres cinématographiques remplissant les conditions pour avoir accès au soutien financier automatique à la production.

Par ailleurs, ces films doivent :

- être réalisés intégralement ou principalement en version originale en langue française ou dans une langue régionale en usage en France. Cette règle ne s'applique pas aux

œuvres cinématographiques de fiction tirées d'un opéra réalisées dans la langue originale du livret ou pour les œuvres documentaires réalisées dans une langue justifiée par le sujet traité.

- être réalisés principalement sur le territoire français.

C'est-à-dire :

- pour les films de fiction, être tournés principalement sur le territoire français ; des dérogations peuvent être accordées lorsqu'une partie du tournage est effectué à l'étranger, en décors naturels, pour des raisons artistiques. Les travaux de traitement des images et de postproduction doivent être effectués principalement en France.
- pour les films documentaires, les travaux de conception et d'écriture, de traitement des images et de postproduction doivent être effectués principalement en France.
- pour les films d'animation, les travaux de conception et d'écriture, de fabrication, de traitement des images et de postproduction doivent être effectués principalement en France.

Sont considérées comme réalisées principalement sur le territoire français, les œuvres cinématographiques agréées ayant obtenu au moins la majorité des points, hors ceux affectés à la langue, sur le barème de 100 points instauré en application du IV de l'article 10 du décret du 24 février 1999, dit "barème du soutien financier".

- contribuer au développement de la création cinématographique française et européenne ainsi qu'à sa diversité. Ces œuvres doivent être de nature à promouvoir les talents et à stimuler et consolider la présence des ressources humaines et les capacités techniques requises pour la création cinématographique. Elles doivent être réalisées principalement avec le concours de personnels artistiques et techniques qui sont soit français, soit ressortissants d'un Etat membres de la Communauté européenne, d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, d'un Etat partie à la Convention européenne sur la télévision transfrontière ou à la Convention européenne sur la coproduction cinématographique du Conseil de l'Europe ou d'un Etat tiers européen avec lequel la Communauté européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel. Les étrangers ayant la qualité de résidents français sont assimilés aux citoyens français.

Un comité d'experts est chargé de sélectionner les œuvres bénéficiaires du crédit d'impôt, au regard notamment de leurs conditions de réalisation. Ce comité est composé du directeur du cinéma du CNC ou de son représentant, du directeur de l'audiovisuel du CNC ou de son représentant, du directeur financier et juridique du CNC ou de son représentant, du contrôleur financier auprès du CNC et du président de la commission d'agrément.

Dépenses prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt

Le décret du 20 mars 2006 précise les dépenses éligibles. Il s'agit, par grands postes :

1. des rémunérations et charges sociales afférentes des auteurs énumérés à l'article L.113-7 du code de la propriété intellectuelle ;
2. des rémunérations et charges sociales afférentes des artistes-interprètes assurant les rôles principaux (présence à l'écran pour au moins la moitié des scènes) et les rôles

secondaires (au moins quatre cachets). Les rémunérations sont plafonnées à la rémunération minimale prévue par les conventions et accords collectifs conclus entre les organisations de salariés et d'employeurs de la profession ;

3. des salaires et charges sociales afférentes des techniciens, y compris le réalisateur, et ouvriers engagés par le producteur délégué pour la production du film et pour lesquels les cotisations sociales sont acquittées auprès des organismes compétents ;
4. des dépenses liées :
 - 4.1. au tournage, pour les films de fiction et les documentaires :
 - utilisation de studios de prises de vue (y compris la construction de décors)
 - effets spéciaux de tournage
 - costumes, coiffure et maquillage
 - matériel technique nécessaire au tournage
 - 4.2. à la fabrication des films d'animation :
 - dépenses liées au recours à des prestataires spécialisés dans les travaux de préparation et de fabrication de l'animation
 - dépenses de matériels techniques nécessaires à la mise en images
5. des dépenses de postproduction, y compris les effets spéciaux ;
6. des dépenses de pellicules et autres supports d'images et de laboratoire ;

Les prestataires doivent être établis en France et y effectuer personnellement ces prestations.

Calcul du crédit d'impôt

Le crédit d'impôt est égal à 20 % du montant total des dépenses éligibles qui ne peuvent représenter plus de 80 % du coût de production et, en cas de coproduction internationale, plus de 80 % de la part française.

Son montant est plafonné à 1 000 000 € à partir du 1^{er} janvier 2005, tous genres confondus (500 000 € pour les films de fiction et les documentaires et 750 000 € pour les films d'animation avant cette date).

Les subventions publiques non remboursables directement affectées aux dépenses prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt sont déduites de l'assiette de calcul.

Il s'agit notamment :

- du soutien financier investi par le producteur délégué ;
- de l'aide aux nouvelles technologies ;
- des aides non remboursables accordées par les collectivités locales.

Le montant de subventions qui doit être déduit des bases de calcul est déterminé en appliquant un coefficient calculé de la manière suivante : montant des dépenses éligibles engagées au titre de la production du film / montant total des dépenses engagées au titre de la production du film.

Par exemple :

Le coût total de production d'un film est égal à 2 000 000 € et le montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt est de 1 200 000 €. L'entreprise de production déléguée investit 200 000 € de soutien financier. Le montant de subvention qui devra être déduit des bases de calcul du crédit d'impôt est égal à :

$(1\,200\,000 / 2\,000\,000) \times 200\,000 \text{ €} = 120\,000 \text{ €}.$

Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû pour l'exercice fiscal au cours duquel les dépenses prises en compte sont exposées (c'est-à-dire au cours duquel les factures et fiches de paie correspondantes sont établies). Pour des dépenses exposées au cours d'un exercice fiscal N, le montant du crédit d'impôt, sous forme de déduction fiscale ou d'excédent se traduisant par une créance sur l'Etat, n'est connu qu'au cours de l'exercice N+1. L'éventuel excédent de crédit d'impôt ne peut être mobilisé qu'au moyen d'une cession *Dailly*.

Ouverture du droit au crédit d'impôt

Le film ouvre droit au bénéfice du crédit d'impôt dès lors qu'il reçoit un agrément délivré par le Président du CNC, après avis du comité d'experts mentionné ci-dessus.

Un agrément provisoire indique que le film remplit les conditions de réalisation pour bénéficier du crédit d'impôt, au vu des éléments fournis par le producteur et sous réserve de la délivrance de l'agrément définitif.

Un agrément définitif indique que le film ouvre droit au crédit d'impôt au vu des documents et justificatifs fournis par le producteur.

Procédure de demande de bénéfice du crédit d'impôt

La demande de bénéfice du crédit d'impôt doit être effectuée par une lettre adressée au Président du CNC avant le début du tournage. Cette lettre doit notamment préciser le titre de l'œuvre, les noms des auteurs et du réalisateur et la date prévisionnelle du début de tournage. Ce document doit être accompagné d'un début de dossier constitué des contrats d'auteurs et, dans la mesure du possible, d'un devis estimatif et d'un plan de financement prévisionnel.

Les dépenses éligibles au crédit d'impôt sont celles effectuées à compter de la date de réception par le CNC de la demande de bénéfice de crédit d'impôt.

L'agrément provisoire ouvrant droit au crédit d'impôt doit être délivré dans les six mois qui suivent la réception de la demande de crédit d'impôt. Il est délivré après que la commission dite d'agrément ait pris connaissance du dossier de demande d'agrément des investissements.

L'agrément définitif de crédit d'impôt doit être demandé et obtenu dans un délai maximal de 8 mois à compter de la délivrance du visa d'exploitation. Il est délivré après la délivrance de l'agrément de production.

Aides publiques

Les crédits d'impôt obtenus pour la production d'une œuvre cinématographique ne peuvent avoir pour effet de porter à plus de 50 % du coût de production le montant total des aides publiques (soutien financier investi, avances sur recettes, aides régionales, etc.).

Ce seuil est porté à 60 % pour les films difficiles (premier ou deuxième film du réalisateur) ou à petit coût (inférieur ou égal à 1 million d'euros).

les études du CNC
les coûts de production des films en 2012
films d'initiative française ayant reçu
l'agrément de production en 2012

**une publication du Centre national
du cinéma et de l'image animée**
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

**direction des études, des statistiques
et de la prospective**
3 rue Boissière 75784 Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
fax : 01 44 34 34 55

édité par la direction de la communication

conception graphique couverture
Anaïs Lancrenon & Julien Lelièvre

impression
Stipa

mars 2013

